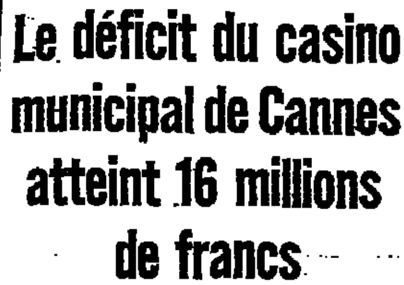
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 427 — 20 PAGES — MERCREDI 9 AOUT 1978


Le déficit du casino municipal de Cannes atteint 16 millions de francs

LIRE PAGE 17



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les négociations entre Hanoï et Pékin

Les négociations bilatérales qui s'ouvrent mardi 8 août à Hanoï sur le sort des Chinois résidant au Vietnam — les « Hoas » — risquent d'être difficiles. Entre ces deux « pays frères », qui se disaient encore récemment unis « comme les lèvres et les dents », la tension est très vive depuis le début de l'année, d'abord à cause du conflit khméro-vietnamien, dans lequel la Chine soutient le Cambodge, puis du fait du départ forcé ces derniers mois de plus de cent soixante mille Chinois du Vietnam dans des conditions qui indignent Pékin.

Les vice-ministres des affaires étrangères qui dirigent les deux délégations — M. Hoang Bich Son pour le Vietnam et M. Chung Hsi-tung pour la Chine — parviendront-ils à réparer tant soit peu le mal créé par des semaines de polémique acharnée qui ont suivi près d'un an de discussions secrètes ?

La première question posée aux négociateurs concerne l'identification et le dénombrement des « Hoas » et, parmi eux, de ceux qui peuvent rentrer en Chine. Pour Pékin, il s'agit des « ressortissants chinois victimes de persécutions de la part des autorités vietnamiennes ». Hanoï dément ces accusations et met en cause la campagne insidieuse d'« agents chinois » pour amener les « Hoas » à quitter le pays. Les Vietnamiens considèrent, au demeurant, qu'il n'y a plus de citoyens chinois au Vietnam, ceux-ci ayant tous opté pour la nationalité du pays d'accueil. Les Chinois se refusent à reconnaître une naturalisation forcée effectuée il y a une vingtaine d'années sous le régime Diem et que Hanoï avait à l'époque condamnée publiquement. Aujourd'hui, les Vietnamiens sont revenus sur leur position en invoquant les « réalités historiques ».

En dépit des outrances verbales, Chinois et Vietnamiens savent qu'ils auraient beaucoup à perdre d'une rupture totale de leurs relations. La Chine tente en effet de se concilier les bonnes grâces des pays d'Asie du Sud-Est, qui abritent d'importantes colonies de Chinois d'outre-mer. Le Vietnam, dont la puissance militaire et le rapprochement spectaculaire avec l'U.R.S.S. inquiètent ses voisins non communistes — et sans doute aussi le Japon, — souhaite dissiper ces appréhensions et ne peut entrer en conflit ouvert de façon durable avec son voisin du Nord.

Le Vietnam n'a pas, en effet, les moyens de faire la guerre au Cambodge, de renforcer ses défenses le long de la frontière chinoise et d'envoyer des troupes au Laos, tout en s'efforçant de reconstruire un pays ravagé par la guerre et où sévit une grave pénurie alimentaire. La fuite par mer des citoyens du Sud qui ne peuvent supporter le nouveau régime, dont une partie de l'élite — jugée politiquement « peu sûre » par Hanoï, — jointe à l'exode des « Hoas » et à l'arrêt de l'aide chinoise ont eu des conséquences désastreuses sur l'économie : au Sud dans le commerce, au Nord dans l'industrie (surtout les mines de charbon) et la pêche, principales sources de devises. L'entrée du Vietnam dans le Comecon ne permettra pas de combler ces vides : l'organisation économique des pays communistes prendra en charge une dizaine seulement des quatre-vingts projets d'assistance chinoise abandonnés. Il faudra, en contrepartie, que Hanoï exporte davantage vers les pays de l'Est. Et il est significatif que le Vietnam négocie actuellement des emprunts auprès de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement.

Avec l'intervention du Kremlin aux côtés de Hanoï et le soutien de Pékin à Phnom-Penh, le conflit millénaire entre les nationalismes chinois et vietnamien a pris une nouvelle ampleur. Le ministre des affaires étrangères de Singapour, usant d'une formule dont le président Senghor s'est récemment servi à propos de l'Afrique, va jusqu'à soutenir que la troisième guerre mondiale pourrait bien avoir commencé en Asie du Sud-Est.

(Lire nos informations page 4.)

La succession de Paul VI

Un choix très difficile pour le conclave où les Européens sont minoritaires

La dépouille mortelle de Paul VI sera transportée dans l'après-midi du mercredi 9 août de Castelgandolo à Rome, où elle sera exposée pendant deux jours en la basilique Saint-Pierre. L'inhumation du corps dans les grottes vaticanes, aura lieu le samedi 12 août; et une messe sera dite chaque jour, pendant les neuf jours de deuil qui suivront les funérailles.

Le conclave de cent seize cardinaux, parmi lesquels les Européens sont pour la première fois minoritaires, ne se réunira qu'à l'issue de ce deuil de neuf jours, mais la date n'est pas encore fixée.

Dans le monde entier, de très nombreux chefs d'Etat, des personnalités religieuses ou politiques ont rendu hommage au rôle de Paul VI en faveur du rapprochement des religions et de la paix entre les hommes.

A Paris, une messe sera célébrée, mercredi 9 août, à 19 heures, à Notre-Dame de Paris, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La mort de Paul VI a surpris tout le monde, hormis peut-être son entourage immédiat. Nombre de prélats, de diplomates et de journalistes accrédités au Vatican étaient partis en vacances, l'esprit tranquille. Trop d'eau avait coulé sous les ponts du Tibre depuis qu'on commentait la « fin de règne »... « *Le pape marche difficilement, mais reste en pleine possession de ses moyens* », répétait-on encore à la fin de juillet. *L'arthrose n'a jamais tué personne, au contraire elle conserve.* » Bref, on s'était fait à l'idée que ce pontificat s'éteindrait doucement. Et on le redoutait.

Vivant au ralenti depuis un certain temps, le Vatican aurait mal supporté plusieurs années de langueur supplémentaire. Certains avaient la hantise d'un pape impotent, de plus en plus dominé par son entourage et incapable de prendre des décisions. Ils finissaient par regretter que Paul VI n'ait pas saisi l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire pour démissionner. Ne serait-il pas contraint — ou ne l'inciterait-on pas — à le faire plus tard dans de bien mauvaises conditions ?

« *Morto un papa, se ne fa un altro* » (quand un pape meurt, on en fait un autre), disent les Italiens avec un mélange de cynisme et de bon sens. Mais la succession pontificale est un sujet tabou dans la Curie romaine. Il est malséant d'en parler du vivant du Saint-Père, inconvenant de le faire aussitôt après sa mort parce qu'on est en deuil, et ensuite, les cardinaux sont inaccessibles, enfermés à double tour au Vatican. Il n'empêche : c'est un thème de conversations inépuisable dans les ambassades et les maisons religieuses.

Les mêmes noms de « papabili » sont sur toutes les lèvres depuis cinq ou six ans, avec la même incertitude. En 1963, Mgr Montini (le futur Paul VI) partait nettement favori. Cette fois, aucun pronostic n'est possible. Le vieil adage selon lequel « *on entre pape au conclave et on en ressort cardinal* » paraît être plus vrai que jamais. Tout juste peut-on avancer une dizaine de noms (pour l'Italie les cardinaux Baggio, Benelli, Bertoli, Felici, Pappalardo, Pignedoli, Poletti ; pour l'« étranger » l'Argentin Pironio, l'Autrichien Kœnig, le Néerlandais Willebrands et le Brésilien Lorscheider), sans mettre sa main au feu que le futur pape se trouve sûrement parmi eux.

Cette incertitude tient d'abord au fait qu'aucune personnalité ne s'est vraiment imposée depuis dix ans.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 5.)

MIS EN CAUSE A PROPOS DE SON PASSÉ

Le ministre-président du Bade-Wurtemberg M. Filbinger, a donné sa démission

LIRE PAGE 20.

La polémique s'aggrave entre partis de gauche

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, dont le comportement politique est directement mis en cause par M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., dans la polémique qui a repris de plus belle entre les deux partis, est mercredi 9 août l'invité du magazine d'information d'Antenne 2 « Question de temps ».

Le même jour se réunit le bureau national du M.R.G. appelé à se prononcer sur le cas de M. Fabre. M. Michel Crepeau, président, rendra compte de ses délibérations.

La direction du P.S. n'a pas l'intention de se laisser entraîner dans une polémique quotidienne avec le P.C. mais, outre qu'elle n'a plus de raison de ménager un ancien partenaire qui la met régulièrement en accusation, elle a voulu réagir à la reprise d'attaques dont la violence, sinon le contenu, l'ont surprise. Aussi M. Gilles Martinet a-t-il, en son nom, répondu aux dernières déclarations communistes sur l'affaire Fabre et l'Europe. Le bureau politique du parti communiste a, de son côté, repris l'ensemble de ses arguments sur ces deux points de l'actualité.

Pour les dirigeants du P.C.F., l'ancien président du M.R.G. ne fait guère qu'anticiper d'une manière spectaculaire — à son habitude — les orientations, ou les penchants du courant socialiste. Il annoncerait, en somme, ce que s'apprêterait à faire M. Mitterrand : un rapprochement avec M. Giscard d'Estaing. Les délégations du parti socialiste ne sont pas prises en compte. Elles ont contre elles, l'apparente évidence d'une explication globale suivant laquelle le monde capitaliste, secoué par la crise, recherche la caution social-démocrate pour pratiquer sans gêne sa politique d'austérité. L'élargissement de la C.E.E., l'élection de l'Assemblée européenne, deviennent autant de faits qui confirment la mise en tutelle de l'Europe par la R.F.A. et, derrière elle, les Etats-Unis.

A cette analyse « marxiste » de la conjoncture internationale, la direction du parti communiste pose les orientations européennes des partis communistes espagnol et italien, qui ne sont pas celles du P.C.F. Accusée de « convergences avec le giscardisme », elle réplique en affirmant que la direction d' Parti communiste français s'aligne sur « *la politique nationaliste du R.P.R.* » en ce qui concerne l'Europe, et elle est dans « *la plus pure tradition des falsifications staliniennes* » en faisant le procès de M. Mitterrand à travers celui de M. Fabre.

Les accusations du P.C visent M. Mitterrand et la direction du P.S. et en retour les socialistes personnalisent, eux aussi, leurs attaques. M. Martinet dénonce le comportement de M. Marchais au mois d'août 1978 comme au mois d'août 1977 et en fait le premier responsable de l'échec de la gauche. Il est vrai que le secrétaire général du P.C. a marqué son retour de vacances par des déclarations sévères pour le P.S., mais c'est M. Roland Leroy qui s'est montré le plus féroce en présentant M. Fabre comme l'éclaireur de pointe de la politique de M. Mitterrand.

Le bureau politique du P.C. a repris cette thèse à son compte, faisant sienne l'attitude la plus dure à l'égard des socialistes. Il a dénoncé les attaques contre le secrétaire général du parti dont on ne sait s'il est l'initiateur ou simplement le porte-parole de cette évolution. La tentation de considérer M. Marchais comme un « épouvantail » parce qu'il intervient souvent, haut et fort, sur le devant de la scène ne doit pas masquer le fait que d'autres membres de la direction du P.C. s'expriment publiquement et, fût-ce sur des registres différents, comme M. Roland Leroy et Paul Laurent, sans se démarquer de lui.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire nos informations page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Foi d'animal

Avons-nous semé le vent pour récolter ainsi la tempête en plein mois d'août ? Politiquement, on comprend que le tourbillon de septembre dernier ait creusé en mars une profonde dépression qui provoque maintenant des grains, des rafales et des bourrasques entre les deux grands anticyclones de la gauche. On comprend aussi que la baisse inexorable du baromètre économique suscite sur le front froid de la majorité des giboulées qui risquent de tourner à l'ouragan.

Faut-il admettre qu'il y a un lien entre la morosité de la conjoncture et la colère du temps ? Météorologistes et politologues en discuteront. Ce qui est certain c'est que, des erreurs du printemps, il faut payer, avant l'août, intérêts et principal.

ROBERT ESCARPIT.

LES JEUNES DANS LEUR CORPS

Rester jeune... Dans la vacance de l'été, les adultes font les comptes des peaux qui se fripent et des poumons qui s'essoufflent. Le corps du citadin remonte à la surface. Un mois par an, vivre dans son corps ! Oublié, meurtri ou lourd à porter.

L'ère du loisir devait permettre à nos contemporains de vivre pleinement, esprit et chair. Les jeunes, au moins, ont-ils profité de cette réhabilitation du corps ou sont-ils déjà vieux, avant d'en avoir usé ?

Chaque jeune a un corps différent de celui du voisin, chacun le vit à sa manière, qui n'est pas réductible à des statistiques. Nous avons tenté de repérer, dans quatre domaines, comment les jeunes traitaient cette partie d'eux-mêmes.

Bertrand Le Gendre montre aujourd'hui que l'apparence que donne le vêtement permet de répondre à deux besoins contradictoires : la volonté de se singulariser et un certain instinct grégaire. Dans les prochains articles, Charles Vial interrogera les jeunes sur la manière dont ils se nourrissent (c'est souvent le cadet de leurs soucis) ; Roger Cans les décrira inégalement sportifs, et Christian Colombani présentera les effets et les limites de la « libération sexuelle ».

De ces diverses enquêtes, on retirera peut-être l'impression d'un gâchis d'aptitudes que les adultes de demain se reprocheront sans doute. Mais si l'on veut être optimiste, on s'arrêtera surtout à l'étonnante capacité qu'ont certains jeunes de prendre leur corps au sérieux.

I. — L'habit fait le moine

par BERTRAND LE GENDRE

Un jean au début de l'hiver, un autre au début de l'été, un pull marin par an, une parka (1) à doublure amovible pour la neige et la pluie. Copie conforme de milliers de jeunes, Gaspard, élève d'un lycée de Rennes, n'a pas varié sa garde-robe depuis quatre ans. Son credo se résume ainsi : « *C'est pratique et c'est pas cher.* »

Fini ou presque le temps où on s'habillait pour sortir. « *Dans les grandes occasions,* explique-t-il, *je mets mon plus beau jean, quelquefois un pantalon de velours, jamais plus.* » Rançon de la culture de masse, cette standardisation du vêtement efface les différences entre les sexes. Mêmes pantalons, mêmes cheveux longs, mêmes blousons. Le temps du jean tout terrain est aussi celui de l'androgynie.

Paradoxe : tandis que se développait le monde des « cols blancs », les jeunes plébiscitaient un vêtement de travail, le jean en denim indigo des mineurs américains de la ruée vers l'or. Signe de ralliement d'une génération, il connaît un succès qui ne se dément pas. Malgré la crise du textile, ses ventes ont augmenté de 300 % entre 1970 et 1976 en Europe de l'Ouest. On en comptait 0,36 par habitant en France il y a deux ans contre 1,8 aux Etats-Unis (2). C'est dire si le marché est loin d'être saturé.

Seul obstacle à son extension : il ressemble trop à un vêtement de travail. « *C'est comme la salopette,* explique une commerçante d'un village d'Ille-et-Vilaine, *malgré la mode, beaucoup de jeunes n'en veulent pas : ils en portent toute la journée.* » A cette réserve près, le vêtement de travail (tee-shirts de débardeurs, pulls de marins-pêcheurs, vestes de plâtrier...) connaît un énorme succès. Cette prédilection pour le solide et le bon marché s'adresse aussi aux tenues militaires (parkas, cabans, blousons d'aviateur...).

(Lire la suite page 8.)

(1) Veste ample et droite à manches raglan qui a remplacé, en 1969, la traditionnelle capote dans l'armée française.

(2) *Le Marché des jeans en Europe de l'Ouest,* rapport de l'Institut international du coton, novembre 1977.

UNE DIRECTION POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE

Plus d'ambition que d'argent

Depuis la création du ministère de l'environnement et du cadre de vie, en avril dernier, le service des monuments historiques est virtuellement coupé en deux. Le classement et l'inscription dépendent de M. Michel d'Ornano... le budget d'entretien et de restauration de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

Le principe de la création d'une direction du patrimoine, qui grouperait au ministère de la culture le service des fouilles, l'inventaire et les monuments historiques, est acquis. La décision pourrait être prise lors du conseil des ministres du mercredi 9 août, qui doit entendre une communication de M. Lecat sur ce sujet.

Reste la question du financement d'une politique en faveur du patrimoine architectural : le budget des monuments historiques souffre d'une insuffisance chronique et d'un retard considérable.

La cathédrale de Rodez menace de se fendre en deux. Devis des travaux : 20 millions de francs. La flèche de la cathédrale de Rouen allait tomber : fallait-il la consolider (15 millions de francs) ou l'abattre ? « *Les cathédrales de France me donnent beaucoup de soucis,* dit M. Pierre Dussaule, qui dirige le service des monuments historiques au ministère de la culture. *Depuis des années, nous n'assurons plus, à grand-peine, que le clos et le couvert.* »

L'Etat agit comme le ferait un propriétaire désargenté. Il pare au plus pressé : quelques tuiles par-ci, une bâche par-là. Des travaux de consolidation et de sauvegarde. Pour l'esthétique et la mise en valeur, on verra plus tard. Parfois, on en est même réduit à « élaguer », à faire tomber les statues, les éléments du décor qui menacent la sécurité des visiteurs. C'est la « purge ».

La pingrerie de l'Etat lui coûte cher. Sur un monument mal entretenu, les réparations sont plus onéreuses, le jour où elles deviennent indispensables. Faute de crédits suffisants — on répartit la pénurie sur plusieurs chantiers et sur plusieurs années, — les échafaudages restent en place trop longtemps ; pour les grands monuments, leur coût devient prohibitif.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

HISTOIRE

SOCIÉTÉS RURALES DU XXe SIÈCLE

par JEAN-MARIE MAYEUR

VOICI dix ans, dans un livre important et qui ne trouva pas toujours l'écho qu'il méritait, Pierre Barral avait fait revivre *les Agrariens français, de Méline à Pisani* (1). Il élargit aujourd'hui la perspective aux dimensions du monde, dans une vaste synthèse sur *les Sociétés rurales du vingtième siècle* (3). L'ouvrage s'impose à l'attention par l'élégance de la présentation, la sûreté des analyses, l'ampleur des problèmes posés.

Il est également réconfortant, lorsque les historiens français de l'époque contemporaine s'intéressent de façon privilégiée à leur propre pays, d'aborder un livre qui atteste de nombreuses lectures en des langues diverses, et qui vaut par une démarche toujours comparative. Le moindre mérite de ce livre n'est pas de démontrer, s'il en était besoin, la spécificité de l'histoire. Somme toute, un géographe, ou un sociologue auraient pu aborder le même sujet ; ils ne l'auraient vraisemblablement pas fait à la manière de Pierre Barral, qui marque un souci constant d'allier à la description des structures la présentation des événements et des crises.

Plus que sur les données techniques des agriculteurs, ce livre porte l'attention sur la condition sociale et la mentalité politique des agriculteurs, il essaie de définir les relations entre l'économique, le social et le politique, entre la tradition et l'innovation, d'analyser les rapports entre les forces professionnelles et l'État. La première partie est consacrée au monde de la terre au début du vingtième siècle. Elle montre l'unité fondamentale de la vie paysanne, mais aussi sa diversité selon les civilisations et les régions. Tel ou tel spécialiste sera peut-être conduit à nuancer certaines appréciations, mais on ne peut qu'être sensible à une tentative de typologie menée à l'échelle du globe. Les combats de l'agriculture, placée sur la défensive face au dynamisme de la révolution industrielle révèlent trois situations privilégiées : dans un premier cas, qu'il s'agisse d'une petite paysannerie égalitaire ou d'une agriculture plus différenciée, les ruraux se sont entendus pour fonder la démocratie politique, avec la bourgeoisie citadine. Ils s'opposent à celle-ci sur le plan économique pour des conflits d'intérêts.

Grands propriétaires

Dans le second cas, tenanciers et « minifundiaires » subissent la domination de grands propriétaires, à l'autorité volontiers paternaliste. L'électorat de la campagne se regroupe alors face à la ville dans un conservatisme réactionnaire. La dernière situation voit les dominés contester la hiérarchie sociale par des protestations de masse, inspirées par la lutte de classes. Pierre Barral convient du reste que ces mouvements agraires ne sont pas absents des deux premiers types, mais leur rôle n'est que secondaire, tant l'intégration globale dans le courant agrarien l'emporte sur les forces internes de dissociation. La force de l'agrarisme, en Europe et dans les pays neufs de civilisation européennes à la fin du dix-neuvième siècle, recouvre et masque l'opposition des classes aux villages, aussi bien dans les sociétés relativement équilibrées qui donnent d'elles-mêmes l'image d'une « démocratie rurale », que dans les sociétés hiérarchisées qui exaltent la « famille patriarcale » et le patronage. A coup sûr, l'unité des « terriens » agit comme un mythe, et donne une image inexacte d'une structure sociale plus complexe, mais elle constitue une « idée-force largement répandue qui détermine les conduites collectives du village ».

La seconde partie du livre, intitulée les grandes secousses, fait l'inventaire des forces de changement qui ébranlent les structures économiques et sociales de l'agriculture traditionnelle. On saura particulièrement gré à Pierre Barral de faire place ici, à côté du progrès technique et des accidents cycliques qui affectent l'économie, à la guerre et à la révolution. Les historiens des économies et des sociétés, dans leur mépris pour l'histoire — batailles, ont trop souvent négligé le poids des conflits, pour qu'on n'apprécie pas à son juste prix le chapitre original consacré aux effets de la guerre sur la paysannerie. L'emprise de la bataille, l'appel des hommes, la mobilisation des ressources (sait-on que l'armée française utilise huit cent cinquante mille animaux en 1916 ?), font de l'agriculteur un « acteur à part entière de la tragédie ». Les conditions de la production, de la livraison des denrées, des échanges, sont transformées. L'intervention de l'État s'impose, particulièrement pendant la seconde guerre mondiale. Plus encore que les guerres, les révolutions du vingtième siècle modifient la vie des campagnes : ne triomphent-elles pas dans les pays à dominante rurale, dont les structures agraires connaissaient des déséquilibres graves ? Pierre Barral décrit l'expérience soviétique, mais aussi les luttes agraires de l'entre-deux-guerres en Europe orientale, en Italie et en Espagne, au Mexique, en Extrême-Orient, pour finir sur les Internationales de la terre.

Rapprochement des techniques et des mœurs

Le dernier volet du livre aborde les problèmes de la paysannerie depuis 1945. Selon l'organisation du régime économique et le niveau de développement, il esquisse une nouvelle géographie des sociétés rurales, dans le monde occidental, le monde communiste, le tiers-monde. Vient ensuite l'examen des solidarités alimentaires mondiales et du jeu de relations qui s'est établi entre ces espaces géopolitiques. Au total, au long du vingtième siècle, la séparation entre la campagne et la ville conquérante s'est réduite par le rapprochement des techniques et des mœurs et l'intégration progressive de l'agriculture à l'économie globale, même si le tiers-monde demeure « immergé pour sa plus grande part dans le temps de la subsistance précaire ».

Faut-il conclure à l'unité agrarienne ou à la lutte de classes au village ? Pierre Barral, en historien qui sait la diversité des situations, refuse une réponse unique. « Dans les situations de déséquilibre grave, le monde de la terre est disloqué par de violentes tensions », mais on observe, surtout dans les pays les plus industrialisés, « des situations d'homogénéité relative, où le sursaut agrarien global constitue l'attitude dominante ». Le conflit entre l'agriculture et l'industrie n'est pas propre aux États capitalistes, et traduit le sentiment de frustration des agriculteurs, malgré l'amélioration de leur condition, depuis soixante-quinze ans. Si, d'autre part, l'indépendance de l'agriculture disparaît devant la ville, c'est plus « par l'avènement de la société industrielle commune que par le jeu d'un système économique particulier ». Telles sont quelques-unes des conclusions d'un ouvrage qui illustre à merveille la contribution que l'histoire peut apporter à la compréhension de notre temps.

A la recherche d'un élément essentiel de la politique agricole française depuis la seconde guerre mondiale, André Gueslin s'interroge sur *les Origines du crédit agricole* (3), dans une étude vigoureuse, austère certes, mais qui éclaire un domaine fort mal connu. De 1840 à 1890, s'affirment de premières initiatives, qui trouvent de nombreux handicaps : attachement des notables au code civil, crainte des notables devant des établissements de crédit agricole source d'émancitation de la paysannerie, réticences des paysans eux-mêmes. La décennie qui va de 1889 à 1899 voit la naissance des caisses officielles de crédit agricole, caisses locales par la loi du 6 novembre 1894, puis caisses régionales par la loi du 31 mars 1899. André Gueslin montre combien la loi de 1894 doit à Méline, trop volontiers identifié au seul protectionnisme, soucieux en fait de modernisation. Il incarne, entre les conservateurs hostiles au crédit agricole et les socialistes, une tendance réformatrice, qui souhaite moderniser l'agriculture, accepte l'intervention de l'État comme une nécessité, veut gagner les campagnes à la République et endiguer la montée socialiste.

Les caisses officielles de crédit agricole se développèrent rapidement de 1900 à 1913, malgré la concurrence des caisses rurales confessionnelles, nées sous l'action de l'avocat lyonnais Louis Durand, dans un dessein à la fois religieux et politique. Progressivement la relative autonomie des caisses officielles a fait place à « une certaine dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ». L'édifice reste inachevé, puisqu'il n'existe pas encore de caisse centrale. Les institutions spécialisées de crédit agricole, au sein desquelles les caisses officielles ont la part la part la plus importante, ne distribuent pas 50 % des prêts au monde agricole ; dans le système bancaire la part du crédit agricole demeure limité : L'efficacité des institutions de crédit agricoles demeure limitée : elles touchent au plus 10 % des exploitants, l'aide a été surtout aux exploitants des régions les plus riches. C'est dire que ce livre appelle une suite, qui mène jusqu'à notre temps l'histoire, fondamentale, du crédit agricole.

(1) Colin, 1968, 386 pages.
(2) Colin, 1978, 327 pages.
(3) *Les Origines du crédit agricole* (1840-1914), Annales de l'Est publiées par l'université de Nancy-II, 1978, 454 pages.

UN ROI POUR DEUX PEUPLES

par PHILIPPE SÉNART

« C'EST une chose déplorable que la guerre entre deux peuples qui portent le même nom, parlent la même langue, ont vécu treize siècles sur le même sol », *écrivait Guizot, en 1821, dans son* Essai sur le gouvernement de la France. *Il voyait notre histoire, depuis la victoire des Francs sur les Gaulois, comme celle d'une longue guerre intestine entre seigneurs et communes, Armagnacs et Bourguignons, ligueurs et protestants, aristocrates et patriotes.*

La querelle ne fut qu'exaspérée par la Révolution. Fouché appelé au gouvernement par Louis XVIII constatera : « On croirait que la France renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre. Il ne faudrait qu'un degré de plus dans la fureur pour dissoudre le lien social. » *C'est ce lien que Louis XVIII a voulu resserrer.* « Tous mes efforts, *a-t-il dit,* tendent à faire que deux peuples qui n'existent que trop finissent par n'en former qu'un seul. » *Dans leur très remarquable ouvrage sur* Louis XVIII, roi de deux peuples, *MM. Jacques Bonin et Paul Didier ont analysé le tenace effort du roi entre 1814 et 1816 pour réconcilier la France avec elle-même. Y est-il parvenu ?*

Pour Guizot et ses amis, le roi capétien, sans doute parce qu'il était issu du peuple de Lutèce, avait toujours pris le parti des Gaulois contre les Francs. En 1816 encore, dissolvant la Chambre ultra, il se rangeait aux côtés des premiers. Comment, en 1830, pourra-t-il apparaître comme le symbole de la défaite des seconds ? Cette question doit être posée en d'autres termes. Comment la charte, comment la nouvelle alliance, proposée par le roi à ses deux peuples, comment la tentative de doter la France d'un régime parlementaire monarchique, a-t-elle échoué ? Est-ce parce que dans la Chambre introuvable, ce sont les ultras qui ont pris cette tentative à leur compte ? Est-ce parce que ce sont les libéraux qui, en 1828, sous Charles X, ont rendu impossible le fonctionnement des institutions ?

Victor de Broglie a battu la coulpe de la gauche. Il écrit dans ses Souvenirs : « Nous, les hommes d'État en herbe et en espérance du parti whig, qui faisions état de penser et d'agir dans une région supérieure aux préjugés de secte et de tradition, de voir plus clair et plus loin que les autres..., nous nous sommes comportés en vrais gens de parti. » *Charles X, persuadé que le gouvernement parlementaire en France ne pouvait être que le régime des partis, forma, après l'échec de Martignac, organisé par la gauche, le gouvernement de ses vœux avec Polignac.* « Nous avions fait ce beau chef-d'œuvre, *dit Broglie ;* c'était notre récompense et bien méritée. »

Mais qui avait raison, Louis XVIII croyant possible l'équilibre, sinon la fusion, entre la droite et la gauche dans un régime parlementaire, ou Charles X voulant rendre à la prérogative royale sa suprématie historique ?

Balzac à qui l'on a fait la réputation d'un visionnaire a écrit dans son Curé de village : « D'ici à vingt ans, la France entière aura reconnu la nécessité de la grande et saine politique de Charles X. » *Vingt ans, c'était trop tôt. C'est seulement en 1958-1962 que le général de Gaulle rendra à la France, à peu de chose près (le roi), la charte de 1814, avec la prééminence de l'exécutif sur le législatif et l'indépendance du chef de l'État à l'égard des partis. Aujourd'hui, il est permis de se demander si, après la revanche des partis sur de Gaulle-Charles X, on n'assiste pas de nouveau avec Giscard-Louis XVIII, à une tentative de concilier la prérogative royale avec le fonctionnement normal d'un régime parlementaire. Moyennant quoi, la fusion des deux peuples pourrait enfin s'opérer.*

Mais, dans le cadre de nos institutions, le chef de l'État, s'essayant à être rassembleur pendant la durée de son septennat, réapparaît nécessairement en chef de parti au moment de l'élection qui, seule, fonde, en dehors de tout droit historique supérieur, son autorité. L'armistice entre les deux peuples — la division ainsi consacrée — est-il possible un jour ?

★ *Louis XVIII, roi de deux peuples, 1814-1816.* Le premier régime parlementaire français, Éditions de l'Albatros.

FEUILLETON 26 — 9 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le terroriste Morro, qui a déjà revendiqué le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages à la centrale de San-Ruffino, se déclare responsable du petit tremblement de terre qui a secoué la Californie. Il annonce d'autre part son intention de faire exploser le lendemain un engin atomique aussi puissant que la bombe d'Hiroshima. Pendant ce temps, le sergent de police Ryder, aidé de son fils Jeff et du major Dunne, du F.B.I., continue son enquête.

ACCOMPAGNÉ de Jeff, Ryder arriva chez Dunne quelques minutes après 7 heures. Alerte, précis et efficace comme toujours, Dunne ne présentait nulle trace d'une nuit sans sommeil. Il était seul dans son bureau.

« Pas de micros cachés dans cette pièce ? grogna Ryder.

— Quand j'y laisse deux suspects seuls, oui. Pas le reste du temps.

— Où est le grand chef blanc ?

— Sassoon est toujours à Los Angeles, et il y reste pour l'instant. Comme je vous l'ai dit, il est très ennuyé. D'abord, parce que tout cela s'est produit chez lui, ou presque. Ensuite, le directeur du F.B.I. arrive à tire-d'aile de Washington. Troisièmement, la C.I.A. a eu vent de l'affaire et veut entrer en action. Or, comme tout le monde le sait sans doute fort bien, le F.B.I. et la C.I.A. ne se parlent guère ces jours-ci, et, même quand ils se parlent, on peut entendre la glace craquer.

— Comment veulent-ils entrer en action ?

— Je vais y venir. Dans un moment, nous allons faire un petit tour en hélicoptère, destination Pasadena. Le patron a dit « 9 heures », et nous le rencontrerons exactement à 9 heures.

— Le F.B.I., fit remarquer Ryder avec douceur, n'a pas juridiction sur un policier qui a donné sa démission.

— Je ne me donnerai même pas la peine de vous dire « s'il vous plaît ». Du reste, un troupeau de chevaux sauvages ne vous empêcherait pas de faire ce qui vous plaît. »

Dunne rangea soigneusement quelques papiers en pile sur son bureau.

« Pendant que Jeff et vous vous reposiez confortablement, reprit-il, nous avons travaillé dur, selon notre habitude, sans désemparer de la nuit. Vous désirez prendre des notes ?

— Pas besoin. Jeff me sert de banque de données. Il est capable d'identifier plus d'un millier de plaques minéralogiques dans un rayon de 50 kilomètres.

— J'aimerais bien que nous n'ayons à nous occuper que de plaques minéralogiques. Eh bien... pour commencer : notre ami Carlton, le chef adjoint du service de sécurité de la centrale, qui a été enlevé hier avec le combustible nucléaire. Il y a ici une espèce de dossier à son sujet. Il a été capitaine dans l'armée, au service de renseignements, puis à une base de l'OTAN, en Allemagne. Rien d'extravagant, pas de roman de cape et d'épée, pas d'affaire d'espionnage ou de contre-espionnage. Mais il semble qu'il se soit infiltré dans une cellule communiste formée par des Allemands qui travaillaient à la base, et on l'a soupçonné — sans preuve — d'être devenu un peu trop intime avec eux. On lui a alors offert de le transférer dans un bataillon de chars régulier, il a refusé et il a démissionné. Il n'a pas été dégradé, et on ne l'a pas obligé à démissionner ; disons que l'armée n'a pas pris cette position-là, c'est du moins ce qu'elle affirme. Probablement est-ce exact.

— Quelque injustifiés que puissent être les soupçons qui pèsent sur un homme, il est compréhensible que l'armée ne prenne pas de risques. Fin de citation : enfin, tant que le Pentagone sera décidé à la boucler.

— En somme, il subsiste une probabilité de collusion avec les communistes ?

— Cela serait suffisant pour la C.I.A. Vous ne pouvez pas vous balader du côté du Pentagone sans vous casser le nez sur leurs agents...

» Passons. Maintenant, les références de Carlton dans le domaine de la sécurité. Il a travaillé pour une centrale de la Commission de l'énergie atomique dans l'Illinois. Le rapport est excellent : le chef du service de sécurité de cette centrale a contrôlé tous les contacts qu'il prenait. Après cela, il a donné la référence d'une centrale nucléaire de Brown's Ferry, une filiale de la Tennessee Valley Authority, à Decator, dans l'Alabama : or, il n'y a jamais été ; enfin, en tout cas, pas sous le nom de Carlton et pas au service de sécurité. Peut-être à un autre titre et sous un autre nom, mais c'est improbable. Soit dit en passant, il s'est produit là-bas, au moment où il a prétendu y être, un incendie désastreux, mais ce n'est certainement pas lui qui l'a provoqué : c'était un technicien qui cherchait une fuite avec une bougie allumée... et qui l'a trouvée.

— Alors, comment Carlton a-t-il pu donner cette référence ? demanda Jeff.

— Un faux.

— Est-ce que Ferguson, le chef du service de sécurité de San-Ruffino, n'a pas vérifié la chose ?

— Il reconnaît ne pas l'avoir fait, dit Dunne qui, pendant un bref instant, eut l'air très fatigué. Ferguson lui-même avait travaillé auparavant dans cette centrale de l'Alabama ; il dit que Carlton était informé de tant de détails sur cette usine, y compris sur le fameux incendie, qu'il a jugé inutile de contrôler.

— Comment Carlton a-t-il pu être informé de cet incendie ?

— Ce n'était pas un secret. Le public était au courant.

— Combien de temps était-il censé y avoir été ? demanda Ryder.

— Quinze mois.

— Il pourrait donc avoir quitté la scène durant toute cette période ?

— Sergent Ryder, un homme qui a du savoir-faire peut disparaître pendant quinze ans, aux États-Unis, sans jamais faire surface.

— Il se peut qu'il n'ait pas été aux États-Unis. Rien ne prouve qu'il n'ait pas un passeport chez lui. »

Dunne regarda Ryder, acquiesça et nota quelque chose sur un papier.

« Washington a effectué un contrôle, reprit-il, au bureau de la Commission de l'énergie atomique, 1717 Rue H. On y prend note de toutes les demandes de renseignements, des noms de ceux qui consultent les fichiers et les registres relatifs aux installations atomiques. Mais personne n'a jamais obtenu de renseignements sur San-Ruffino, pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. Alors, j'ai tiré Jablonsky de son lit pour l'interroger ; il a commencé par se montrer très réticent, il a fallu que je recoure aux menaces habituelles du F.B.I., et il a fini par reconnaître qu'ils projetaient de construire un surrégénérateur à San-Ruffino. Celui-ci dépendrait évidemment de la Commission de l'énergie atomique. Secret absolu, donc aucun dossier à Washington.

— Ainsi, vous pensez que Carlton est bien notre homme ?

— Oui. Mais cela ne nous avance pas beaucoup, maintenant qu'il est planqué avec Morro. »

Dunne consulta un autre papier.

« Vous vouliez une liste de toutes les organisations... « réussies », avez-vous dit, je crois, de dingues ou d'excentriques en Californie. La voilà. Je vous avais parlé de deux cents, il y en a en fait seulement cent trente-cinq. Mais, même comme cela, on m'a dit qu'il faudrait une éternité pour enquêter à leur sujet. En outre, si ceux auxquels nous pensons sont aussi intelligents et bien organisés qu'ils semblent l'être, ils bénéficient certainement d'une protection sans défaut.

— On peut réduire de beaucoup cette liste. D'une part, il ne peut s'agir que d'un très grand groupe. D'autre part, ce doit être un groupe relativement récent, qui ne s'est constitué que pour cette affaire-là. Disons au cours de l'année écoulée.

— Les effectifs et les dates, nota Dunne avec résignation. Est-ce que vous vous rendez compte du boulot que nous avons ? Bon. Maintenant vient le tour de notre ami Morro. Bien entendu, ni nos services, ni ceux de la police ne savent rien de lui, ni d'aucun criminel qui porte un bandeau sur l'œil et ait les mains abîmées.

— La note sténographiée de Susan, intervint Jeff en regardant son père. Rappelle-toi. Elle a écrit « Américain ? » Américain, point d'interrogation.

— C'est vrai. Eh ! bien, major, notez encore, s'il vous plaît, qu'il vous faut contacter Interpol à Paris.

— D'accord, Interpol, c'est noté. Passons maintenant aux coupures que vous avez piquées chez Donahure. Oh ! c'était très facile. Il suffisait de réveiller la moitié des directeurs de banque et des caissiers du comté ! Elles ont été prélevées à l'agence locale de la Banque d'Amérique, il y a quatre jours, par une jeune femme portant de grosses lunettes teintées et ayant de longs cheveux blonds.

— C'est-à-dire une dame emperruquée qui jouissait d'un angle de vision de 360 degrés.

— A peu près. Elle a donné comme nom Mme Jean Hart, 800 Cromwell Ridge. Effectivement, il y a une Mme Jean Hart à cette adresse. Elle a dans les soixante-dix ans et n'a pas de compte à cette agence. Le caissier n'a pas compté les billets ; il s'est contenté de lui remettre 10.000 dollars en dix liasses.

— Que Donahure a répartis ensuite en huit, pour les remettre à huit banques, sans doute. Il faut relever les empreintes.

— C'est fait. Un de mes gars, avec l'aide d'un ami à vous, un certain sergent Parker — qui, tout comme vous, n'a pas l'air de chérir particulièrement Donahure — les a relevées ce matin sur le coup de 3 heures.

— Vous avez vraiment eu beaucoup de boulot.

— Pas moi. Moi, je suis resté assis ici à faire grossir les frais téléphoniques du F.B.I. Mais j'ai eu quatorze gars solides qui ont travaillé pour moi durant toute la nuit. Pour en revenir aux empreintes : oui, on a trouvé des spécimens tout à fait nets de celles de Donahure sur ces billets. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'on y a aussi trouvé des bons échantillons des empreintes digitales de LeWinter.

— C'est lui le payeur. Et qu'en est-il de son automatique ?

— Rien. Il n'est pas enregistré. LeWinter ne peut être suspecté à cause de cela : les juges sont sans cesse menacés et doivent se défendre. L'arme n'a pas été utilisée récemment : il y a de la poussière dans le canon. Quant au silencieux, c'est probablement un indice révélateur du type d'homme qu'est LeWinter, mais on ne peut pas pendre quelqu'un à cause de cela.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

COLOMBIE

Le président Turbay annonce une « grande croisade contre l'insécurité »

De notre envoyé spécial

Bogota. — Une *« grande croisade contre l'insécurité »* : en prononçant son discours d'investiture, le lundi 7 août, le nouveau président colombien, M. Julio Cesar Turbay a affirmé qu'il s'agirait là de l'objectif principal de son mandat. Il a annoncé qu'il demanderait à cette fin aux parlementaires des pouvoirs d'exception.

En assumant la présidence il y a quatre ans, son prédécesseur, M. Alfonso Lopez Michelsen, avait lui aussi demandé des pouvoirs extraordinaires au congrès : mais c'était pour promulguer des réformes de structures dans le domaine économique.

M. Turbay, dans son discours prononcé devant le Congrès en présence des chefs d'Etat de Bolivie, d'Equateur, de Panama et du Venezuela, a longuement développé les principaux points de son programme, qui paraît surtout se distinguer par la continuité. En matière économique et sociale, il reprend essentiellement les options de son prédécesseur. En politique internationale, il a annoncé une « grande ouverture diplomatique vers les centres vitaux de l'Afrique ». Evoquant ensuite les relations avec les Etats-Unis, qui sont passées par une phase difficile à la suite de nombreuses accusations présentant la Colombie comme l'un des centres du trafic interaméricain de drogue, le président Turbay a affirmé que son gouvernement *« fera tout ce qui est à sa portée pour empêcher ce trafic »*, ajoutant cependant que celui-ci *« serait plus contrôlable si le gouvernement américain pouvait mettre fin à l'assistance financière que les délinquants reçoivent de la part des trafiquants et des consommateurs nord-américains. »*

M. Turbay a par ailleurs promis qu'il appliquerait une politique de concertation avec le parti conservateur sur tous les grands problèmes nationaux. Le système de front national qui assurait depuis vingt ans la parité au gouvernement des deux grands partis traditionnels a pris officiellement fin le 7 août 1978. La Constitution prévoit cependant une représentation « adéquate » pour le parti minoritaire, et le gouvernement présenté dans la soirée par le nouveau président comprend sept libéraux, cinq conservateurs et un membre des forces armées.

Contrairement à son prédécesseur, M. Turbay a d'ailleurs obtenu le concours des deux secteurs du parti conservateur, ce qui, ajouté à celui de son parti, lui assure l'appui de plus de 90 % des parlementaires.

La demande de pouvoirs extraordinaires constitue sans conteste la partie la plus importante de son discours d'investiture. Son approbation par le Congrès ne fait aucun doute, mais elle risque de provoquer un tollé dans les milieux d'opposition non liés aux deux partis traditionnels. Ceux-ci ne manqueront pas de souligner que le problème réside moins dans la création de nouvelles formules juridiques répressives que dans le respect des lois existantes. La vague de scandales qui a atteint ces derniers mois nombre de dirigeants des deux grands partis ne peut à cet égard que les conforter dans cette impression. — Th. M.

LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement :

— Ministre de l'intérieur : M. German Zea (libéral) ;

— Affaires étrangères : M. Indalecio Lievano Aguirre (libéral) ;

— Défense : général Luis Carlos Camacho ;

— Justice : M. Hugo Escobar (conservateur) ;

— Finances : M. Jaime Garcia Parra (conservateur) ;

— Agriculture : M. German Bula (libéral) ;

— Travail : M. Rodrigo Marin (conservateur) ;

— Santé : M. Alfonso Jaramillo (libéral) ;

— Développement : M. Gilberto Echeverri (libéral) ;

— Mines et énergie : M. Alberto Vazquez Restrepo (conservateur) ;

— Travaux publics : M. Enrique Vargas (libéral) ;

— Communications : M. Jose Maria Arias (libéral).

Le secrétaire général du gouvernement Turbay est M. Alvaro Perez Vives (libéral).

ARGENTINE

LA POLICE « RETROUVE » DEUX CENT UNE PERSONNES PORTÉES DISPARUES

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter*). — Les autorités argentines de police ont annoncé, lundi 7 août, que deux cent une personnes, qui étaient portées « disparues » par leurs familles, avaient été retrouvées. Une liste complète a été publiée. La police n'indique pas, toutefois, si les intéressés sont encore emprisonnés, en cours de jugement, assignés à résidence ou en liberté. Le général Edmundo Ojeda, qui commande la police fédérale, a toutefois précisé que ces deux cent une personnes avaient *« regagné leur foyer ou les institutions où elles avaient été incarcérées »*. L'état de santé de certaines d'entre elles est officiellement considéré comme « incertain ».

La publication de cette liste porte à cinq cent vingt, selon la police, le nombre des Argentins considérés comme « disparus » par leurs familles, et qui ont pu être retrouvés, pour la seule année 1978. Une information, parue dans la presse de Buenos-Aires en avril dernier, et signée par trois organisations de défense des droits de l'homme, faisait état de plus de deux mille cinq cents disparitions. Chiffre comparable à celui qui figure au bas de la liste établie par un comité réunissant différents partis politiques argentins, et récemment remise au gouvernement. Selon les estimations d'Amnesty International, le chiffre total des disparitions depuis l'arrivée au pouvoir de la Junte, en mars 1976, atteindrait quinze mille, parmi lesquelles figurent sept Français, dont deux religieuses.

Le fait que les autorités argentines aient « retrouvé » deux cent une des personnes considérées comme disparues pourrait s'inscrire parmi les efforts entrepris par le gouvernement de Buenos-Aires pour améliorer son « image » intérieure et extérieure (*le Monde* du 2 août).

CHILI

« Le général Pinochet est l'obstacle fondamental à tout retour à la démocratie »

nous déclare M. Altamirano, leader du P.S.

Quelques jours après la destitution du général Leigh et l'inculpation à Washington de l'ancien chef de la police politique de Santiago pour complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende, nous avons demandé à M. Carlos Altamirano, secrétaire général en exil du parti socialiste chilien, de passage à Paris, son opinion sur la situation dans son pays et en Amérique latine.

Après quasiment une demi-décennie d'exil, l'homme apparaît moins fiévreux. Non pas moins convaincu. M. Carlos Altamirano martèle ses affirmations comme naguère. Son optimisme *« pour le long terme »* n'est pas entamé. Mais son *« pessisisme à moyen terme »* sur les possibilités d'évolution démocratique en Amérique latine l'a peut-être conduit à cacher cette colère qui, dans les années de l'Unité populaire et après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, paraissait le hanter.

Peut-être, aussi, la sérénité lui vient-elle de savoir que son parti, qui avait souffert non seulement des coups que lui avait portés le régime militaire, mais également de sérieuses divisions internes, fonctionne désormais sur une base plus unie, après l'élimination de son *« courant gauchiste »* — sanctionnée lors d'une réunion à Alger, en mars dernier. Le P.S. chilien a ainsi recouvré sa position d'*« axe de la gauche chilienne »*, de parti *« sans lequel aucune solution stable et réelle de retour à la démocratie ne peut être envisagée au Chili »*.

L'*« affaire Letelier »*, c'est, pour M. Carlos Altamirano, *« la plus grande ignominie, pour un gouvernement, de toute l'histoire du Chili. Qu'un président de la République de notre pays puisse être personnellement soupçonné d'assassinat, cela est sans précédent. Mais, pour nous, cela a valeur de précédent : nul ne pourra, désormais, faire objection à ce que, le jour venu, les criminels chiliens soient poursuivis. »*

La récente destitution du général Leigh inspire à M. aCrlos Altamirano les rifiexions suivantes: *« Pinochet a gagné ce round. C'est le fasciste le plus faible, Leigh, qui a perdu. Le plus fort a encore renforcé son pouvoir personnel, comme caudillo. Et le plus fort, c'est celui qui a l'appui inconditionnel des monopoles chiliens et des intérêts multinationaux américains. Cet épisode est, aussi, un échec, temporaire, pour le président Carter. »*

Où en sont les relations entre la gauche et la démocratie chrétienne ?

« Nous insistons auprès de la D.C. afin que soit signé un accord politique en vue de coordonner les actions de toutes les forces démocratiques chiliennes contre Pinochet. La démocratie chrétienne doit comprendre, aujourd'hui mieux qu'hier, que Pinochet est l'obstacle fondamental à tout retour à la démocratie. Nous estimons positives les positions récemment assumées par Eduardo Frei ces derniers temps. »

Dans les milieux de réfugiés chiliens proches de l'Unité populaire, on estime que la grande formation centriste chilienne ne consentira jamais à former avec la gauche ce vaste *« front antifasciste »* auquel rêve l'Unité populaire, ne serait-ce que parce qu'elle n'est pas intimement convaincue que la junte militaire est fasciste. Elle tient, en outre, à conserver son image de force du juste milieu, indépendante. Aussi rompt-elle, chaque fois que le régime est en perte de vitesse, ce dialogue qu'elle noue lorsqu'il paraît plus vigoureux. Mais on apprécie, à gauche, de récentes déclarations de M. Eduardo Frei, qui estimerait, désormais, qu'il faut s'entendre avec *« tout »* le P.S. — et ne pas, non plus, prétendre à diviser l'Unité populaire — et qui rejetterait toute hypothèse de régime *« sous tutelle militaire »*.

Des pressions sociales démocrates

Le secrétaire général du P.S. fait aujourd'hui un reproche fondamental au général Pinochet : celui d'*« avoir compromis de façon très grave, peut-être irréparable, la sécurité et la souveraineté du pays. Le Chili n'a jamais été aussi isolé internationalement et divisé à l'intérieur que depuis 1973. L'Argentine, par exemple, sait bien que n'importe quel autre gouvernement chilien refuserait d'accepter ses exigences, comme le fait celui-ci »*.

Allusion à la qurelle du canal de Beagle, où un arbitrage international a fait droit à la revendication de Santiago sur trois îlots situés à l'extrême sud du continent, et que Buenos-Aires a refusé de reconnaître.

M. Altamirano note, d'autre part, que toutes les chancelleries latino-américaines, sans exception, ainsi que les Etats-Unis se sont prononcés, désormais, en faveur de la revendication bolivienne d'un accès à la mer à travers des territoires que les Chiliens considèrent comme leurs, depuis qu'ils les ont conquis, au siècle dernier, durant la « guerre du Pacifique ».

Y a-t-il un *« projet social-démocrate européen pour l'Amérique latine »* ? avons-nous encore demandé au secrétaire du P.S. chilien.

Il constate que le S.P.D. allemand est très actif dans la plupart des pays du sous-continent, accordant par le biais de la Fondation Friedrich-Hebert des bourses à des syndicalistes, des voyages à des personnalités, créant des écoles de cadres, favorisant l'action de partis considérés comme proches de la social-démocratie. *« Le S.P.D. est le seul parti de l'Internationale socialiste qui ait une politique internationale. »* Il est un très bon véhicule des intérêts allemands un peu partout dans le monde, et notamment en Afrique et en Amérique latine. Au Chili même, *« des forces intérieures et internationales font pression pour créer au sein du P.S. une scission de type social-démocrate à l'allemande, qui s'entendrait, en marge de l'Unité populaire, avec la démocratie chrétienne »*. Le projet d'une telle force ne serait évidemment pas une transformation sociale, mais le maintien, pour l'essentiel, des structures capitalistes actuelles.

M. Altamirano ne pense pas que l'on puisse purement et simplement soutenir, comme on le fait fréquemment à gauche, que la social-démocratie allemande est un simple *« relais de l'impérialisme nord-américain »*. Il estime que les intérêts de Bonn et de Washington peuvent sérieusement diverger, comme on l'a vu dans le cas de l'accord nucléaire signé en 1975 entre l'Allemagne fédérale et le Brésil, et que les Etats-Unis, soucieux d'éviter la prolifération nucléaire, en Amérique latine notamment, n'ont pas pu faire annuler, malgré de fortes pressions sur leurs deux alliés. Il lui semble, en outre, que l'attachement des sociaux-démocrates allemands à un retour à la démocratie en Amérique latine est plus ferme que celui de la majorité des démocrates nord-américains, peut-être parce que l'Allemagne est moins directement impliquée dans le sous-continent que les Etats-Unis.

Quelle appréciation globale, avons-nous demandé en conclusion à M. Altamirano, faites-vous de la politique du président Carter envers l'Amérique latine ?

« Tout comme celle de l'Alliance pour le progrès définie en 1961 par le président Kennedy, la politique des droits de l'homme du président Carter a sans doute un fondement moral, honnête. J'observe, pourtant, qu'elle a moins de rigueur, puisqu'elle ne vise à aucun changement de structures. Or le respect des droits de l'homme, en Amérique latine, implique de tels changements : c'est pour préserver des structures économiques et sociales qui les avantagent que les classes dominantes mettent en place des dictatures.

» Dans les pays à régime militaire qui, sous la pression des Etats-Unis, ont recherché, ces dernières semaines, une légitimation dans le suffrage universel, le processus a échoué [en Bolivie] *ou échouera si le candidat le plus à gauche l'emporte* [en Equateur]. *A moyen terme, l'Amérique latine demeurera la proie de régimes hautement autoritaires et répressifs »*, conclut le secrétaire général du P.S. chilien.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

HONDURAS

Une junte militaire remplace le général Melgar déposé à la suite d'un coup d'État

Tegucigalpa (*A.F.P.*). — Le chef d'Etat du Honduras, le général Juan Alberto Melgar Castro, a été déposé, lundi soir 7 août, à la suite d'un coup d'Etat et remplacé par un triumvirat militaire, a-t-on annoncé dans la nuit de lundi à mardi à Tegucigalpa.

Les membres du triumvirat sont : le colonel Policarpo Juan Paz Garcia, actuel chef des forces armées, le colonel Domingo Alvarez Cruz, commandant général de l'armée de l'air, et le lieutenant-colonel Amilcar Zelaya Rodriguez, commandant de la force de sécurité publique (police). L'annonce du coup d'Etat a été faite par la junte dans un communiqué radio-télévisé à 21 h. 30, heure locale.

Ultérieurement, le Conseil supérieur des forces armées a annoncé que le chef d'Etat du Honduras, Juan Alberto Melgar Castro, *« a présenté sa démission »* et qu'une *« junte militaire de gouvernement »* assumera désormais le pouvoir.

Le communiqué précise que le *« Conseil supérieur des forces armées suivra la politique établie dans le programme du 22 avril 1975, jour de l'arrivée au pouvoir de Melgar Castro »*. Il réaffirme également son intention de *« mener à bien des élections honnêtes et libres »*. Celles-ci sont prévues le 20 avril 1980.

Le triumvirat promet également *« de respecter et de garantir la liberté de la presse, de soutenir les programmes de réforme agraire et toutes les conquêtes du mouvement ouvrier et paysan hondurien »*.

[Le général Juan Alberto Melgar avait renversé le général Lopez Arellano le 22 avril 1975 à la suite d'une affaire de pots-de-vin versés par la société bananière américaine United Brands Co. à des personnalités du gouvernement. Le général Melgar avait décrété une réforme agraire qui avait aussitôt suscité l'hostilité des grands propriétaires terriens du Honduras. Le général avait également annoncé la fin des « privilèges » des sociétés étrangères, toutes-puissantes dans ce petit pays d'Amérique centrale. En annonçant leur intention de rester fidèles au programme défini en 1975 par le général Melgar, les membres de la nouvelle junte de gouvernement ne dévoilent pas les véritables motifs du coup d'Etat.]

PANAMA

LE GÉNÉRAL TORRIJOS DISPOSERA DE LA MAJORITÉ DANS LA PROCHAINE ASSEMBLÉE NATIONALE

Panama (*A.F.P.*). — Quatre-vingt pour cent des électeurs panaméens se sont rendus aux urnes dimanche 6 août pour élire la prochaine assemblée nationale des représentants des communautés.

Une première analyse du scrutin montre que le général Omar Torrijos, chef du gouvernement, aura une majorité suffisante à cette assemblée pour être élu président de la République, le 11 octobre prochain. Elle révèle également une convergence de l'électorat vers le centre, au détriment de la gauche et de la droite.

Vingt et un recteurs d'universités du continent ont constaté lundi que *« les sélections se sont déroulées dans un esprit civique et démocratique, avec une participation populaire croissante et sans intervention des forces de l'ordre »*.

Dans cette déclaration, faite au cours d'une visite au président de la République, M. Demetrio Basilio Lakas, les recteurs ont ajouté que *« le peuple et le gouvernement panaméens ont donné au continent américain un exemple édifiant de responsabilité et de maturité politique »*.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● TROIS NOUVELLES VICTIMES de l'Escadron de la mort ont été découvertes le lundi 7 août dans la banlieue de Rio-de-Janeiro. Des marques de torture étaient apparentes sur les cadavres. On considère généralement que l'Escadron de la mort est composé de policiers. — (*A.F.P.*)

Bolivie

● LE GENERAL JUAN PEREDA ASBUN, nouveau président de la Bolivie, a déclaré le lundi 7 août à La Paz que de nouvelles élections auraient lieu en 1980 et qu'il ne serait pas candidat. Il a ajouté que son gouvernement assurerait la transition jusqu'au retour au régime constitutionnel en 1980. — (*Reuter.*)

Cuba

● MILLE TROIS CENTS MEDECINS CUBAINS prêtent leur concours à vingt pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, a annoncé dimanche 6 août à La Havane le ministre de la santé, M. Jose A. Gutierrez - Muniz. L'Angola, l'Algérie, le Mozambique, le Congo, le Vietnam, la Jamaïque et l'Ethiopie figurent au nombre des pays qui bénéficient de cette aide cubaine.

Guinée

● UNE DELEGATION AMERICAINE conduite par M. Richard Moose, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires africaines, a quitté Conakry samedi 5 août, au terme d'une visite de trois jours. Au cours de son séjour, M. Moose s'est entretenu, avec M. Sekou Touré, du *« rôle des Etats-Unis dans les investissements en Guinée »* et des moyens de *« renforcer la coopération entre les deux pays »*.

Nicaragua

● UN GROUPE D'UNE VINGTAINE D'ETUDIANTS masqués ont occupés, le lundi 7 août, le siège local des Nations unies dans la capitale, Managua, pour protester contre le régime du président Anastasio Somoza. — (*A.P.*)

Ouganda

● UN DEMENTI DU MARECHAL IDI AMIN DADA. — *« Au cas où il lui serait nécessaire de faire appel à des troupes étrangères, l'Ouganda se tournerait vers ses voisins tels que le Kenya, le Zaïre ou le Soudan, plutôt que vers un pays lointain comme Cuba »*, a déclaré lundi 7 août le président Idi Amin Dada, démentant les informations de l'*Observer* sur l'arrivée d'une compagnie de soldats cubains à Kampala (*le Monde* du 8 août). D'autre part, le ministre ougandais du Plan, M. Jumba Masagazi, a été nommé, de surcroît, ministre des finances. Il succède à ce poste au général Moses Ali, rayé des cadres de l'armée le mois dernier. — (*Reuter.*)

Pérou

● LE PERSONNEL ADMINISTRATIF de la société américaine Southern Peru Copper Corporation (S.P.C.C.) s'est mis en grève, le lundi 7 août, par solidarité avec les mineurs péruviens qui ont débrayé le vendredi 4 août pour obtenir la réintégration de quatre cents de leurs camarades licenciés, à la suite d'une grève générale en juillet 1977. Selon la Fédération nationale des mineurs et métallos (60 à 70 % des effectifs), toutes les mines gérées par l'Etat sont paralysées. — (*Reuter.*)

République Sud-Africaine

● LE DOYEN DE L'EGLISE ANGLICANE DE GABORONE (Botswana), le révérend Michael Molale, arrêté par la sûreté sud-africaine pour *« interrogatoire »* le 23 juillet dernier, alors qu'il se trouvait en transit à Johannesburg, a été remis en liberté le lundi 7 août. Le doyen s'occupe activement d'un programme d'aide aux réfugiés politiques d'Afrique du Sud ayant trouvé asile au Botswana. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● LES AUTORITES rhodésiennes ont annoncé, lundi 7 août, que trente personnes, dont un lieutenant de l'armée, ont été tuées par attentats et dans les combats au cours des derniers jours.

D'autre part, six Africains ont été blessés dimanche soir au cours d'une attaque de guérilleros à Glen-Norah, dans un faubourg noir de Salisbury. — (*U.P.I., A.F.P.*)

Paraguay

● LES NEUF PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE sont intervenus auprès du gouvernement paraguayen en faveur de l'opposant politique paraguayen, M. Domingo Laino, dont ils ont appris l'arrestation, au début de juillet, *« avec consternation »*. Membre du parti libéral « authentique » qui est interdit, M. Laino, ancien député, avait été arrêté à Asuncion au retour d'un voyage aux Etats-Unis où il avait prôné l'arrêt de l'aide américaine à son pays. Son arrestation pour « activités subversives » a déjà provoqué un certain refroidissement dans les relations entre Washington et le Paraguay. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Albanie

La rupture avec Pékin oblige Tirana à rechercher d'autres partenaires économiques et politiques

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un mois après l'arrêt de l'aide économique et militaire chinoise, et à la suite de l'exposé au grand jour, le 29 juillet, de sa brouille idéologique avec Pékin, on ne voit pas encore clairement quelle politique de rechange va adopter l'Albanie. En revanche, il est certain que les dirigeants de Tirana se trouvent soudain confrontés, et peut-être plus brutalement qu'ils ne l'avaient imaginé, à une série de choix, tant dans le domaine intérieur qu'international.

Les problèmes immédiats les plus graves sont d'ordre économique. La presse de Tirana le reconnaît ouvertement. « *Les actes malveillants et hostiles du gouvernement chinois à l'égard de l'Albanie créeront certaines difficultés pour la construction et la mise en marche dans les délais prévus des ouvrages auxquels la République populaire de Chine s'était engagée* », écrivait le 2 août *Zeri I Popullit*, l'organe du Parti du travail albanais (P.T.A.). Sur les cent quarante-deux projets de coopération établis avec Pékin, quatre-vingt-onze seulement, si l'on en croit la note chinoise du 13 juillet, seraient, à ce jour, terminés, vingt-trois seraient à un stade plus ou moins avancé dans la phase de conception. Aucune indication n'est donnée dans la note sur les onze projets restants. Dans sa lettre du 29 juillet au comité central du P.C. Chinois, Tirama n'a pas démenti ce décompte. Comment les Albanais vont-ils mener à bien la réalisation des ouvrages laissés en plan, compte tenu en outre du fait mentionné dans la lettre du P.T.A. que les spécialistes chinois auraient « *brûlé ou emporté tous les documents technique* » ?

Premier partenaire commercial de l'Albanie, la Chine couvrait environ un tiers de ses besoins. L'arrêt de son aide économique n'implique pas obligatoirement que les relations commerciales vont brusquement tomber à zéro entre les deux pays. On peut imaginer qu'un minimum de liens seront maintenus, comme cela paraît être le souhait de part et d'autre. Les échanges n'en vont pas moins connaître une chute brutale. Où, pour Tirana, trouver des partenaires de rechange ?

Ces derniers mois, les relations avec la Grèce et la Turquie ont connu une amélioration sensible. Le ministre grec du commerce extérieur s'est rendu en visite à Tirana. Mais ce n'est évidemment pas à Athènes que les Albanais pourront acheter les pièces de rechange des Mig-21 livrés par les Chinois. La France, avec laquelle les relations sont traditionnellement bonnes, et l'Italie pourraient éventuellement aider à colmater certaines brèches. D'autres portes vont-elles s'ouvrir ou se rouvrir ? Un rapprochement avec certains pays du bloc soviétique n'est-il pas à plus ou moins long terme inévitable ? Pour le moment, l'antisoviétisme de la presse albanaise reste toujours aussi vif, et un retournement rapide est sans doute exclu. Mais des avances plus appuyées que d'habitude ont été faites ces derniers temps aux Albanais par certains dirigeants de l'Est, par exemple par M. Jivkov, le chef du P.C. bulgare, dans son discours de Blagoevgrad, le 15 juin. Et Moscou aurait déjà transmis depuis quelque temps à Tirana une offre de coopération.

Une mentalité de « forteresse assiégée »

Une autre question à résoudre pour les dirigeants albanais est celle de leur alliance politique sur le plan international. Pour défendre son indépendance, la Roumanie a choisi, voilà une quinzaine d'années, le développement d'une diplomatie tous azimuts. L'Albanie, au contraire, semble fascinée par la tentation de l'isolement. Une tendance qu'expliquent des expériences historiques malheureuses, la configuration géographique montagneuse du pays et la mentalité de « *forteresse assiégée* » de ses dirigeants. Ni Washington, ni Moscou, ni Pékin, ni Belgrade : la politique étrangère albanaise se définit plus que jamais par le refus. Cette position est-elle, à la longue, tenable ?

La seule ouverture à laquelle se risquent aujourd'hui les communistes albanais est faite à l'intention des « authentiques » marxistes-léninisites un peu partout dans le monde. Les efforts en vue de resserrer les liens entre les partis et groupes prêts à suivre Tirana plutôt que Pékin remontent au début de l'année dernière, à la suite du septième congrès du Parti du travail. Le rapport présenté à cette occasion par M. Enver Hodja, le secrétaire général du P.T.A., fut considéré par Pékin comme antichinois et représente une ligne de clivage entre pro-Albanais et pro-Chinois au sein des marxistes-léninistes.

Au cours du premier semestre de 1977, les principaux groupes pro-albanais en Europe de l'Ouest intensifièrent leurs contacts. Des meetings communs eurent lieu à Rome, Ludwigshafen, Lisbonne, Athènes. Ouvertement appuyées par Tirana, qui alla jusqu'à dépêcher dans la capitale portugaise, en avril, un membre du comité central du P.T.A., ces rencontres contribuèrent à dégager une plate-forme commune à cinq partis marxistes-léninistes d'Allemagne fédérale, de Grèce, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Ce texte, publié le 4 novembre par *Zeri I Popullit*, se prononçait pour la lutte contre les deux super-puissances et exprimait son inquiétude devant le développement sur le plan international d'un nouvel opportunisme dont le fondement serait la théorie — chinoise — des trois mondes.

L'influence de ces groupes est cependant réduite, et on ne voit pas très bien ce que peut espérer l'Albanie d'une nouvelle Internationale placée sous sa houlette idéologique. Pourtant plus puissant, le P.C. chinois n'a jamais accordé beaucoup d'intérêt à une telle entreprise. C'était du reste l'une de ses divergences avec le P.T.A. Mais l'heure du réalisme n'a pas encore sonné à Tirana.

MANUEL LUCBERT.

Portugal

Le parti socialiste s'efforce d'éviter la formation d'un gouvernement composé d'indépendants et de techniciens

De notre correspondant

Lisbonne. — Faute d'un accord entre les partis politiques dans les délais par lui fixés — le dimanche 6 août à minuit — le général Eanes a commencé ses consultations en vue de la formation d'un gouvernement où siégeraient des indépendants et des hommes politiques détachés de leur parti, et choisis uniquement en raison de leur compétence.

Aussi a-t-il reçu à Belem dès lundi des délégations de toutes les formations représentées au Parlement. Il leur a remis une première liste d'une vingtaine de personnalités civiles et militaires susceptibles d'être nommées au poste de premier ministre. Le président de la République a suggéré d'autre part que des ministères comme celui de l'intérieur et des travaux publics soient obligatoirement confiés à des militaires ou à des indépendants. Il prétend éviter ainsi l'utilisation partisane de certains secteurs gouvernementaux dans la perspective d'élections législatives anticipées.

Le Conseil de la révolution devait se réunir ce mardi 8 août afin de se prononcer, conformément à la Constitution, sur le choix du nouveau chef du gouvernement. Avant d'annoncer sa décision, le général Eanes aura mercredi un entretien avec les leaders des partis. Le projet présidentiel se heurte encore aux réticences des socialistes. M. Soares a déclaré que l'attitude de son parti dépendra du choix du premier ministre, de la composition du gouvernement et du programme que celui-ci doit présenter à l'Assemblée dix jours après son investiture.

Jusqu'à présent, les socialistes n'ont rien fait pour améliorer leurs relations avec le président de la République, relations extrêmement tendues après le renvoi de M. Soares.

Pour les centristes, le gouvernement ayant la « confiance présidentielle » devrait être dirigé par un membre du P.S. Le C.D.S. insiste en outre sur la nécessité de dégager une *majorité* parlementaire assez large pour donner au nouveau gouvernement la possibilité de se maintenir jusqu'en 1980.

La position du P.S.D.

Le P.C.P., pour sa part, ne paraît pas souhaiter non plus un éloignement des socialistes. Malgré les déclarations de circonstance de ses dirigeants, le parti communiste s'accommoderait d'un replâtrage de la coalition P.S.-C.D.S. au pouvoir jusqu'à la fin du mois de juillet. Il a d'abord essayé de minimiser les effets de la crise provoquée par le C.D.S. lorsque ce parti a voulu imposer à ses partenaires un remaniement ministériel touchant en particulier le secteur de l'agriculture : « *Il faut éviter qu'à ce gouvernement en succède un autre, encore plus à droite* », déclarait M. Cunhal. La rupture confirmée, le P.C.P. proposa alors un gouvernement à dominante socialiste bénéficiant au Parlement d'une majorité de gauche P.S.-P.C.P. Il se montrait défavorable à toute formule basée sur une intervention directe du président de la République. Depuis, le parti communiste a assoupli sa position à l'égard de la formule de « gouvernement présidentiel ». En même temps, il a critiqué la tension entre M. Soares et le chef de l'Etat, qui « favorise la droite ».

Le commandant Victor Alvès et d'autres membres du Conseil de la révolution, dont le commandant Melo Antunès, se sont, de leur côté, opposés à la décision du président de la République de renvoyer M. Soares. Selon eux, un gouvernement dirigé par un leader socialiste devait rester en place, en dépit de la démission des trois ministres centristes survenue le 24 juillet, afin de préparer des élections anticipées.

De toutes les formations politiques, seul le P.S.D. de M. Sa Carneiro paraît intéressé à une solution excluant le P.S. Il n'écarte même pas la possibilité que le prochain gouvernement soit soutenu à l'Assemblée par les centristes, les sociaux-démocrates et les communistes. Il est également le seul parti à souhaiter la désignation d'un militaire comme premier ministre : le colonel Firmino Miguel aurait ses suffrages. M. Sa Carneiro espère ainsi provoquer une désagrégation du P.S. où, à droite comme à gauche, des voix s'élèveraient pour protester contre l'attitude oppositionnelle adoptée par la direction du parti. Il est pourtant peu probable que le P.S. accepte d'abandonner les positions importantes qu'il a conquises dans l'appareil d'Etat. Il contrôle la plupart des journaux nationalisés, un grand nombre de préfectures, la majorité des directions générales dans les ministères. En créant des obstacles à la formation d'un gouvernement de la « confiance présidentielle », le P.S. chercherait d'abord à éviter qu'un de ses membres soit désigné premier ministre. En effet, l'heure n'a pas encore sonné pour M. Soares de se trouver un successeur au sein de son propre parti. M. Soares chercherait, d'autre part, à minimiser le rôle du général Eanes, la politique du nouveau gouvernement devant, selon lui, être discutée avec le premier ministre désigné.

JOSÉ REBELO.

● TROIS CENTS REFUGIES ANGOLAIS désireux de rentrer dans leur pays ont quitté Lisbonne la semaine dernière grâce à un « *pont aérien* », établi entre la capitale portugaise et Luanda, par les gouvernements portugais et angolais et par le haut commissariat des Nation unies pour les réfugiés. Près de deux mille trois cents Angolais, qui s'étaient réfugiés au Portugal après l'indépendance de leur pays, en novembre 1975, ont manifesté le désir de retourner chez eux. — *(A.F.P.)*.

● RECTIFICATIF. — Lors de l'affaire Profumo, en Grande-Bretagne en 1963, le gouvernement conservateur, et non travailliste, comme indiqué par erreur (*le Monde* daté 6 et 7 août), était dirigé par M. Macmillan.

ASIE

Les États-Unis excluent une normalisation « dans un proche avenir » de leurs rapports avec le Cambodge

Une normalisation des relations entre le Cambodge et les Etats-Unis est exclue pour le moment, a dit lundi 7 août à Washington un porte-parole du département d'Etat, en réponse à M. Ieng Sary, vice-premier ministre khmer chargé des affaires étrangères, qui avait assuré au « Monde » ne pas « voir de problème » dans l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays (nos éditions datées 30-31 juillet). « A notre connaissance, c'est la première fois que le Cambodge se dit prêt à établir des relations avec les Etats-Unis, a précisé le porte-parole. Cependant, nous ne voyons pas de perspectives de normalisation de nos rapports avec le Cambodge dans un proche avenir. » De source autorisée à Washington, on indique que les Américains ont tenté d'ouvrir le dialogue avec Phnom-Penh depuis trois ans et que l'interview de M. Ieng Sary est la première réponse du Cambodge.

D'autre part, une délégation de collaborateurs du sénateur Kennedy a quitté Hanoï lundi, après une visite d'une semaine au cours de laquelle elle a été reçue par le premier ministre, M. Pham Van Dong, et par M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères. La délégation était venue chercher vingt-neuf femmes et enfants d'Américains bloqués au Sud lors de la fin de la guerre, il y a trois ans, et qui ont pu regagner les Etats-Unis.

Enfin, les négociations sino-vietnamiennes sur le sort des Chinois résidant au Vietnam se sont ouvertes ce mardi 8 août à Hanoï. A cette occasion, nous publions ci-dessous le témoignage de Mme Lilian Halls-French, sociologue, qui vient de séjourner au Vietnam dans le cadre d'une mission du C.N.R.S.

TÉMOIGNAGE

POURQUOI LES CHINOIS DU VIETNAM PARTENT-ILS ?

RETOURNER au Vietnam, cet été de 1978, c'est retrouver l'oppressante réalité d'un pays en état de guerre. Hanoï vit — plus encore qu'en 1973, — sous le signe du rationnement et des privations. Hanoï est aussi aux aguets, mobilisée tout entière par l'événement.

Ceux qui font l'événement aujourd'hui, ce sont les Hoas, les Chinois du Vietnam. Ils sont environ un million et demi, essentiellement concentrés dans les cinquième et sixième arrondissement de Saigon-Ho-Chi-Minh-Ville, l'ancienne ville chinoise de Cholon, et au nord, dans la province frontière de Quang-Ninh (700 000 à Cholon, 160 000 dans Quang-Ninh).

Au nord, dans le Quang-Ninh, sur les 180 kilomètres de route qui relient le centre minier de Hongcai à la ville frontière de Mongcai, les maisons des Hoas, couvertes de tuiles incurvées, alternent avec les maisons vietnamiennes. Dans le district de Mongcai (64 000 habitants) les Hoas constituent 50 % de la population. On les distingue facilement des Kinhs — ethnie vietnamienne — par leur chapeau plat, cette façon qu'ont les femmes de fermer leur blouse sur l'épaule droite et surtout leur parler cantonais.

Mi-juin, 80 000 Hoas avaient quitté la province, sur les 160 000 que compte le Quang-Ninh. Dans la bourgade de Hacoi, quelques dizaines de kilomètres avant la frontière, une maison sur deux est fermée ; les mêmes mots, partout inscrits en lettres blanches, barrent les portes cadenassées : « *propriétaire absent, défense d'entrer* ». Dans les rizières, la mauvaise herbe se mêle aux plants qui attendent d'être fauchés. A Mongcai, la fabrique de poteries et de céramique qui fournissait la moitié de la production du Nord est fermée : 900 ouvriers sur 1 200 étaient des Hoas. Déjà, pour assurer les récoltes et prévenir cette région du dépeuplement, les autres districts de la province, et notamment la ville de Haiphong, envoient leur contingent de travailleurs.

Villages vides

Sur la route qui mène à la frontière, notre voiture a dépassé plusieurs dizaines de familles de Hoas qui ont embarqué tout ce qu'elles possèdent — le père tirant, les enfants poussant, — dans de misérables charrettes. Au bout du voyage, une petite rivière, le Bac-Luan, sépare Mongcai de la ville chinoise de Tung-Hing ; il suffit pour la traverser de quelques coups de rame ; en saison sèche on peut la passer à gué. C'est là, l'un des endroits où les Hoas sont passés en Chine. Par groupes de trente à quarante, ils traversent le pont du Bac-Luan dans le plus grand calme et une apparente indifférence, emportant à même le dos, ou au bout de palanches poulets et pneus de bicyclette, machines à coudre et sacs de riz... Pourquoi partent-ils ? Certains nous disent l'ignorer, le village se vide, ils suivent ; d'autres ont été sensibles à l'appel fait à leur patriotisme ou aux avantages qui leur ont été promis s'ils rentraient en Chine ; la plupart disent avoir peur.

Depuis les déclarations de Phnom-Penh, en décembre 1977, qui accusait les Vietnamiens d'agression, des rumeurs alarmantes sont propagées parmi les Hoas : la guerre éclatera entre la Chine et le Vietnam, les Hoas restés au Vietnam seront alors massacrés par les Vietnamiens ou les Soviétiques, sinon jugés comme traîtres par les troupes chinoises d'occupation... Cette propagande se fait surtout de bouche à oreille ; elle est bien organisée et efficace : les Hoas vivant en communautés très serrées, qu'on persuade un membre influent de la communauté de partir et il entraîne avec lui plusieurs dizaines de personnes.

Les Hoas sont arrivés au Vietnam par vagues successives, chassés par les calamités naturelles qui ravageaient la Chine méridionale ou dans les périodes de troubles politiques. Conformément aux accords signés par les gouvernements chinois et vietnamien en 1955 puis 1961, les Hoas relèvent de la juridiction vietnamienne et ils prennent peu à peu la citoyenneté de ce pays. Quand un Hoa veut se rendre en Chine, les autorités vietnamiennes lui fournissent les papiers nécessaires, l'ambassade chinoise à Hanoï délivre un visa. Les enfants hoas ont le même programme scolaire que les enfants vietnamiens mais avec des heures de langue chinoise. C'est au Nord que l'intégration progressive des Hoas est la mieux perceptible. Insérés dans des communautés d'accueil qui gardent la langue et les coutumes chinoises, les Hoas conservent des traits socio-culturels bien particuliers ; cependant, installés définitivement au Vietnam, ils en deviennent citoyens à part entière. Nombreux sont ceux qui épousent des Vietnamiennes et bien perspicace serait l'ethnologue qui pourrait infailliblement distinguer, au Nord comme au Sud d'ailleurs, un Hoa de son voisin vietnamien.

Dans l'ancienne Saigon, la question est plus complexe. Quand on se promène à Cholon, on a l'étrange impression de quitter d'un coup le Vietnam. La ville, avec sa foule dense et bruyante, son dédale de ruelles et d'impasses, constitue bien un monde à part. Les premiers groupes chinois sont arrivés dans cette région vers la fin du dix-septième siècle ; ils ont constitué une colonie commerçante à Bien-Hoa d'abord, puis sur l'emplacement de l'ancienne capitale du Sud. Le processus de leur intégration dans la société vietnamienne fut interrompu, en 1859, quand les Français prirent la ville : les colonisateurs séparèrent, dans un but à la fois politique et économique, les Hoas du reste des Vietnamiens ; ils leur accordèrent un statut particulier et leur attribuèrent des fonctions qui permirent à de nombreux commerçants, « compradores », d'accumuler d'énormes fortunes ; certains profitèrent aussi largement de l'aide américaine et de la guerre. La puissance économique et financière de Cholon devint telle qu'elle détenait les rouages essentiels de l'économie du Sud.

L'erreur de 1975

Les Vietnamiens estiment aujourd'hui avoir commis une lourde erreur en laissant, en 1975 aux mains des négociants hoas l'intégralité de leurs stocks. Jusqu'en 1978, 70 % de la vente de détail relevait encore d'un réseau privé contrôlé par les anciens « compradores » qui exploitèrent, à leur profit, la situation de pénurie. Ainsi, une fraction de la population saigonnaise a pu mener pendant trois ans une existence luxueuse par rapport au niveau de vie général. On fait souvent état de ces ripailles qui coûtaient à chaque convive plusieurs mois du salaire d'un ouvrier. Pour remédier à cette situation lourde pour l'économie, le gouvernement décréta, en mars 1978, la fermeture de tous les « *établissements commerciaux capitalistes* ». Il était difficile, à Pékin de désapprouver directement cette mesure qui frappait indistinctement Hoas et Vietnamiens ; c'est pourtant ce fait qu'elle a invoqué pour parler de « persécutions » à l'égard de ses ressortissants au Vietnam.

Jusqu'en 1978, il était particulièrement difficile de faire dire à des Vietnamiens ce qu'ils pensaient de la Chine. Leur politique consistait à ne pas rendre publiques les dissensions qui régnaient entre les partis communistes. On peut aujourd'hui, à partir d'entretiens avec de nombreux interlocuteurs, tenter de retracer l'historique du conflit sino-vietnamien. Hanoï s'en est remis à la Chine et à l'U.R.S.S. pour apprécier la situation internationale jusqu'à l'affrontement direct avec les Etats-Unis : quand, en 1959-1960, les Nord-Vietnamiens décidèrent de passer à la lutte armée au Sud, Soviétiques et Chinois auraient tenté de les en dissuader, mais ils passèrent outre. A l'époque où la discorde éntre les partis éclata au grand jour, les Vietnamiens avancèrent leur conception des « *trois grands courants* » — pays socialistes, mouvements de libération nationale, mouvements « *ouvriers et démocratiques* » dans les pays capitalistes.

L'existence et le développement des pays socialistes constituant pour eux le facteur déterminant de l'évolution historique, ils rejettent l'attitude de Pékin qui voit dans l'U.R.S.S. l'ennemi principal. Pendant la révolution culturelle chinoise, le P.C. vietnamien a gardé le plus grand silence... mais, en 1972, l'invitation en Chine de M. Kissinger puis de M. Nixon, l'année justement où les B-52 ravageaient le Vietnam, suscita une vive émotion à Hanoï. Pékin aurait tenté, jusqu'au dernier moment, de dissuader les Nord-Vietnamiens de lancer l'offensive de 1975 ; la victoire d'avril ne fut effectivement pas annoncée avec enthousiasme par la presse et la radio chinoises. Après avril, Pékin refusa tout accord de coopération avec le Vietnam. La réalisation des travaux entrepris avec l'aide chinoise connut de sérieux retards. Le combinat sidérurgique de Thai-Nguyen, par exemple, reconstruit en 1973, garde encore un laminoir inachevé.

Selon Hanoï, les incidents ont éclaté à la frontière cambodgienne immédiatement après la victoire ; des villages vietnamiens ont été détruits, les armes saisies étaient chinoises et de fabrication récente, des conseillers chinois auraient été faits prisonniers.

A Hanoï les journaux stigmatisent l'expansionnisme chinois. En privé on parle des éventualités auxquelles on s'apprête à faire face. De nouveaux incidents sont possibles à la frontière nord qui s'étire sur 1 200 kilomètres ; des exactions pourraient être commises, qui seraient attribuées aux minorités ethniques nombreuses dans cette région. L'autre frontière, qui court sur 2 000 kilomètres, est celle du Laos ; on redoute à Hanoï que la Chine ne cherche à susciter dans ce pays un coup d'Etat qui porterait au pouvoir une équipe similaire à celle de Phnom-Penh. Des « *provocations* » pourraient aussi avoir lieu le long des 3 200 kilomètres de côte. Plusieurs cadres du parti nous ont enfin présenté comme une certitude le fait que Pékin prête main forte aux partisans de l'ancien régime de Thieu.

A quelques kilomètres au nord de la ville minière de Cam-Pha on lit, creusé en lettres immenses et dérisoires à même le flanc d'une colline, un slogan : « *Tout pour la production* ». Ce mot d'ordre qui pourtant correspond à une nécessité vitale pour le Vietnam semble à présent relégué au second plan. La milice s'entraîne, des camions chargés de troupes montent vers la frontière, le *Nhan Dan*, quotidien du parti, consacre chaque jour ses colonnes aux forces armées. Une autre guerre a-t-elle déjà commencé ?

LA MORT DE PAUL VI

Un choix très difficile pour le conclave

(Suite de la première page.)

Elle est due aussi à l'extension du conclave qui comptera cent seize membres, contre quatre-vingt-deux en 1963 (1) pour l'élection de Paul VI, et cinquante et un seulement pour celle de Jean XXIII, cinq ans plus tôt. Les cardinaux de Curie — résidant à Rome et se connaissant bien — ne constitueront qu'un quart du corps électoral (trente sur cent seize, contre trente-deux sur quatre-vingt-deux en 1963). Les autres, provenant d'une cinquantaine de pays différents, ne représenteront pas seulement *leur* propre personne : ils sont souvent à la tête de conférences épiscopales qui ont des candidats *préférés*, mais aussi des conceptions de la papauté qui ne coïncident pas toujours. S'agit-il d'élire surtout l'évêque de Rome, le premier des évêques ? Le chef de l'Eglise catholique ? Ou une sorte de secrétaire général qui garantirait le bon fonctionnement de la collégialité ?

Théoriquement, les pères du conclave devraient commencer par s'entendre *sur l'un de ces modèles*, puis choisir le candidat qui y correspondrait le mieux. Mais c'est la *théorie : ils n'auront pas l'imprudence* d'engager un débat de fond sur ce thème — il n'est pas mûr, — ni d'ailleurs le temps. Un trop long conclave donnerait l'image d'une Eglise désunie. On ne manquerait pas de le comparer à ceux de 1958 (trois jours et de 1963 (deux jours).

Ni trop jeune ni trop marqué

Quatre facteurs, qu'il est difficile de classer par ordre d'importance, vont jouer dans le choix du prochain pape : les qualités personnelles, la tendance, l'âge et la nationalité.

Les cardinaux sont plus nombreux, c'est vrai, mais ils se voient davantage qu'auparavant. La collégialité épiscopale et les rencontres auxquelles elle donne lieu favorisent la connaissance mutuelle.

Des visites relativement fréquentes à Rome permettent d'apprécier les qualités de tel ou tel cardinal de Curie, et il arrive que ceux-ci prennent l'avion à leur tour. Voyageur infatigable le cardinal Pignedoli, président du secrétariat pour les non-chrétiens, s'est fait ainsi beaucoup d'amis dans le tiers-monde. Cela ne lui a pas valu que des avantages : son image de *papabile* a été quelque peu ternie en 1976, après la rencontre islamo-chrétienne de Tripoli, où on lui avait fait signer un texte inacceptable par le Saint-Siège.

Comme toujours, les Pères du conclave chercheront un candidat qui a prouvé à la fois ses qualités de pasteur et de diplomate. Cela implique une double expérience, dans un diocèse et si possible à la Curie. Après un Paul VI hésitant et une fin de règne aussi contradictoire, beaucoup attendent du futur pape qu'il soit un homme de décision, pour ne pas dire un homme à poigne.

Le cardinal Bertoli, soixante-dix ans, discrètement appuyé par la France, correspond assez bien à cette image. Le cardinal Benelli aussi mais il est triplement handicapé : par son âge relativement jeune (cinquante-huit ans), par sa trop courte expérience pastorale (il n'est archevêque de Florence que depuis 1977) et par ses liens étroits avec Paul VI dont il était le substitut au Vatican jusqu'à cette date. Un *papabile* doit, en effet, se distinguer — mais pas trop — du pontife précédent, représenter *le* changement dans la continuité. Changement relatif, car ce conclave — le premier depuis la fin du concile Vatican II — comptera une majorité de « montiniens » : cent sept électeurs sur cent seize ont été élevés à la pourpre par Paul VI. Ils se situent, en *majorité*, dans la ligne officielle, même si une quarantaine sont considérés comme plus conservateurs et *une* vingtaine plus progressistes. Paul VI avait lui-même donné l'impression de « corriger le tir » ces derniers temps — surtout depuis l'affaire Lefebvre — en insistant sur le nécessaire équilibre entre réforme et tradition.

Le vent semble être favorable à un conservateur qui ne serait pas trop marqué à « droite » et suffisamment libre pour faire, le moment venu, des ouvertures à « gauche ». Ce conclave sera nettement plus jeune que les précédents. Seuls douze de ses membres avaient participé à l'élection de Paul VI et quatre à celle de Jean XXIII. L'Eglise a, de nouveau, besoin d'*un* pape dynamique, capable de voyager aux quatre coins du monde et dont on ne guette pas le moindre enrouement de voix. Un homme relativement jeune correspondrait à l'image qu'elle veut se donner. Mais il risquerait de vieillir dans son fauteuil pendant un quart de siècle et même davantage si Dieu lui prête vie. Rien ne l'obligerait à démissionner puisque Paul VI ne l'a pas fait lui-même après y avoir beaucoup réfléchi. Prendra-t-on ce risque ? N'étant pas habilité à désigner un pape *pour* un temps déterminé, le conclave *sera tenté de choisir* un prélat moins jeune, et il aura l'embarras du choix : une soixantaine de cardinaux électeurs sont septuagénaires.

Plutôt un Italien

Le dernier pape non italien remonte au seizième siècle : Adrien VI, de nationalité néerlandaise, qui régna en 1522 et 1523. Toutes les conditions numériques sont réunies pour que le successeur de Paul VI soit à son tour un « étranger » et couronne ainsi l'internationalisation de la Curie. Le conclave ne comptera que vingt-six italiens sur cent seize électeurs, soit moins du quart de l'assemblée, alors que la proportion était de vingt-neuf sur quatre-vingts en 1963. Même s'il était *tout à fait* homogène — ce n'est pas le cas, — ce groupe national ne serait donc plus en état d'empêcher l'entrée d'un « étranger » à Saint-Pierre. Pour la première fois, les Européens (cinquante-sept) sont minoritaires.

Mais de nombreuses raisons militent, malgré tout, en faveur d'un pape italien. Elles sont surtout négatives. Le successeur de Paul VI devrait appartenir à un pays neutre et stable politiquement (ce qui exclut beaucoup d'évêques européens, nord-américains et du tiers-monde). Il ne pourrait provenir non plus d'une région où les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont très tendus (l'Espagne hier, le Zaïre aujourd'hui), où les épiscopats sont marqués politiquement (la Pologne), où la communauté catholique elle-même est trop petite (le Pakistan) ou secouée par une forte contestation (les Pays-Bas). Ce ne sont pas des règles absolues — il n'y a pas de règle, — mais elles joueront certainement. Préoccupés par la poussée traditionaliste, les conclavistes se diront peut-être aussi que ce n'est pas le moment d'ajouter une innovation supplémentaire qui donnerait l'impression de « déstabiliser » l'Eglise catholique.

D'autres raisons plus positives favorisent l'élection d'un Italien. Pourquoi ferait-on venir un « étranger » au Vatican alors qu'on cherche à revaloriser l'image du pape, évêque de Rome ? N'est-ce pas, d'autre part, un Italien qui le mieux pourrait « désitalianiser » les échelons inférieurs de la Curie ? Enfin, dans une situation politique aussi fluide que celle de la péninsule, où les communistes occupent une place grandissante, ne faut-il pas doter les catholiques italiens d'un chef incontesté ? Le pontife ne doit-il pas être plus que jamais « *imprégné d'esprit romain* », comme on dit ici ? Cette dernière raison peut inciter les cardinaux italiens — qui formeront le seul groupe national consistant du conclave — à serrer les rangs.

Le cardinal Pironio, préfet de la congrégation pour les religieux, *occupe une position à part. C'est un* Argentin italianisé. Beaucoup voient en lui *l'homme-pont qui permettrait* le changement dans la continuité. Mais l'Argentine — pays où l'on torture des religieuses — présente de gros inconvénients. Avec malice, on dit à Rome que le général Videla a déjà gagné la Coupe du monde de football et que c'est bien suffisant.

Plusieurs prélats de la Curie, comme le cardinal Felici, président de la commission pour la révision du droit canon, joueront au conclave le rôle de grands électeurs. Ils recueilleront des voix et les orienteront sur tel ou tel candidat. Leur influence peut être déterminante. Il ne faut pas oublier non plus la fonction essentielle du cardinal Jean Villot, camerlingue, qui est chargé d'organiser le conclave. Cet Auvergnat, qui était il y a quelques années le premier *papabile*, reste un recours en cas d'élection bloquée, malgré sa nationalité française et ses soixante-treize ans.

A toutes ces inconnues, il faut en ajouter deux autres, de natures très diverses. Certains contestataires, de gauche ou de droite, ne saisiront-ils pas l'occasion du conclave pour se faire entendre ? Des terroristes eux-mêmes ne voudront-ils pas profiter de la présence de centaines de journalistes à Rome pour faire un coup d'éclat ? Même eux ont été surpris par la mort si subite d'un pape, dont on disait qu'il avait « *une fragile santé de fer* ».

ROBERT SOLÉ.

(1) Deux d'entre eux n'avaient pu se rendre au conclave.

« Je ne suis que le pape »

Qui ne se souvient de Jean XXIII et de ses boutades par lesquelles il exprimait malicieusement de profondes réalités ? Apprenant la mort du général de Gaulle, le prédécesseur de Paul VI, dont il avait fait son confident et son conseiller, laissait tomber : « *Croyez-moi, il n'y a pas d'homme indispensable.* » Mais Jean XXIII faisait surtout de l'humour à ses dépens. « *Je suis habillé comme un satrape persan* », disait-il en songeant à sa tenue liturgique de cérémonie. Ou encore : « *Je ne suis que le pape.* »... Et c'est là sans doute qu'il exprimait sur lui-même une des vérités auxquelles il tenait le plus et qui contribuait à démystifier ces siècles d'adulation et d'emphase.

La théologie aggrave à sa manière cette mentalité en lui donnant des structures rationnelles. La pratique renforce la théorie et, à son tour, la théorie renforce la pratique : échange de procédés dommageables qu'on ne peut décrypter qu'en se faisant historien, exégète et sociologue.

Qui est à la tête de l'Eglise ?

Un monsignore romain qui n'a pas la langue dans sa poche se plaît à confier qu'il lui arrive de faire sa méditation en feuilletant l'annuaire pontifical. On y trouve par exemple, dès la page 3, l'énumération suivante des titres du pape : 1) évêque de Rome) ; 2) vicaire de Jésus-Christ ; 3) successeur du premier des apôtres ; 4) souverain pontife de l'Eglise universelle ; 5) patriarche de l'Occident ; 6) primat d'Italie ; 7) archevêque et métropolitain de la province romaine ; 8) souverain de l'Etat de la cité du Vatican.

De bons auteurs en rajoutent Le pape est le « *juge suprême qui ne peut être jugé par personne* » (1) ; le législateur suprême ; l'administrateur et le dispensateur souverain de tous les biens ecclésiastiques ; le collaborateur suprême de tous les « bénéfices » ; le docteur suprême et, enfin, depuis le concile de Vatican I, le détenteur d'une infaillibilité personnelle lorsqu'il parle *ex cathedra*.

On aurait bien étonné saint Pierre si on lui avait décliné tous ces titres, qui se sont accumulés peu à peu au cours des siècles, comme des alluvions. L'histoire les explique et les justifie dans une certaine mesure. Mais l'Evangile ? N'est-il pas devenu choquant d'appeler le pape Saint-Père, Très Saint Père, Sa Sainteté ? On aimerait que soient bannies de telles expressions courtisanes.

La période de refus et de décantation a d'ailleurs été amorcée depuis Vatican II. Jean XXIII, puis Paul VI se sont hâtés d'ajouter une dernière définition de la papauté traditionnelle, elle aussi, mais quelque peu tombée dans l'oubli : « *Serviteur des serviteurs de Dieu.* »

Car si le pape est le premier en dignité et en pouvoir dans l'Eglise visible, il n'est que le second par rapport à Jésus-Christ. « *C'est une erreur*, a déclaré Maximos V, en 1963, devant les pères du concile, *de dire que le pape est la tête de l'Eglise. L'Eglise n'a qu'une seule tête, Jésus-Christ.* »

Le pape n'est pas au-dessus de la morale et il ignore, au moins en théorie, tout arbitraire, ce qui le différencie des tyrans. Il n'est pas davantage au-dessus de l'Ecriture et de la Révélation, qu'il se doit d'interpréter plus scrupuleusement que quiconque. La tradition ne peut rien ajouter ni retrancher à l'Evangile, mais seulement explicites.

Le pape est tenu, en outre, de gouverner l'Eglise en collaboration avec les autres évêques. Vatican II a défini subtilement les rapports entre la souveraineté pontificale et celle du collège épiscopal qui a reçu également du Christ une autorité directe sur l'Eglise en communion avec Pierre.

L'agacement des milieux protestants ou orthodoxes devant l'hypertrophie des pouvoirs du pape romain est parfaitement justifié. On ne voit pas pourquoi, par exemple, celui-ci est souverain de l'Etat de la cité du Vatican ni pourquoi il est patriarche d'Occident ou archevêque de la province romaine, alors qu'il n'a déjà pas le temps de s'occuper de son propre diocèse. Son seul titre inaliénable est évêque de Rome, car c'est cette fonction qui lui permet d'accéder au pontificat et non l'inverse, comme on se l'imagine parfois.

Premier des évêques, on dit aussi du pape assez malencontreusement qu'il a une juridiction « *immédiate et ordinaire* » sur chaque fidèle, ce qui peut laisser croire implicitement que l'évêque local n'a pas cette autorité « *immédiate et ordinaire* » sur ses propres diocésains. Ce qui est faux, le pape n'intervenant en fait que dans des cas très rares. Ce n'est pas, d'autre part, le pape qui délègue son autorité aux évêques, mais le sacrement de l'ordination épiscopale, dispensé par au moins trois évêques en faisant entrer le nouveau prélat dans le collège apostolique.

Jeter du lest

Autrement dit, l'image de la papauté, qui a beaucoup changé au cours des siècles et sous des influences politiques accidentelles, notamment pour renforcer les structures de l'Eglise menacées par diverses hérésies, continuera à se modifier. Le rôle de la Curie romaine peut diminuer au profit de celui des évêques résidentiels et des conférences épiscopales, ce qui commence à se produire. Et si, *demain*, l'œcuménisme aboutit avec les orthodoxes et les anglicans, le pape devra jeter du lest et respecter nombre de traditions propres à ces Eglises. Paul VI l'a, au reste, formellement promis à l'archevêque de Cantorbery ainsi qu'au patriarche de Constantinople.

Le pape sera de plus en plus le garant de l'unité fondamentale des Eglises et l'arbitre en cas de conflit, plutôt qu'un souverain qui impose une loi uniforme. C'est ainsi que les Eglises orientales rattachées à Rome ont déjà un droit canon propre et qu'elles élisent elles-mêmes leur patriarche. C'est ainsi que le synode mondial, créé par Paul VI à la demande de Vatican II, pourrait devenir une institution fort importante alors que, maintenant, il ne s'agit guère que d'un organe très secondaire. Mais le pape défunt a eu le mérite considérable d'amorcer une évolution lourde de conséquences.

La méfiance de certains milieux devant le synode est symptomatique. On trouve encore à Rome de hauts fonctionnaires de l'Eglise qui ne se consolent pas du déclin du pouvoir central et estiment fort dangereux d'abandonner la moindre parcelle de leur pouvoir. Mais n'est-il pas encore plus dangereux de bloquer la tradition au risque de scléroser le tissu ecclésial ?

HENRI FESQUET.

(1) L'hypothèse d'école d'un pape hérétique ou devenu fou a pourtant été examinée par certains théologiens, qui font remarquer que le souverain pontife perdrait alors *ipso facto* son pouvoir. D'autres estimeront que s'il pouvait arriver au pape de devenir hérétique en privé, cela serait impossible en public.

A Castelgandolfo

Une étrange sensation d'irréalité

De notre envoyé spécial

Castelgandolfo. — *La dépouille mortelle de Paul VI sera transférée, mercredi après-midi 9 août, du palais d'été de Castelgandolfo, près de Rome, à la basilique Saint-Pierre. Les Romains pourront la voir jusqu'à samedi prochain, date choisie par le Vatican pour les cérémonies des obsèques. Après les funérailles doit commencer une période de deuil de neuf jours pendant laquelle sera célébrée une messe quotidienne, la neuvième étant réservée aux chefs d'Etat et aux personnalités. Le conclave de la succession de Paul VI ne pourra débuter qu'après cette date.*

« *Un peu plus à gauche.* » Photo-souvenir de madame en short bleu azur sur fond de procession lente. Un peu plus à droite, monsieur aurait pu fixer sur sa pellicule ce groupe de religieuses romaines rangées deux par deux, ou ce séminariste belge isolé de la foule par sa prière. Mais, pour la véracité de ses récits à venir, le touriste français préfère cadrer le portail d'entrée de la résidence d'été des papes, où repose depuis dimanche soir le corps du souverain pontife. Madame recule jusqu'à toucher les gardes suisses en faction.

Cette scène aurait sans doute été jugée indécente sur la place Saint-Pierre de Rome, en haut des marches de la basilique de l'Etat pontifical. Ce qui aurait choqué en ces lieux inspirés n'est plus, pourtant à Castelgandolfo qu'une image contrastée. A peine incongrue dans l'atmosphère apparemment détendue de cette première journée de présentation de la dépouille mortelle du pape aux chrétiens.

Qui ne ressentirait, ici, une étrange sensation d'irréalité ? Paul VI est mort dans un décor de vacances, à quelques centaines de mètres des baigneurs du lac Albano, dans un village coloré de la campagne romaine posé sur une colline d'oliviers et de pins parasols. Le recueillement paraît ici en villégiature. L'émotion — pourtant réelle — est comme atténuée par la moiteur de l'air et les charmes d'un paysage qui invite à la somnolence.

Le temps d'une génuflexion

Paul VI est mort au mois d'août. Hors de Rome désertée par les Romains. Parmi les derniers pèlerins, beaucoup sont des touristes qui doivent, malgré l'heure solennelle, penser à se restaurer, à garer leurs voitures, ou à se faire comprendre des carabiniers. Ce n'est pas le marché du temple, mais l'animation de la place attenante au palais pontifical et ses bruits qui brisent l'écho des chants des fidèles déjà introduits dans la chapelle ardente. « *J'aurais préféré prier à Saint-Pierre* », me confie un prêtre romain en quittant l'imposante résidence ocre du bord du lac.

Tout à fait réelle cette ultime visite à l'évêque de Rome ? La dépouille mortelle de Paul VI repose sur un lit d'apparat, relevée par trois oreillers, revêtue d'une mosette rouge piquée d'hermine, coiffée d'une mitre, et chaussée de souliers rouges.

Quatre gardes suisses en tenue de demi-gala — orange, rouge et bleu — transpirent, au garde-à-vous, dans cette pièce trop chaude où le Saint-Père accordait jusqu'à la semaine dernière des « audiences générales ». Les fidèles ont à peine le temps d'une génuflexion ou d'un regard : d'autres arrivent, trop longtemps retenus, pressés par les employés du palais. Ils traversent ensuite une partie des appartements pontificaux ornés de bustes souvent grandeur nature des autres papes. Etrange impression.

La mort a beau faire : la vie semble garder ici quelques droits. Le vent joue avec les rideaux, fait claquer les volets de la chapelle ardente, frôle les vêtements pontificaux. Dans la pièce voisine, les prêtres et des cérémoniants s'affairent, téléphonent, introduisent les délégations et les visiteurs de marque. Les représentants de l'université catholique de Rome demeurent une demi-minute devant la dépouille mortelle de Paul VI. Mgr Antoine-Pierre Khoraiche, patriarche maronite d'Antioche, avait semblé vouloir se recueillir plus logntemps. Ie est entraîné lui aussi dans le mouvement. Le patriarche est très ému. Le Saint-Père lui avait accordé, mercredi dernier, l'une de ses dernières audiences. Ensemble ils avaient parlé du Liban. « *Il m'avait promis de tout faire pour ce pays* », explique-t-il en quittant le palais aux côtés d'une famille qui parle de descendre sur les bords du lac.

L'annonce du décès de Paul VI semble avoir aussi surpris la cité du Vatican. Autour de la basilique Saint-Pierre a régné aussi, ce lundi, une atmosphère d'irréalité. Comme si l'Etat pontifical, pourtant prévenu en fin de semaine de l'aggravation de la santé du pape, était lent à se faire à l'idée de la mort de son chef. La plupart des cardinaux de la Curie et des administrateurs du Vatican étaient absents au lendemain de la disparition de Paul VI. Initialement prévue le 7 août, la première assemblée de la congrégation générale, qui doit fixer les détails des cérémonies, a été transformée en une simple « *réunion informelle* », faute d'un nombre suffisant de dignitaires, et reportée au lendemain.

Il faudra sans doute attendre le transfert, mercredi soir, en la basilique Saint-Pierre de la dépouille mortelle du souverain pontife pour que Rome retrouve des émotions passées. L'effet de surprise se sera alors estompé. La place Saint-Pierre devrait recouvrer sa solennité, pour l'instant troublée par les cars des touristes. Le pape sera alors dans Rome.

PHILIPPE BOGGIO.

LE TESTAMENT SPIRITUEL

Cité du Vatican (A.F.P.). — Le testament spirituel de Paul VI sera ouvert au cours d'une prochaine réunion des cardinaux, convoqués d'urgence à Rome. Selon l'entourage du défunt, il s'agirait d'un document relativement court mais d'une haute spiritualité.

● RECTIFICATIF. — A la fin de l'avant-dernier paragraphe de l'article intitulé « Un pontificat de réforme et de transition » (*le Monde* du 8 août), il fallait lire : « *Définitions altières* », au lieu de « *définitions altérées* ».

Le 9 août à Notre-Dame de Paris

UNE MESSE SOLENNELLE EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une messe solennelle sera célébrée à Notre-Dame de Paris, le mercredi 9 août à 19 h., sous la présidence du cardinal Marty. M. Giscard d'Estaing a annoncé sa participation.

L'abbé Ducaud-Bourget, qui avait déjà célébré une messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris) pour Mgr Guy Riobé, s'apprête à faire de même pour le pape défunt. La cérémonie devrait avoir lieu jeudi 10 août.

LA MORT DE PAUL VI

Pour la première fois les Européens sont minoritaires au conclave

Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise — sauf évidemment à ses débuts, — le conclave qui élira le 263e successeur de saint Pierre comportera une majorité de non-Européens. Lors de l'élection de Paul VI, les Européens représentaient près des trois quarts des votants (54 sur 80) ; aujourd'hui, ils sont 56 sur 116, soit moins de la moitié.

Les membres du futur conclave se divisent en 87 évêques résidentiels et 29 membres de la Curie. Vingt-deux des 116 électurs ont entre cinquante et soixante ans (les benjamins sont les cardinaux Ribeiro et Sin, qui ont tous deux cinquante ans), 39 ont entre soixante et un et soixante-dix ans, et 55 ont entre soixante et onze et quatre-vingts ans (le doyen est le cardinal Shehan, qui aura quatre-vingts ans en décembre prochain).

Selon un livre qui vient d'être publié aux Etats-Unis, « Les dossiers des candidats pontificaux » (1), qui trace le portrait des 116 « papabili », ceux-ci se diviseraient en : 27 « radicaux » (favorables à la justice sociale et au service des pauvres), 44 « réformateurs modérés » (favorables à la mise en œuvre du concile) et 45 « conservateurs » (favorables au retour à l'Eglise préconciliaire).

Les auteurs du livre font remarquer que les « conservateurs » détiennent un pouvoir de « veto », mais les affinités entre les deux autres tendances semblent exclure l'élection d'un candidat « conservateur ». De même, le poids des « conservateurs » barrera le chemin aux « radicaux ». Ils en concluent que le choix se portera vraisemblablement sur un « réformateur modéré ».

Cette analyse ne tient cependant pas compte des alliances géographiques et linguistiques, qui influent traditionnellement sur les élections pontificales et qui transcendent parfois les affinités idéologiques. — A. W.

(1) *The Inner Elite : Dossiers of the papal candidates*, par Gary MacEoin, Ed. Sheed, Andrews and McMeel, Inc.

EUROPE

● Italie

CORRADO BAFILE, curie (préfet de la Congrégation pour la cause des saints) (75 ans) ;
SEBASTIANO BAGGIO, curie (préfet de la Congrégation pour les évêques) (65 ans) ;
GIOVANNI BENELLI, archevêque de Florence (57 ans) ;
PAOLO BERTOLI, curie (70 ans) ;
FRANCESCO CARPINO, curie (73 ans) ;
LUIGI CIAPPI, curie (69 ans) ;
GIOVANNI COLOMBO, archevêque de Milan (76 ans) ;
PERICLE FELICI, curie (préfet de la Signature apostolique) (67 ans) ;
ERMENEGILDO FLORIT, ancien archevêque de Florence (77 ans) ;
SERGIO GUERRI, curie (73 ans) ;
ALBINO LUCIANI, patriarche de Venise (66 ans) ;
MARIO NASALLI ROCCA DI CORNELIANO, curie (75 ans) ;
SILVIO ODDI, curie (68 ans) ;
PIETRO PALAZZINI, curie (66 ans) ;
SALVATORE PAPPALARDO, archevêque de Palerme (60 ans) ;
GIUSEPPE PAUPINI, curie (71 ans) ;
MICHELE PELLEGRINO, ancien archevêque de Turin (75 ans) ;
SERGIO PIGNEDOLI, curie (68 ans) ;
UGO POLETTI, vicaire de Rome (64 ans) ;
ANTONIO POMA, archevêque de Bologne (68 ans) ;
OPILIO ROSSI, curie (68 ans) ;
ANTONIO SAMORÈ, curie (73 ans) ;
GIUSEPPE MARIA SENSI, curie (71 ans) ;
GIUSEPPE SIRI, archevêque de Gênes (72 ans) ;
CORRADO URSI, archevêque de Naples (70 ans) ;
EGIDIO VAGNOZZI, curie (72 ans).

● Europe de l'Ouest

BERNARD JAN ALFRINK, ancien archevêque d'Utrecht (78 ans) ;
ALFRED BENGSCH, archevêque de Berlin (57 ans) ;
JOSE M. BUENO Y MONREAL, archevêque de Séville (74 ans) ;
VICENTE ENRIQUE Y TARANCON, archevêque de Madrid (71 ans) ;
MAXIMILIEN DE FURSTENBERG (Pays-Bas), curie (74 ans) ;
GABRIEL-MARIE GARRONE, curie (préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique) (77 ans) ;
MARCELO GONZALEZ MARTIN, archevêque de Tolède (60 ans) ;
PAUL GOUYON, archevêque de Rennes (68 ans) ;
GORDON JOSEPH GRAY, archevêque d'Edimbourg (68 ans) ;
JEAN GUYOT, archevêque de Toulouse (73 ans) ;
JOSEPH HOFFNER, archevêque de Cologne (72 ans) ;
GEORGE BASIL HUME, archevêque de Westminster (55 ans) ;
NARCISO JUBANY ARNAU, archevêque de Barcelone (65 ans) ;
FRANZ KONIG, archevêque de Vienne (73 ans) ;
FRANÇOIS MARTY, archevêque de Paris (74 ans) ;
PAUL PHILIPPE (France), curie (préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales) (73 ans) ;
JOSEPH SCHROFFER (Allemagne fédérale), curie (75 ans) ;
ALEXANDRE CHARLES RENARD, archevêque de Lyon (72 ans) ;
ANTONIO RIBEIRO, patriarche de Lisbonne (50 ans) ;
LEO JOZEF SUENENS, archevêque de Malines-Bruxelles (74 ans) ;
JEAN VILLOT (France), curie (secrétaire d'Etat) (73 ans) ;
HERMANN VOLK, évêque de Mayence (75 ans) ;
JOHANNES WILLEBRANDS, archevêque d'Utrecht (69 ans) ;

● Europe de l'Est

BOLESLAW FILIPIAK (Pologne) curie (77 ans) ;
LASZLO LEKAI, archevêque d'Esztergom (Hongrie) (68 ans) ;

1978 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		1963 (élection de Paul VI)
EUROPE :		
Europe de l'Ouest	24	24
Europe de l'Est	6	2
Italie	26	29
AMÉRIQUE :		
Etats-Unis	10	5
Canada	3	2
Amérique latine	20	12
ASIE	11	6
AFRIQUE	12	1
OCEANIE	4	1
	116	82 (*)
RÉPARTITION PAR AGE		
De 50 à 60 ans	22	12
De 61 à 70 ans	39	20
De 71 à 80 ans	55	33
Plus de 81 ans		17

(*) Les votants étaient au nombre de quatre-vingts, deux n'ayant pas pu se rendre au conclave.

FRANJO SEPER (Yougoslavie), curie (préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi) (73 ans) ;
FRANTISEK TOMASEK, administrateur apostolique de Prague (79 ans) ;
KAROL WOJTYLA, archevêque de Cracovie (58 ans) ;
STEFAN WYSZYNSKI, archevêque de Varsovie (77 ans) ;

AMÉRIQUE DU NORD

● Etats-Unis

WILLIAM WAKEFIELD BAUM, archevêque de Washington (52 ans);
JOHN J. CARBERRY, archevêque de Saint-Louis (74 ans) ;
JOHN PATRICK CODY, archevêque de Chicago (71 ans) ;
TERENCE J. COOKE, archevêque de New-York (57 ans) ;
JOHN FRANCIS DEARDEN, archevêque de Detroit (71 ans) ;
JOHN JOSEPH KROL, archevêque de Philadelphie (68 ans) ;
TIMOTHY MANNING, archevêque de Los Angeles (69 ans) ;
HUMBERTO MEDEIROS, archevêque de Boston (63 ans) ;
LAWRENCE JOSEPH SHEHAN, ancien archevêque de Baltimore (79 ans) ;
JOHN JOSEPH WRIGHT, curie (préfet de la Congrégation pour le clergé (69 ans).

● Canada

GEORGE BERNARD FLAHIFF, archevêque de Winnipeg (73 ans) ;
PAUL-EMILE LÉGER, ancien archevêque de Montréal (74 ans) ;
MAURICE ROY, archevêque de Québec (73 ans).

AMÉRIQUE LATINE

LUIS APONTE MARTINEZ, archevêque de San-Juan-de-Puerto-Rico (56 ans) ;
JUAN CARLOS ARAMBURU, archevêque de Buenos-Aires (66 ans);
PAULO EVARISTO ARNS, archevêque de Sao-Paulo (57 ans) ;
OCTAVIO ANTONIO BERAS ROJAS, archevêque de Saint-Domingue (72 ans) ;
AVELAR BRANDAO VILELA, archevêque de Sao-Salvador-da-Bahia (Brésil) (66 ans) ;
MARIO CASARIEGO, archevêque de Guatemala (69 ans) ;
JUAN LANDAZURI RICKETTS, archevêque de Lima (65 ans) ;
ALOISIO LORSCHEIDER, archevêque de Fortaleza (Brésil) (54 ans) ;
JOSE CLEMENTE MAURER, archevêque de Sucre (Bolivie) (78 ans) ;
UMBERTO MOZZONI (Argentine), curie (74 ans) ;
ANIBAL MUNOZ DUQUE, archevêque de Bogota (70 ans) ;
PABLO MUNOZ VEGA, archevêque de Quito (Equateur) (75 ans) ;
EDUARDO PIRONIO (Argentine), curie (préfet de la Congrégation pour les religieux) (58 ans) ;
RAUL FRANCISCO PRIMATESTA, archevêque de Cordoba (Argentine) (58 ans) ;
JOSÉ HUMBERTO QUINTERO, archevêque de Caracas (76 ans) ;
AGNELO ROSSI (Brésil), curie (préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples) (65 ans) ;
JOSE SALAZAR LOPEZ, archevêque de Guadalajara (Mexique) (68 ans) ;
EUGENIO DE ARAUJO SALES, archevêque de Rio-de-Janeiro (58 ans) ;
ALFREDO VICENTE SCHERER, archevêque de Porto-Alegre (Brésil) (75 ans) ;
RAUL SILVA HENRIQUEZ, archevêque de Santiago-du-Chili (71 ans) ;

ASIE

THOMAS B. COORAY, ancien archevêque de Colombo (77 ans) ;
JOSEPH CORDEIRO, archevêque de Karachi (60 ans) ;
JUSTINUS DARMOJUWONO, archevêque de Semarang (Indonésie) (64 ans) ;
VALERIAN GRACIAS, archevêque de Bombay (78 ans) ;
STEPHEN SOU HWAN KIM, archevêque de Séoul (56 ans) ;
JOSEPH PARECATTIL, archevêque d'Ernakulam (Inde) (66 ans) ;
LAWRENCE TREVOR PICACHY, archevêque de Calcutta (62 ans) ;
JULIO ROSALES, archevêque de Cebu (Philippines) (72 ans) ;
JAIME L. SIN, archevêque de Manille (50 ans) ;
JOSEPH MARIE TRIN-NHU-KHUÉ, archevêque de Hanoi (79 ans);
PAUL YU PIN, archevêque de Nankin, en résidence à Rome (77 ans).

AFRIQUE

LÉON-ÉTIENNE DUVAL, archevêque d'Alger (75 ans) ;
IGNATIUS EKANDEM, évêque d'Ikot-Ekpene (Nigéria) (61 ans) ;
BERNARDIN GANTIN curie, ancien archevêque de Cotonou (56 ans) ;
JOSEPH MALULA, archevêque de Kinshasa (61 ans) ;
OWEN McCANN, archevêque de Cape-Town (71 ans) ;
EMMANUEL NSUBUGA, archevêque de Kampala (64 ans) ;
MAURICE OTUNGA, archevêque de Nairobi (55 ans) ;
VICTOR RAZAFIMAHATRATRA, archevêque de Tananarive (57 ans) ;
LAUREAN RUGAMBWA, archevêque de Dar-Es-Salaam (66 ans) ;
STEPHANOS I SIDAROUSS, patriarche des coptes uniates d'Alexandrie (74 ans) ;
HYACINTHE THIANDOUM, archevêque de Dakar (57 ans) ;
PAUL ZOUNGRANA, archevêque d'Ouagadougou (61 ans).

OCÉANIE

RÉGINALD JOHN DELARGEY, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande) (64 ans) ;
JAMES ROBERT KNOX (Australie), curie (préfet de la Congrégation pour les sacrements) (64 ans) ;
JAMES DARCY FREEMAN, archevêque de Sydney (71 ans).
PIO TAOFINU'U, évêque de Samoa et Tokelau (55 ans) ;

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER...

La mort du pape Paul VI a suscité une émotion qui dépasse de beaucoup le monde catholique. Partout en Europe et en Occident, les autorités spirituelles et temporelles ont rendu hommage au disparu. Mais les Eglises non catholiques (orthodoxes et protestantes), le monde islamique, nombre des représentants du monde communiste, ont souligné le rôle de Paul VI en faveur du rapprochement des religions, de la fraternité des peuples et pour la paix.

● DANS LES EGLISES ORTHODOXES, les hommages soulignent l'œuvre de « *Rapprochement entre les chrétiens* » de Paul VI. Il fut, a déclaré à Istanbul le patriarche œcuménique Demetrios, « *l'un des grands papes de notre époque (...) digne de la responsabilité historique lui incombant à une période de crise dans le monde entier et au sein de la chrétienté* ».

A Moscou, Mgr Pimen, patriarche de toutes les Russies, rappelant les efforts de Paul VI pour établir des « *relations fraternelles* » avec l'Eglise orthodoxe, a poursuivi : « *Les fruits de ces efforts ont été les rencontres théologiques des représentants des deux Eglises, et d'autres formes de coopération qui devraient rapprocher l'unité confessionnelle des chrétiens et les unir dans un culte pacificateur commun.* »

● LE COMITE CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES, qui groupe plusieurs centaines d'Eglises non catholiques, a rendu hommage à la « *compréhension* » de Paul VI. Les évêques anglicans, réunis à Cantorbery, ont adressé un télégramme de condoléances au cardinal Hume, primat de Grande-Bretagne.

● DANS LE MONDE MUSULMAN, l'Egypte a décrété un deuil d'une semaine. Le président Sadate a souligné les efforts de Paul VI pour « *poser les fondements d'une coexistence pacifique* ». Le président syrien Assad a salué le « *défenseur de la paix et de l'amour véritable entre les hommes* ». Le président algérien Boumediène écrit dans un télégramme de condoléances que « *l'histoire transmettra le souvenir d'un homme d'une grande valeur morale et d'une particulière ouverture sur les problèmes les plus cruciaux de notre temps* ».

● EN ISRAEL, le grand rabbin Chlomo Goren a déclaré : « *Le pape Paul VI a marqué de son empreinte la période historique qui a suivi l'holocauste en Europe par ses efforts pour supprimer les germes de la haine entre christianisme et judaïsme.* »

● DANS LE MONDE COMMUNISTE, la réaction a été discrète. En U.R.S.S., l'agence Tass a annoncé la mort de Paul VI, en deux lignes, quinze heures après qu'elle eût été connue du monde entier. Les *Izvestia*, organe du gouvernement, ont cependant publié lundi un article de leur correspondant à Rome faisant remarquer que l'action du pape a présenté « *toute une série de moments positifs* ».

En Pologne (où la grande majorité de la population est catholique), la nouvelle a été annoncée en bonne place par les journaux, avec des commentaires, des biographies et des photos. L'organe du P.C., *Trybuna Ludu*, souligne les efforts de Paul VI pour « *consolider la paix* » et « *poursuivre le renouveau de l'Eglise* ». Le président polonais, M. Jablowsky, a notamment déclaré : « *Son attitude envers la République populaire de Pologne lui a gagné le respect des plus hautes autorités et de la nation polonaise.* »

En R.D.A., le chef du gouvernement, M. Honecker, écrit notamment dans un télégramme de condoléances, « *les efforts du pape Paul VI en faveur de la paix et de la détente internationale ainsi que pour l'humanité et l'entente entre les peuples ont été mondialement reconnus et ont suscité la plus haute estime en R.D.A.* ».

En Yougoslavie, le maréchal Tito, après avoir souligné lui aussi les efforts de Paul VI pour la paix, ajoute : « *Sa conception d'un monde sans guerre, d'un monde dans lequel les discriminations raciales, nationales ou d'autre sorte doivent être vaincues, dans lequel les problèmes de la faim et du sous-développement doivent être rapidement résolus, apportait un soutien important aux efforts de la communauté internationale, pour la création de relations internationales neuves et plus équitables. (...)* »

Au Vietnam, la cathédrale de Hanoi a sonné le glas. Mgr Trinh Van Can, évêque coadjuteur de la capitale, a déclaré : « *L'Eglise du Vietnam doit au pape Paul VI une grande dette de reconnaissance.* »

● EN AFRIQUE, la conférence africaine des Eglises, réunie à Nairobi (Kenya), a adressé un message au Vatican, déclarant : « *L'Afrique se souviendra du pape Paul VI non seulement pour avoir été le premier pontife à se rendre sur ce continent, mais surtout pour avoir compris l'esprit de l'époque et avoir encouragé l'africanisation de l'Eglise catholique en Afrique* ».

Le thème de la paix est repris sous diverses formes dans les télégrammes et déclarations des chefs d'Etat africains, au nombre desquels les présidents Amin (Ouganda), Bongo (Gabon), Eyadema (Togo), Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Kenyatta (Kenya), Kountche (Niger), Lamizana (Haute-Volta), Mobutu (Zaïre) et Sekou Touré (Guinée).

● EN AMERIQUE LATINE la plupart des pays ont décrété un deuil de plusieurs jours. Le président mexicain Lopez Portillo a présenté lundi ses condoléances aux autoriés ecclésiastiques « *bien que le Mexique n'ait pas de relations diplomatiques avec le Vatican* », a-t-il précisé.

Parlant lundi 7 août sur TF 1 Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et de Recife (Brésil), a notamment déclaré : « *C'est un pape qui est venu à l'heure exacte pour présenter le développement en ses vrais termes, pour exiger la justice et dénoncer les mauvaises structures qui écrasent plus des deux tiers du monde.* »

● LES DIRIGEANTS DES GRANDES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ont, eux aussi, rendu hommage à Paul VI. M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré : « *Le pape Paul VI n'hésita jamais à prendre position sur les questions d'intérêt vital, ni à se préoccuper du sort des victimes des tragédies et des erreurs de notre temps.* » Evoquant sa visite à l'ONU, en 1965, M. Waldheim a ajouté : « *Non seulement cette visite fut un événement sans précédent (...) mais elle forgea entre le monde spirituel et le monde temporel de nouveaux liens qui se montrèrent précieux en bien des occasions.* »

M. Jenkins, président de la Commission européenne, et M. Kahn-Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe, ont rappelé leur attachement « *aux idéaux européens* », et M. M'Bow, directeur de l'Unesco, son intérêt pour cette organisation à laquelle il avait décerné en 1974 le « *prix Jean-XXIII pour la paix* ».

...ET EN FRANCE

M. GISCARD D'ESTAING : l'exemple du courage et d'un entier dévouement

« *C'est avec une profonde tristesse que le peuple français a appris la nouvelle du décès de Sa Sainteté le Pape Paul VI* », écrit le président de la République française dans un message au cardinal Jean Villot.

M. Giscard d'Estaing poursuit : « *La France avait suivi avec respect, et affection, son long effort pour maintenir et transmettre le message évangélique dans sa pureté authentique. Eclairé par sa propre spiritualité, tout en poursuivant l'adaptation de l'Eglise aux réalités souvent difficiles, et parfois éprouvantes, d'un monde qui se cherche, il n'a cessé de donner par ses messages et son action l'exemple du courage et d'un entier dévouement à la cause de l'entente pacifique entre tous les hommes.*

» *La France, qui se souvient de son appellation de fille aînée de l'Eglise, est particulièrement touchée par la disparition du Saint-Père. En ces douloureuses circonstances, je prie Votre Eminence Revérentissime, et le Sacré-Collège, de bien vouloir accepter, en mon nom et en celui du peuple français, mes condoléances les plus attristées.* »

● M. RAYMOND BARRE, premier ministre, dans un télégramme adressé au cardinal Jean Villot, assure le secrétaire d'Etat au Vatican et camerlingue, de la « *douloureuse sympathie du gouvernement français. Le souvenir de la haute figure morale de sa sainteté le pape Paul VI, qui a inlassablement porté au monde le message de paix et de charité de l'Eglise, restera présent à l'esprit de tous les hommes* », écrit notamment M. Raymond Barre. Le premier ministre a également adressé un télégramme de condoléances à Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, dans lequel il déclare : « *Tous les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, en France comme partout dans le monde, ressentent douloureusement la disparition d'un grand pontife qui connaissait et aimait notre pays.* »

● M. JACQUES CHIRAC a fait part de sa « *grande émotion* » et de son « *profond bouleversement* » dans trois télégrammes qu'il a adressés aux cardinaux Confalonieri, doyen du Sacré-Collège, Villot, camerlingue de l'Eglise, et Marty, archevêque de Paris.

Le maire de Paris, qui avait été reçu par le pape il y a seulement trois semaines, écrit au cardinal Confalonieri : « *Paris et la France sont en deuil avec l'Eglise universelle, et c'est avec une grande émotion que j'exprime à Votre Eminence, en mon nom personnel et au nom du peuple de Paris, toute ma profonde communion dans la peine.* »

Il souligne ensuite, à l'intention du cardinal Villot, que « *ce deuil, qui frappe l'Eglise universelle et l'Humanité tout entière, touche particulièrement la France* ». *La personne du souverain pontife*, ajoute-t-il, *était aimée et vénérée à la mesure de la prédilection que le Saint-Père portait à notre pays.* »

M. Chirac témoigne enfin de sa « *très vive sympathie* » à l'égard du cardinal Marty, auquel il indique : « *Dans l'épreuve qui frappe l'Eglise universelle et tous les fidèles parisiens, ma pensée rejoint Votre Eminence.* »

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, président de l'Assemblée nationale, dans un télégramme qu'il a adressé au cardinal Villot, exprime ses condoléances « *profondément affligées et émues pour la disparition de sa sainteté Paul VI qui, à la tête de la sainte Eglise romaine, a toujours œuvré avec ferveur et persévérance au progrès de la paix entre les peuples et les hommes.* »

● M. FRANÇOIS MITTERRAND, premier secrétaire du parti socialiste, s'exprimant, de Château-Chinon, sur les antennes d'Europe 1, a estimé que Paul VI avait été « *l'une des principales figures du temps présent* ». M. François Mitterrand a ajouté : « *Les circonstances, sur le plan de la vie de l'Eglise, le concile, les grandes missions remplies sur la surface de la planète, le trouble dans l'Eglise, les questions qui se posent pour les générations montantes à la fin de ce siècle, tout cela, à quoi il faut ajouter la haute figure du pape qui vient de mourir, signifie une époque qui paraîtra significative pour les générations futures.* »

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du parti communiste français, écrit dans *l'Humanité* du 8 août : « *Le pape Paul VI restera dans la mémoire des hommes comme un défenseur ardent de la paix et de la détente, des droits de l'homme et du respect des peuples. Dans cette action pour l'homme, les communistes français reconnaissent un grand nombre de leurs aspirations.* »

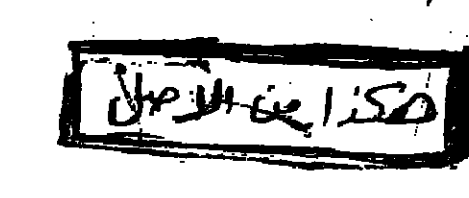
Dans les milieux religieux

● M. JACOB KAPLAN, grand rabbin de France, dans un télégramme qu'il a adressé au cardinal Villot, déclare notamment : « *La communauté juive de France apprend avec une profonde tristesse la disparition du pape Paul VI et s'associe au grand deuil de l'Eglise. (...) Le pape Paul VI restera pour nous, israélites, celui qui, sur les traces de Jean XXIII, a poursuivi l'action de l'Eglise pour l'amélioration des rapports entre chrétiens et juifs.* »

● SI HAMZA BOUBAKEUR, recteur de la mosquée de Paris, écrit au cardinal Villot : « *Toute la communauté musulmane de France rend un pieux hommage* » *au pape Paul VI*, « *artisan résolu du dialogue islamo-chrétien* » et qui « *fut durant toute sa vie un apôtre convaincu de la réconciliation des hommes, sans distinction de race, de régime politique ni de religion, sous le signe de la paix et de l'amour.* »

● L'ABBE DUCAUD-BOURGET, l'un des chefs de file du courant traditionaliste, a déclaré à TF 1 : « *Il est toujours triste de voir un homme de grande valeur quitter notre terre. Mais cela a été évidemment une inquiétude étant donné l'état dans lequel se trouve l'Eglise actuellement. Il est toujours un peu terrible de rendre ses comptes à Dieu dans ces circonstances. C'est pourquoi nous avons le devoir de prier beaucoup pour cette âme qui vient de paraître devant son juge (...)* ».

● AU SEMINAIRE D'ECONE, les prêtres traditionalistes se refusent, en l'absence de Mgr Lefebvre, à toute déclaration officielle. Ils se contentent de dire qu'ils prient pour Paul VI et qu'ils se sentent en deuil « *comme toute l'Eglise* ». Ils espèrent que le prochain conclave élira un pape avec lequel il sera possible d'instaurer un vrai dialogue.



Le Monde

politique

LA POLÉMIQUE AU SEIN DE LA GAUCHE

M. MARTINET (P.S.) : sans Georges Marchais, la gauche gouvernerait

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré le lundi 7 août :

« Les retours de vacances de Georges Marchais ne passent pas inaperçus. C'est au mois d'août 1977 que le secrétaire général du parti communiste avait engagé la violente polémique qui devait conduire à la rupture de l'union de la gauche, et c'est le mois d'août 1978 qu'il choisit pour amorcer une campagne dont l'objectif est d'empêcher la constitution d'un front commun du mouvement ouvrier européen.

» Le texte que vient de publier le bureau politique du P.C.F. ne contredit pas seulement la position des partis socialistes de la Communauté européenne : il s'oppose également à celle des partis communistes d'Italie et d'Espagne. Alors que des millions de travailleurs européens veulent combattre ensemble les effets de la crise et associer leurs efforts pour imposer la réalisation d'un certain nombre de revendications fondamentales, le P.C.F. s'aligne sur la politique nationaliste du R.P.R.

» Au dialogue avec les organisations représentatives de la classe ouvrière européenne, il préfère la complicité avec le parti de M. Jacques Chirac.

Dans la tradition des falsifications staliniennes

» Le ton utilisé par Georges Marchais rappelle fâcheusement cette période de l'histoire de l'Internationale communiste où les partis socialistes étaient présentés comme les meilleurs alliés du fascisme.

» Quant à l'utilisation que le P.C.F. fait de l'attitude de Robert Fabre, elle est dans la plus pure tradition des falsifications staliniennes.

» Ainsi, le secrétaire général du P.C.F. s'enfonce chaque jour davantage dans la voie néfaste qu'il a prise au mois d'août 1977. Il nous accuse d'être le recours du giscardisme. La vérité est que sans Georges Marchais la gauche gouvernerait le pays. Et de cela, les travailleurs français, y compris les travailleurs communistes, sont de plus en plus conscients. »

(Dessin de PLANTU.)

Pour le P.C., « le grand capital » recherche la caution social-démocrate

Dans une déclaration qu'il a publiée le 7 août, le bureau politique du P.C.F. replace le rapprochement de M. Robert Fabre avec le pouvoir, l'attitude des dirigeants de la gauche non communiste et la politique d'austérité du gouvernement dans le cadre de la crise économique *« qui secoue le monde capitaliste »*. Il ajoute :

« Dans ces conditions, la caution social-démocrate devient nécessaire pour le grand capital, afin de tenter de faire accepter à la classe ouvrière française le « consensus social » qui faciliterait la politique d'austérité. Le président de la République, le premier ministre, les hommes de leur politique comme Lecanuet, multiplient les déclarations dans ce sens.

» Les dirigeants de la gauche non communiste ont choisi de s'engager dans cette voie dès 1977. Et, depuis les élections, les dirigeants du parti socialiste ont souligné les « convergences » de leur politique avec celle de Giscard d'Estaing dans divers domaines. Le parti socialiste s'entend avec les autres partis sociaux-démocrates d'Europe pour préparer les élections au Parlement européen et considèrent comme déjà réalisée l'entrée de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce dans le Marché commun. Le prochain congrès du parti socialiste est préparé par un questionnaire qui se place sur le terrain du renoncement à l'union de la gauche et au programme commun. A tous ces faits incontestables s'ajoute, désormais, le ralliement ouvert et rapide de Robert Fabre à la majorité.

» C'est que le temps presse pour Giscard d'Estaing. Les luttes des travailleurs le contraignent à précipiter le mouvement. Comme en septembre dernier, Robert Fabre a pour originalité d'être celui qui fait le premier, et de façon spectaculaire, ce que veut faire le parti socialiste.

» Le ralliement du président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche à la droite s'accompagne d'une violente attaque des dirigeants du parti socialiste contre le parti communiste français et contre Georges Marchais, son secrétaire général. »

Pour le bureau politique du P.C.F. la mission confiée à M. Fabre constitue au fond une véritable participation *« au gouvernement de la droite et un appui à sa politique de misère »*. Et la politique du centre-gauche n'est, à ses yeux, que celle *« de la droite mise en œuvre par des hommes de gauche »*.

● *M. Robert Fabre « ne se sent pas coupable »* d'avoir accepté le principe d'une mission sur l'emploi et il estime qu'il n'a pas à se justifier devant le bureau national du M.R.G. C'est ce qu'il avait l'intention d'écrire au président du mouvement, M. Michel Crépeau, qui a convoqué, mercredi 9 août, le bureau national du M.R.G. afin d'examiner l'initiative du député de l'Aveyron.

● *M. Aimé Pastre*, président de l'union syndicale C.G.T. des personnels pénitentiaires et membre du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, le lundi 7 août, qu'il *« approuve hautement »* l'accord de principe donné par M. Robert Fabre à la mission d'étude sur le chômage que lui a proposée M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Je veux croire que les instances dirigeantes du M.R.G. ne prendront pas le risque d'une scission en sanctionnant son ancien président »*, a ajouté M. Pastre.

POINT DE VUE

N'oublions pas nos engagements

par ANDRÉ ROSSI (*)

La première session d'une nouvelle législature n'est jamais qu'une session de mise en place. Son bilan est à cette mesure.

La session d'automne sera plus nourrie avec le budget dans une conjoncture difficile, plusieurs textes importants et, en sous-jacence, les grandes manœuvres préalables aux élections européennes.

Trouverons-nous le temps de réfléchir à la lutte contre les inégalités sociales que nous avons promise à nos électeurs en alternative des promesses démagogiques du programme commun ?

Ardemment désirée par le chef de l'État, cette réduction des disparités de revenus et de l'inégalité des chances bénéficiera-t-elle du même élan et de la même sincérité de la majorité ? C'est à souhaiter, donc à rappeler sans cesse. D'autant plus que dans une conjoncture difficile, exigeant des sacrifices de tous, les inégalités apparaissent insupportables, surtout dans un pays qui confond volontiers justice sociale et égalitarisme.

Or, nous ne sommes pas dans une crise classique du capitalisme, qu'une relance suffirait à résoudre, ramenant du même coup la sérénité sociale. Nous sommes entrés dans le plus *formidable* changement du monde caractérisé par l'interdépendance accrue des économies et l'émergence politique et économique des pays en voie de développement. Et cela dans un décor de monopoles technologiques, de cartels (style OPEP) et d'investissements souvent surcapacitaires chez les développés, ou mal diversifiés chez les moins développés.

Deux choses sont certaines : nous ne retrouverons pas de sitôt le niveau de la « croissance post-coloniale » à laquelle nous nous étions habitués depuis deux décennies. Notre pays ne s'en rend pas compte.

Dans un tel contexte, l'écart des revenus deviendra de plus en plus une cible commode d'autant que les impératifs de compétitivité ne permettront pas de remonter facilement les « planchers », tandis que les « plafonds » continueraient d'évoluer librement.

Certes la loi sur les plus-values a été votée. Mais dans une version qui l'apparente plus à une recette fiscale qu'à un correctif sérieux. Il faut donc maintenant s'atteler à la fameuse imposition du capital dont tous les programmes électoraux ont promis soit l'étude, soit la mise en œuvre. A tort d'ailleurs, on omet son alternative : l'impôt sur les successions, passé de mode et qui pourtant pourrait répondre aux mêmes finalités de justice sociale, puisque lui aussi revient à imposer le capital.

Probablement le mot grandiloquent de « capital » laisse-t-il penser à chacun qu'il sera épargné, tandis que, avec celui de succession, il se sent concerné.

La réalité peut être tout autre selon les seuils d'imposition et d'exonération et surtout quand, mieux informée, l'opinion découvrira l'annualité de l'impôt sur le capital et l'étendue possible de son champ d'application.

Notre thèse, à nous radicaux-socialistes, est bien connue : l'exemption totale de toutes les successions à moins de 2 millions de francs, avec — en contrepartie — des taux rapidement progressifs. Il n'est, en effet, pas normal que les plus grosses fortunes ne soient taxées qu'autour de 20 % (en ligne directe).

C'est par une volonté de rotation du « pouvoir économique » que nous distinguons l'épargne familiale à exonérer intégralement et le capital détenteur d'une parcelle de pouvoir à remettre, lui, en question à chaque génération.

Mais le propos n'est pas ici de décider entre deux systèmes. Il est plutôt de rappeler que, quelle que soit la préférence, l'un des deux s'impose, et qu'il s'impose dès à présent comme une nécessaire pierre blanche sur le chemin que nous avons à parcourir avant que les plus modestes, qui nous ont fait confiance, ne refusent cette route.

C'est pourquoi, je propose, dès la rentrée, la création d'un groupe de parlementaires — groupe ouvert à toutes les formations — pour étudier les différentes formules et rechercher sous quelles conditions économiques et psychologiques un système correcteur des inégalités sociales doit être envisagé.

Il n'y a dans mon insistance ni esprit de doctrine ni, moins encore, sectarisme politique. Il y a tout simplement conscience d'un équilibre social extraordinairement fragile et que menaceront de plus en plus jalousies et envies, attisées par une croissance réduite.

Il faut si peu de chose pour briser un tel équilibre que nous n'avons pas le droit d'attendre indéfiniment.

(*) Député de l'Aisne (U.D.F.), ancien ministre.

M. Barre dans le Calvados

M. Raymond Barre se rendra, le jeudi 10 août, à Trouville-Deauville, où il sera accueilli par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, président du district de Trouville-Deauville. Le premier ministre procédera, dans ces deux stations balnéaires, à un examen des actions entreprises pour lutter contre la pollution dans la baie de Seine. Il s'intéressera également à la façon dont doit se réaliser le développement industriel du versant sud de l'estuaire de la Seine, ainsi qu'aux problèmes que rencontre l'agriculture dans ce secteur de la Normandie.

On précise, dans l'entourage du premier ministre, qu'aucune mesure spectaculaire ne devrait être annoncée lors de cette visite dont l'objet est d'apprécier sur place l'évolution des actions engagées.

En fin de matinée, M. Barre se rendra à Vire, où il sera reçu par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères et maire de la ville. Dans l'après-midi, il visitera une ferme aménagée en gîte rural, l'un des cent cinquante-deux recensés dans le Calvados qui n'en comptait que huit en 1973.

Avant de regagner Paris par hélicoptère, le premier ministre inaugurera le nouveau plan d'eau du barrage de la Dathée, destiné à améliorer l'alimentation en eau de Vire et de ses alentours, et servir également de base de loisirs.

M. Raymond Barre se rendra le 24 août dans le canton de Cheroy (Yonne), à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Syndicat intercommunal à vocation multiple (CIVOM) du Gâtinais. Le premier ministre, qui répond à l'invitation de M. Jacques Piot, député R.P.R., maire de Cheroy, et président du CIVOM, entend se rendre compte sur place des problèmes de coopération intercommunale.

D'autre part, M. Barre rendra visite aux jeunes giscardiens du mouvement Autrement, réunis à Beaucaire (Gard), du 20 août au 10 septembre pour leur université d'été. La date de ce dernier déplacement n'a pas encore été fixée.

M. GISCARD D'ESTAING POURRAIT VISITER L'ANDORRE CET AUTOMNE

Le conseil général des Vallées d'Andorre a décidé de reporter les cérémonies du septième Centenaire de la principauté, prévues initialement pour le 8 septembre prochain, jusqu'à une date qui permette aux deux coprinces — le président de la République française et l'évêque d'Urgel, — d'y assister. M. Valéry Giscard d'Estaing avait exprimé, le 20 octobre dernier, en recevant la *Questia* des mains du syndic des Vallées, son intention de se rendre en Andorre à l'occasion de cet anniversaire ; mais la date de ce voyage n'avait pas été fixée officiellement à Paris.

On avait appris ultérieurement que M. Giscard d'Estaing se ferait représenter à ces cérémonies par M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice (*le Monde* daté 30-31 juillet).

Cette nouvelle a provoqué un certain mécontentement en Andorre. En retardant la célébration du septième Centenaire jusqu'aux mois d'octobre, novembre ou décembre, le conseil général espère obtenir la visite du chef de l'État français. A l'Élysée, on indique que M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre dans la principauté à l'occasion du voyage qu'il envisage de faire, cet automne, dans les Pyrénées-Orientales.

Le rapport sur la démographie française

En mars 1978, le corps électoral était le plus jeune que la France ait connu depuis la guerre

Dans le rapport qu'elle présente au nom de la commission temporaire du Conseil économique et social sur la situation démographique de la France, Mme Evelyne Sullerot constate qu'en mars 1978 *« l'âge médian de l'électorat potentiel était de 44,4 ans (la moitié des électeurs ayant moins, l'autre moitié plus que cet âge) »*.

Après avoir rappelé que les dispositions législatives concernant le droit de vote (les deux étapes les plus significatives étant la reconnaissance du droit de vote aux femmes en 1945 et son extension aux jeunes de dix-huit à vingt et un ans en 1974) influencent la composition démographique du corps électoral, elle constate qu'aux dernière élections législatives *« le corps électoral était le plus jeune que la France ait connu depuis la dernière guerre »*.

Pour trouver un âge médian plus bas, indique le rapport, il faut remonter à 1936, mais alors seul l'électorat masculin était concerné. Le rapport poursuit : *« Sous la IVe République et les débuts de la Ve, l'électorat a vieilli : l'âge médian augmente de 1,4 an, la proportion de soixante-cinq ans et plus augmente de deux points (cela étant dû surtout à l'introduction des femmes, dont la longévité est supérieure et en augmentation durant cette période dans l'électorat). Le corps électoral de 1962 était le plus vieux que la France ait connu. Puis la proportion des jeunes a augmenté, mais, en 1973, les plus de soixante-cinq ans formaient encore 20 % de l'électorat. Sans l'abaissement à dix-huit ans de la majorité, la proportion des plus de soixante-cinq ans dans l'électorat eût été en 1978 de 20,8 %. Le changement ne l'a, du reste, abaissé qu'à 19,5 %. »*

Pour l'inscription sur les listes électorales de ceux à qui est accordé le droit de vote, le rapport relève qu'en 1954 l'écart entre le taux de non-participation des hommes et des femmes était encore de 2 points ; en 1977, il était inférieur à 1 et, en février 1977, 26 % des dix-huit-vingt et un ans n'étaient pas inscrits.

Le rapport met également l'accent sur les variations d'un département à l'autre, d'une circonscription à l'autre : *« Pour l'ensemble de la France, on comptait en 1978, pour 1 000 électeurs de vingt à soixante-quatre ans, 259 électeurs de plus de soixante-cinq ans, mais, selon les départements, les valeurs variaient de 149 à 500. »* L'électorat le plus jeune se trouve dans la couronne autour de Paris (dans l'Essonne, *149* personnes de plus de soixante-cinq ans pour 1 000 de vingt à soixante-quatre ans, *154* dans les Yvelines...). Les départements ruraux du Sud ont, en revanche, un électorat âgé (500 de plus de soixante-cinq ans pour 1 000 de vingt à soixante-quatre ans dans la Creuse, 481 dans l'Ariège, 406 dans l'Aude).

Après avoir précisé qu'environ 42,9 % de la population électorale potentielle sont des inactifs, le rapport émet quelques prévisions : une assez forte augmentation de la population adulte de vingt à soixante-cinq ans, qui passera de la base 100 en 1970 à 108 en 1980, et 115 en 1985 ; une augmentation plus lente ensuite (118 en 1990, 121 en 1995, 124 en 2000). *« Dans le même temps*, ajoute le rapport, *les plus de soixante-cinq ans augmentent d'abord beaucoup plus vite (base 100 en 1970, 115 en 1980), puis leur nombre régressera du fait du passage des classes creuses (naissances entre 1914 et 1919), redescendra à l'indice 106 en 1985 et ensuite augmentera très vite : 116 en 1990, 123 en 1995, 130 en 2000. En 1981, le corps électoral sera plus âgé qu'en 1978 puis il rajeunira légèrement pour vieillir de façon régulière jusqu'en 2000. »*

La conclusion de ce chapitre assure que *« si la localisation des âgés et des jeunes continue à se différencier dans l'espace national, on connaîtra des disparités encore plus nettes entre la composition de l'électorat selon les circonscriptions, et probablement un impact plus important du vote âgé dans les consultations législatives. »*

En conflit avec l'administration préfectorale

La municipalité de Montigny-lès-Cormeilles s'estime victime d'un « abus de pouvoir »

De notre correspondante

Pontoise. — Le conflit entre l'administration préfectorale et la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), conduite par M. Roger Hue (P.C.), remonte au 17 avril dernier, date à laquelle le maire avait inscrit au budget primitif pour 1978 une subvention exceptionnelle de 4 millions de francs (*le Monde* du 22 juillet). Cette somme représentait le montant des dépenses d'équipement que la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) avait nécessitées, et qui n'avaient pas été assurées par le fonds de concours de l'Agence foncière et technique de la région parisienne, comme le prévoyait pourtant le plan de financement.

Par son arrêté du 13 juillet, le sous-préfet d'Argenteuil a considéré que le budget de la commune n'avait pas été voté en équilibre ; il a supprimé vingt-quatre postes d'employés municipaux, dont vingt créations d'emplois, et stipulé qu'aucun recrutement ne devra être effectué en 1978.

Estimant qu'il s'agit *« d'un détournement et d'un abus de pouvoir caractérisés »*, M. Roger Hue reproche aussi au sous-préfet d'augmenter de 24 % — au lieu du taux de 10 %, fixé par le conseil municipal — la pression fiscale sur la commune. Le maire de Montigny-lès-Cormeilles souligne que cette attitude contredit les écrits publiés par le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, dans *le Monde* du 18 juillet sur la *« décentralisation à la française »* : *« Où sont donc dans cette affaire la coopération, la revalorisation, de la situation du personnel communal ? L'État aurait-il deux comportements, l'un à la tribune du Sénat, l'autre dans une sous-préfecture de banlieue ? »*

Soulignant que, sur les vingt-quatre postes supprimés, quatre ont été laissés vacants par les agents municipaux eux-mêmes, notamment à la suite de départs à la retraite, et que la création des vingt autres n'a pas été légalement inscrite au budget, le préfet du Val-d'Oise, M. Gilbert Carrère, a déclaré, vendredi 21 juillet, qu'il observait cette affaire *« avec la plus grande sérénité »*. — J. M.

Les jeunes dans leur corps

(Suite de la première page.)

Dans le sillage de cette anti-mode, la chaussure a subi, elle aussi, une révolution. On connaît l'histoire de Dolsouple (*le Monde* du 8 octobre 1977), dont le P.-D. G., M. Daniel Raufast, s'inquiétait de voir la vente des bottillons vernis décliner de façon inquiétante. Un jour qu'il se promenait dans Paris, M. Raufast voit un énorme panneau publicitaire vantant les mérites des « Levi's ». Sacrilège pour un homme de l'art, les jeunes gens qui se trémoussent sur l'affiche sont pieds nus. M. Raufast a une révélation : il faut faire des chaussures qui aillent avec les jeans.

La suite ressemble à un conte de fées. M. Raufast produit aujourd'hui plus de vingt-cinq mille « Kickers » par jour, en France, en Espagne, au Japon, en Iran, en Italie... Souples, colorées, confortables, les « Kickers » et leurs rivales, les « Clarks », chaussent des millions de garçons et de filles. Idéales pour shooter dans un ballon et rouler à mobylette, elles se portent indifféremment au lycée et dans les surprises-parties.

Reflet de la libéralisation des mœurs, cette décontraction, ce dédain de l'étiquette, sont sensibles dans une enquête réalisée par la Fédération française des industries de vêtement féminin (3). Selon cette enquête, ce sont les jeunes filles qui, dans le domaine vestimentaire, manifestent le moins de préoccupations « utilitaires » ou « conventionnelles ». Elles constituent plutôt le gros des troupes de ce que les spécialistes appellent les « décontractées non mode » et les « décontractées mode ».

Les « *décontractées non mode* » se caractérisent par un souci très marqué « d'aisance et de bien-être ». C'est dans ce groupe qu'on trouve le plus de femmes attachées au pantalon, qui constitue chez elles presque un symbole, et de jeunes filles désireuses de s'affranchir de l'image traditionnelle de la femme. Plus conformistes, les « décontractées mode » portent plus volontiers la robe et la jupe. Elles sont aussi plus influençables et « *ne résistent guère aux injonctions de la mode* ».

Dans le groupe des seize-vingt-deux ans, les « décontractées mode » devancent nettement les « décontractées non mode » (41,5 % contre 30,1 %). A partir de vingt-neuf ans, la tendance s'inverse, comme si l'affirmation de la personnalité et le désir de séduction qui caractérisent les « décontractées mode » n'étaient plus prioritaires. Cette extériorisation, qui constitue un des ressorts de l'habillement chez les jeunes, est confirmée par une enquête de 1971-1972 de l'Institut national de la statistique (4). Selon cette enquête, ce sont les moins de trente ans qui dépensent le plus d'argent en vêtements de toutes sortes. Ce sont eux aussi qui ont la garde-robe la plus variée et qui la renouvellent le plus souvent.

Yeux noisette, cheveux bouclés, Antoine, dix-huit ans, fait partie de ces jeunes qui ont érigé le vêtement en mode d'expression. Fils de médecin, étudiant en art et archéologie, sa chambre, où traînent négligemment appareils de photo et clubs de golf, rassemble une impressionnante garde-robe. Chiner, fureter, dénicher la bonne affaire aux « puces » de Clignancourt, où il passe plusieurs heures par semaine, voilà sa joie, presque sa raison d'être.

Ses dernières trouvailles : une superbe paire de mocassins « Weston » très prisés des connaisseurs — « *200 francs, une affaire !* » — et un veston de grand-père anthracite sans forme, le dernier chic. Ses pantalons viennent de chez Saint-Laurent rive gauche, même s'il doit y consacrer 500 F : « *Aux Puces, on ne trouve rien !* » Jugeant Le Palace (la « boîte » parisienne à la mode) « *un peu dépassé* », mais le Bus Palladium nouvelle manière « *plus fréquentable* », Antoine est « *in* ». La chance des faiseurs de mode.

Le ramage et le plumage

La vogue de l'occasion ne s'explique pas seulement par son prix. Contrairement aux vêtements standards, fripes et nippes permettent la découverte, le choix, l'originalité. Habituées à débiter des tonnes de jeans et de tee-shirts, les Galeries Lafayette ne s'y sont pas trompées. Leur « Club vingt ans » offre maintenant une grande variété de chemises, gilets et pantalons de seconde main importés par balles entières — comme la plupart de ceux qu'on trouve aux « puces » — des Etats-Unis. « *Un succès colossal* », assure son administrateur, M. Hervé Bouillon.

Cette recherche du non-vu n'infirme pas la tendance au conformisme qui caractérise les jeunes qui suivent la mode. Rares sont les francs-tireurs. L'anticonformisme des adolescents est un anticonformisme grégaire. Cette crainte de se distinguer du groupe prend parfois des formes inattendues. Sans raison apparente une classe de lycée peut brusquement décider de porter le même chandail ou le même blouson, ni mieux coupés ni de meilleure qualité que les marques concurrentes, mais dont une particularité infime permet au groupe de se distinguer et de renforcer sa cohésion.

Les spécialistes de la mode connaissent bien ces phénomènes erratiques qu'ils s'efforcent, sans beaucoup de succès, de prévoir et de conforter. Les raisons mystérieuses qui ont présidé cette année à l'achat de dizaines de milliers de tee-shirts « *fruit of the loom* » illustrent parfaitement ce conflit entre l'instinct grégaire et la volonté de se différencier qui caractérise la mode chez les adolescents. Alors que quantité de jeunes ne juraient que par ceux de ces tee-shirts illustrés d'une photo de fruits mûrs, d'autres les exigeaient vierges de toute inscription. Le plus curieux, c'est que ni le prix ni le milieu social n'expliquent le phénomène. « *L'important*, dit une lycéenne, *c'est d'être à la mode sans être comme les autres.* »

Ce besoin de s'extérioriser sans risque constitue un frein puissant à la standardisation du vêtement. Lorsque l'habillement ne répond plus à un besoin strictement utilitaire, qu'il fait l'objet d'un important investissement psychologique, il devient protéiforme. Il y a une mode « baba » (5) proche de la mode « écolo », une mode hippy (en perte de vitesse), une mode rock (qui regagne le terrain perdu ces dernières années), une mode punk (disparue aussi vite qu'elle avait surgi), une mode « soif d'aujourd'hui », répandue par Coca-Cola, une mode « faf », popularisée par les jeunes gens à cheveux courts et manteaux verts, etc. En dépit de quelques caractéristiques générales, il n'existe pas *une* mode des jeunes.

Stéphanie cultive le genre « écolo ». Dix-sept ans, une frimousse espiègle derrière de fines lunettes à montures d'acier, sa garde-robe se résume à peu de chose : deux paires de sabots suédois, trois pantalons de velours côtelé, deux gros pulls de laine écrue, quelques liquettes de grand-père et une grande houppelande de berger. Pas de fibres synthétiques — « *c'est moche et ça bouffe du pétrole* » — ni de gadgets superflus — « *ça alimente la spirale de la consommation* », — mais une certaine recherche dans le style « *retour à la nature* ».

Le vêtement est parfois l'objet de véritables diktats. C'est le cas chez les rockers, enfants de la misère (voir l'encadré) auxquels leur invraisemblable accoutrement permet d'obtenir collectivement la reconnaissance sociale qu'on leur refuse individuellement. Tant mieux s'ils font peur, ils existent. La haine qu'ils manifestent à l'égard des punks est révélatrice : ils craignent de se faire voler la vedette.

Le film a beaucoup fait pour la diffusion de la mode. C'est James Dean qui, dans *la Fureur de vivre* (1955), a donné au jean ses lettres de noblesse. Dans certains cas, c'est la musique qui est déterminante (la mode rock, la mode punk). Dans d'autres, c'est la politique (style « écolo », style « faf »). Le rôle des faiseurs de mode est considérable. Le jean à « pattes d'éléphant » faisait fureur il y a quelques années : aucun jeune n'en veut plus aujourd'hui. Jusqu'à ce que les fabricants décident de l'imposer à nouveau.

Mais le commerçant le plus habile ne peut pas tout. Les modes qui « prennent » sont celles qui reflètent une certaine évolution de la société. Exubérant, le style hippy traduit bien le climat d'euphorie économique des années 60. Sécurisant, le « rétro » reflète l'incertitude des temps de crise. Lorsqu'on y prête attention, le plumage en dit parfois autant que le ramage. L'habit, souvent, fait le moine.

BERTRAND LEGENDRE.

(3) 69, r. de Richelieu, 75002 Paris.

(4) Thi Nguyen Huu, *les Dépenses d'habillement des Français en 1971-1972*. Les collections de l'INSEE, n° 38 M.

(5) Un « baba cool » : un marginal tranquille.

(Dessin de CHENEZ.)

« SANTIAGS » ET BLOUSON DE CUIR

Le temps s'est arrêté pour eux en 1960 quelque part entre Memphis (Tennessee) et Saint-Louis (Missouri). Leurs rêves sont peuplés de Cadillac roses, de filles faciles et de *milk shake* mousseux. Leurs dieux se nomment Elvis (Presley), Gégène (Gene Vincent) et Cochran. On les croise aux portes de Montreuil et de Clignancourt, l'arcade sourcilière mal remise de leur dernier « baston » (bagarre). Ils ont leur loi, leur mode et leur langage. Ce sont les rockers.

Un labyrinthe, le monde des rocks ! On trouve d'abord le rocker ordinaire, « cuir » noir et jean étroit, dont le vrai chic s'apprécie à l'allure de la mèche et à la marque de ses bottes. Pour être « classe » (avoir de la « gueule »), la mèche (ou « banane ») doit descendre très bas sur le front sans perdre ses crans. Un exploit. « *Quand on n'a pas de pognon, pour la faire tenir, on met de l'huile de table, sinon de la gomina.* » Un luxe.

Côté « pompes » (chaussures), un vrai rocky ne saurait porter que des « santiags » (bottes mexicaines), à la rigueur des « camarguaises » de gardian (beaucoup moins cotées). Talons biseautés et pointes effilées, « santiags » et « camarguaises » — surtout les vraies — peuvent atteindre des prix astronomiques (600 F).

A côté du rocker ordinaire, on trouve le *teddy-boy*, *jacket* criarde, jean retroussé et *boppin-shoes* (grosses semelles et lacets voyants). Quelques accessoires simples (fines cravates en vachette, veste à revers de satin noir, pantalon large à la taille et étroit aux chevilles) suffisent à composer, à partir de ces deux grandes catégories, une infinité de variantes, aussi nombreuses que les multiples courants dont se réclame le rock des années 50 (*rythmand blues, country and western, rockabilly...*).

Longtemps considérée comme indispensable, la moto cède du terrain devant les grosses américaines chromées d'il y a vingt ans. Propriétaire envié d'un de ces joyaux, Jacky, vingt et un ans, superbe « banane » et « santiags classes » s'y saoûle de vieux succès d'Elvis. Quand il réussit à « lever » une « nana », Jacky, comme dans *American Graffiti*, passe avec elle sur la banquette arrière et monte un peu le son...

Combien sont-ils à balader ainsi leurs rêves impossibles, entre les cités de banlieue et le périphérique ? Quelques centaines peut-être ; gosses d'immigrés, enfants de la poisse, chômeurs chroniques et petits délinquants en rupture de famille et d'école. « *La première fois que j'ai entendu du rock*, raconte Jacky, *ça m'a pris aux tripes. On était des voyous, on avait la rage, cette musique, c'était la nôtre.* »

Rocker de la vieille école, vingt ans, Chris exhibe sur son torse de splendides tatouages, souvenirs de « Fleury » (le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis), où il vient de passer l'hiver pour une sombre affaire de « dépouille » (vol). Aujourd'hui, il a remisé blouson et « santiags ». Il est en liberté conditionnelle. Il vaut mieux être prudent. Dans le sillage de la crise est apparue une nouvelle génération de rockers, plus nombreuse et moins respectueuse des tables de la loi que les « anciens ». « *Des mouflets* », dit Chris méprisant, qui n'hésitent pas à s'attaquer à plusieurs aux rockys isolés pour leur « fiare » leurs « santiags » et leur « cuir ». Finie la « dépouille » à la loyale.

Le dimanche après-midi, au Golf-Drouot, des dizaines de garçons et filles se déhanchent sur de vieux airs de *rock'n' roll*. Couettes et talons aiguilles, classiques tenues de *teddy-boys*, on les croirait tout droit sortis d'un film des années 50. Nostalgie, nostalgie. Certains, venus des beaux quartiers, n'ont endossé la panoplie que pour la circonstance. Chez Sacha, le modiste « in » de la rive gauche, on a vendu cet hiver quantité de « cuirs » noirs. Le vrai rocker se fait rare.

B.-L. G.

Sans les parents

Les statistiques sur les dépenses d'habillement des jeunes sont trop anciennes (1971-1972) pour être significatives. Les jeunes que nous avons rencontrés pour cette enquête leur consacraient entre 50 F par mois (lycéen de Rennes) et 500 F (fils de médecin parisien). A partir de quatorze ou quinze ans, les jeunes achètent généralement seuls, sauf pour les grosses dépenses (blouson, manteau), sur lesquelles les parents conservent souvent un droit de regard.

Alors que les seize-vingt ans dépensent plus que les adultes pour s'habiller, ils manifestent davantage que ces derniers le désir d'acheter bon marché. Cela s'explique par leur volonté de renouveler souvent leurs vêtements. L'argent dont ils disposent pour s'habiller est généralement distinct de l'argent de poche que leur donnent leurs parents. Seuls quelques-uns d'entre eux y consacrent une très grande part de leurs revenus (argent de poche ou salaire).

Prochain article :

« LA BOUFFE ? BOF... »

par CHARLES VIAL

ÉDUCATION

« SURDOUÉ » OU COBAYE ?

Sayed Jalal est, paraît-il, un enfant prodige. A huit ans, il aurait déjà parcouru tout le programme élémentaire et secondaire de son pays — l'Afghanistan — et serait aujourd'hui titulaire de l'équivalent du baccalauréat. « *Il a appris en dix-huit mois ce que les autres mettent douze ans à assimiler* », affirme son père, professeur de mathématiques, devenu fonctionnaire au ministère afghan de l'éducation.

Soucieux de ne pas laisser gâcher des dons si précieux, les parents du petit Sayed se sont mis en quête d'un pays où leur fils pourrait commencer des études supérieures... à huit ans. Ils ont parcouru l'Iran, la Turquie, l'Allemagne, l'Angleterre et se sont finalement décidés pour les Etats-Unis.

Sayed Jalal doit en principe continuer ses études à Seattle, dans l'Etat de Washington, où un « service de recherche sur le développement de l'enfant » accueille les surdoués. Le bruit avait même couru aux Etats-Unis que Sayed Jalal serait « *le plus jeune étudiant inscrit à l'université* ».

En fait, le petit prodige devra d'abord repasser des examens lorsqu'il aura appris l'anglais, car ses premiers tests n'ont fait apparaître qu'un quotient intellectuel de 125 alors qu'il faut dépasser 140 pour être classé surdoué...

« *Il est très rapide et très actif*, explique le directeur d'une colonie de vacances du Maine où Sayed s'initie à l'anglais, *mais il ne connaît rien d'autre que les mathématiques et la physique et ne manifeste aucune curiosité intellectuelle.* » Chacun se demande aujourd'hui si le « surdoué » ne serait pas plutôt un cobaye pour universitaires américains, ou simplement l'enfant de parents surdoués... pour la publicité. — R. C.

SPORTS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE « DELTAPLANE »

Un oiseau libre et heureux

Les épreuves du premier championnat de France de vol libre, qui sert de sélection pour les prochains championnats du monde de 1979, se sont déroulées à la station des Orres (Hautes-Alpes), du 31 juillet au 6 août. Elles se sont terminées par une compétition internationale. Les concurrents ont effectué des vols particulièrement spectaculaires puisqu'ils sont partis de 2 405 mètres d'altitude pour atterrir sur une aire spécialement aménagée à 1 250 mètres.

Un triangle de toile colorée, quatre barres d'aluminium, quelques câbles, et le mythe légendaire d'Icare est devenu un jour réalité : l'homme a volé, librement, sans moteur, sans aucun appareil de traction.

Appelé d'abord « *delta plane* » et maintenant « *vol libre* », ce sport est apparu simultanément aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons de l'hémisphère sud dans les années 60. En France, les premiers « libéristes » — comme s'appellent eux-mêmes les pratiquants — se sont élancés au début des années 70. Les premiers stages d'initiation ont été organisés en 1974 aux Ménuires et à La Clusaz. Des balbutiements aussi spectaculaires que dramatiques dans bien des cas. Au point que les pouvoirs publics s'en émurent et que « plana » la menace d'une interdiction généralisée de ce sport.

Il fallait mettre de l'ordre. Quelques pionniers ont fondé en 1974 une fédération « *pour organiser, diriger et développer* » le vol libre : la F.F.V.L. Celle-ci a pris ses structures définitives en 1976.

Son premier objectif : écarter les affairistes. Le côté spectaculaire du vol libre en fait « *un support publicitaire privilégié* ». C'est ainsi que quelques saltimbanques réalisent à tout propos « records et exploits », tandis qu'en 1975 on ne comptait pas moins de trois « championnats du monde » organisés simultanément.

Son deuxième objectif : atteindre à une plus grande sécurité. « *Les faux moniteurs et les fausses écoles qui existent, dont l'objet est une rentabilité financière élevée et pour qui la sécurité des élèves représente le moindre souci* » (1), sont dénoncés par la fédération qui insiste sur le fait que « *le vol libre s'apprend exclusivement auprès des moniteurs fédéraux et du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs* ».

« Quand tu veux »

Dans le même temps qu'elle s'est efforcée d'écarter les affairistes, la F.F.L.V. a cherché à décourager les m'as-tu-vu. « *L'opinion publique se fait une image exagérément dangereuse de notre sport car il est présenté comme une attraction spectaculaire réservée à de courageux casse-cou*, dit-on à la fédération. *Or dans la société où nous vivons, où chacun se sent ignoré et anonyme, il est tentant pour certains esprits fragiles de conquérir facilement, par le vol libre, une sorte de réputation héroïque. Le vol libre attire donc, entre autres, des personnes qui cherchent à exalter leur personnalité, à susciter l'admiration des autres. Voilà le danger : que le vol libre se pratique dans ces conditions, et le lien se rompt entre, d'une part l'appréciation des circonstances de vol, de l'autre l'estimation par le pilote de ses capacités.* »

Cela posé, le « libérisme » n'est pas réservé aux surhommes. Une bonne condition physique est simplement recommandée aux pratiquants. Plus quelques bons conseils apparemment tâtillons : apprendre dans une école en suivant la progression pédagogique ; prendre une assurance ; avoir du matériel en très bon état et vérifié soigneusement avant chaque vol ; respecter les réglementations...

Dire que dans ces conditions tout danger est écarté reviendrait à nier le danger d'avalanche qui menace le skieur en neige profonde ou bien les risques de tempête que courent les navigateurs en haute mer. Certes, les « ailes » sont désormais infiniment plus fiables et la technique plus affirmée, mais une dépression, un coup de vent traître menacent toujours. C'est au libériste d'en prendre la mesure. « *Quand tu veux* », dit le moniteur à l'élève au moment de l'envol pour signifier que celui-ci a le choix de partir ou non. Et ils sont bien deux mille maintenant à avoir tenté l'expérience en France. Pourquoi ? « *Les mots manquent*, écrivait récemment un confrère libériste. *J'ai plusieurs fois tenté de raconter les sensations éprouvées en l'air. Franchement, c'est impossible à décrire. Je pouvais seulement répéter que l'on devient un oiseau jouant avec l'air comme les autres emplumés. Un oiseau vraiment libre et heureux.* »

ALAIN GIRAUDO.

(1) La F.F.V.L. a fait éditer chez Arthaud un livre intitulé *la Pratique du vol libre* qui, outre une présentation des éléments d'aérologie et des différents types d'appareils, traite de l'organisation nationale et internationale du vol libre et décrit les grandes lignes de l'apprentissage.

LES RÉSULTATS

Championnat de France

Classe 2

1. Gonard ; 2. De Glanville.

Classe 1

1. Thevenod ; 2. Mercorelli.

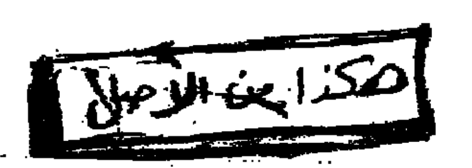
Coupe internationale

Classe 2

1. Boucley ; 2. Dubonnet.

Classe 1

1. Duprey ; 2. Legalland.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Dix ans de forages des grands fonds océaniques

A la recherche de l'histoire de la Terre

Le 11 août 1968, le « Glomar-Challenger », un navire de forage spécialement conçu, partait du port de Galveston (Texas). Ainsi commençait le programme Deep Sea Drilling Project (D.S.D.P.) de forages des grands fonds marins, placé sous la responsabilité scientifique de cinq grandes institutions américaines de recherche regroupées dans le Joint Oceanographic Institutions Deep Earth Sampling (JOIDES) (1). Le but de ces forages était purement scientifique : vérifier, par analyse des fonds océaniques, les hypothèses alors relativement récentes du renouvellement perpétuel des fonds marins et de la dérive des continents qui est liée à celui-ci, et ainsi mieux comprendre l'histoire de notre planète.

La moisson des informations recueillies par le « Glomar-Challenger » a été énorme. Et elle a eu, dès le début du D.S.D.P., des implications pratiques imprévues — ce qui arrive presque toujours dans les grands programmes de recherche scientifique ; dès le second forage, réalisé dans le golfe du Mexique sous 3 580 mètres d'eau, le carottier du « Glomar-Challenger » remontait des indices d'hydrocarbures. Ce qui bouleversait toutes les données, alors admises, selon lesquelles il ne pouvait y avoir de pétrole « offshore » que sous les plateaux continentaux, ces prolongements des continents submergés sous 200 mètres d'eau au maximum.

PREVU initialement pour dix-huit mois, le D.S.D.P. a été prolongé à deux reprises et s'est donc poursuivi jusqu'en décembre 1975, soutenu financièrement par la National Science Foundation à laquelle il a coûté, pendant ces sept années, 67,8 millions de dollars (305,1 millions de francs, au cours actuel).

En décembre 1975, ce programme est devenu international et a pris alors le nom d'IPOD (International Phase of Ocean Drilling). La France, l'Allemagne fédérale, le Japon, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne participent depuis lors à l'élaboration des programmes de chaque campagne et au financement des opérations. Chaque pays paye une « cotisation » annuelle de 1 million de dollars (4,4 millions de francs), les Etats-Unis se chargeant de fournir le complément nécessaire, c'est-à-dire payant la plus grosse part : 10 millions de dollars (45 millions de francs) pour la seule année 1976, mais 1 million de dollars (4,4 millions lions de francs) en 1978.

La moisson des informations recueillies par le *Glomar-Challenger* est extraordinairement riche :

● Le pétrole existe en mers profondes ;

● L'âge et l'épaisseur des sédiments croissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des dorsales, cette chaîne de montagnes sous-marines, longue de 60 000 kilomètres, qui serpente sous tous les océans et où se met en place peu à peu le matériau constitutif de la croûte océanique ;

● Les bassins océaniques sont jeunes. Le plus vieux connu n'a guère que 160 millions d'années alors que les masses continentales comportent des roches de 3,6 milliards d'années ;

● Certaines zones de la croûte terrestre ont été affectées de mouvements verticaux importants. Ainsi a-t-on trouvé dans l'océan Indien, sur la dorsale (inactive) du 90° méridien est, du mauvais charbon et de la lignite formés dans des lagunes peu profondes et actuellement submergées sous 1 850 mètres d'eau ;

● La mer Méditerranée s'est asséchée entre — 12 et — 5 millions d'années par suite de la fermeture temporaire du détroit de Gibraltar. Il s'est alors formé des dépôts de sels épais parfois de 2 000 mètres ;

● Les traces des variations climatiques du passé peuvent être retrouvées dans les sédiments par les changements de faune qu'entraînent les changements de température ;

● Du zinc et du cuivre sont présents dans certains sédiments des grands fonds ;

● La calotte antarctique existe depuis au moins vingt millions d'années, mais vers — 5 millions d'années elle s'est étendue à 300 ou 500 kilomètres au-delà de ses limites actuelles.

Les campagnes du *Glomar-Challenger* ont en outre permis de mettre au point des techniques qui ont été très vite utilisées par l'industrie pétrolière. Ainsi, depuis le 25 décembre 1970, a-t-on maîtrisé la technique de réentrée, c'est-à-dire la possibilité de remonter un trépan usé et de réintroduire, dans le même trou et à travers plusieurs milliers de mètres d'eau, un outil de forage neuf ou mieux adapté à la roche à percer.

Les quarante-quatre campagnes du D.S.D.P. avaient donné une vue générale des fonds océaniques. Avec les vingt-cinq campagnes d'IPOD, qui doivent se prolonger jusqu'en août 1979, les programmes ont été faits de façon à étudier des sujets très particuliers :

— *Les marges actives*, c'est-à-dire les zones où convergent deux des plaques rigides et mobiles qui forment la surface de la Terre ;

— *Les marges passives*, contacts entre croûte océanique et croûte continentale, mais où l'activité volcanique et sismique a cessé (ou presque) depuis longtemps : tels sont les rebords atlantiques des Amériques, de l'Europe ou de l'Afrique ;

— *Le paléo - environnement*, c'est-à-dire la reconstitution des climats anciens ainsi que des systèmes passés de la circulation océanique (essentielle à toutes les époques pour comprendre les climats) ;

— *Le volcanisme* qui se manifeste au milieu d'une plaque océanique et qu'on ne s'explique pas encore. Ainsi, par exemple, ces coulées de basalte pauvre en potassium qui, au crétacé supérieur (de — 100 à — 70 millions d'années), ont recouvert des centaines de kilomètres carrés au large du Venezuela sans que leur (s) point (s) de sortie se manifeste (nt) par un ou plusieurs édifices volcaniques ;

— *La croûte océanique basaltique*, très dure à percer, dans laquelle l'amélioration des techniques de réentrée permet de forer pendant un ou plusieurs mois en changeant le trépan chaque fois que cela est nécessaire.

Le programme IPOD devrait s'arrêter en août 1979... à moins que le Congrès américain n'accorde les crédits nécessaires à la réalisation des programmes qui sont déjà envisagés par le comité scientifique pour la période postérieure à 1981. La clé de ce programme post-1981 est le *Glomar-Explorer*, ce navire prétendument construit pour le ramassage des nodules polymétalliques, mais qui était destiné, en fait, à repêcher un sous-marin soviétique coulé dans le Pacifique par plus de 5 000 mètres de fonds. Les possibilités du *Glomar-Explorer* sont très supérieures à celles du *Glomar-Challenger*. Après transformations, estimées à quelque 50 millions de dollars (225 millions de francs), on pourrait, entre autres, travailler dans des mers infestées de glace et surtout forer avec un *riser*.

Le *riser* est ce tube d'acier, de 50 centimètres de diamètre, reliant un engin de forage pétrolier de surface à la plaque de base qui est posée sur le fond de la mer et qui est équipée des vannes de sécurité. A l'intérieur du *riser* tourne le train de tiges, et, dans la couronne située entre la paroi interne du *riser* et le train de tiges, remontent les boues de forage (qui descendent à l'intérieur des tiges), dont la densité assure la sécurité du puits. Le *Glomar-Challenger* fore, en effet, sans *riser*, ce qui interdit de creuser des puits dans une zone où il peut y avoir des hydrocarbures. Avec le *Glomar-Explorer* équipé d'un *riser*, les forages des zones sédimentaires intéressantes — sur les marges continentales en particulier — pourraient aller beaucoup plus bas puisque les puits seraient toujours sous contrôle.

L'ennui, c'est que le *Glomar-Explorer* est beaucoup plus cher que le *Glomar - Challenger* : 90 000 dollars (405 000 francs) par jour (avec un *riser* de 4 000 mètres... qui d'ailleurs n'existe pas encore) contre « seulement » 26 000 dollars (117 000 francs par jour). Le programme envisagé pour la période 1981-1990 coûterait donc, selon de toutes premières estimations, près de 500 millions de dollars (2 250 millions de francs).

En outre, des forages beaucoup plus profonds seraient beaucoup plus longs à faire (seize à dix-huit mois peut-être pour un seul puits traversant 5 000 mètres de sédiments accumulés sur les marges continentales). Ils seraient donc très peu nombreux. Un tel programme intéresserait-il encore les pays non-américains associés à l'IPOD ? Et même, parmi les spécialistes américains des sciences de la Terre, on s'interroge : des forages très profonds mais rares donneraient des informations de détail et non plus une vision d'ensemble.

Actuellement deux comités étudient le programme lié à l'emploi du *Geomar - Explorer*. L'un, composé d'experts indépendants du D.S.D.P. ou d'IPOD, y serait très favorable. L'autre, qui émane de la National Academy of Sciences et du National Research Council, ne mettrait la continuation des forages profonds après 1981 que parmi les priorités de deuxième rang...

Les procédures de décision sur l'emploi du *Glomar-Explorer* et la continuation du programme au-delà de 1981 devraient se mettre en route à la fin de cette année. Mais on peut dire, dès à présent, que si la phase postérieure à 1981 est refusée, il est peu probable qu'IPOD se poursuive après août 1979. La phase 1979-1981 (pendant laquelle serait encore utilisé le *Glomar-Challenger*) est en grande partie conçue, en effet, pour préparer les campagnes que pourrait faire éventuellement le *Glomar-Explorer* après 1981.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le JOIDES regroupe actuellement quatorze institutions de recherche, neuf américaines et cinq étrangères. Chaque pays participant à IPOD (la phase internationale en cours) y est représenté par une institution : le Centre national pour l'exploitation des océans pour la France.

105 037 mètres de carottes

DU 11 août 1968 au 15 mai 1978, en 60 campagnes (ou « legs »), durant chacune près de 2 mois, le « Glomar-Challenger » a parcouru 483 265 kilomètres. Il a foré 703 « trous » sur 461 sites soigneusement sélectionnés et a récupéré 11 483 « carottes », dans les fonds de tous les océans. Mis bout à bout, les 703 forages représentent une longueur de 196 652 mètres et les 11 483 « carottes » 105 037 mètres, dont 54 408 mètres sont conservés, pour études ultérieures, au Lamont-Doherty Geological Observatory (Columbia University) près de New-York, et à la Scripps Institution of Oceanography, près de San-Diego (Californie).

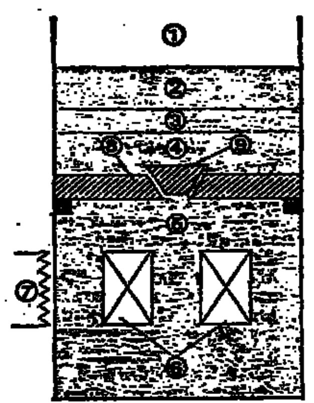
Le « Glomar-Challenger » est un navire qui « travaille » dur ; sur les 88 791,45 heures qui se sont écoulées entre le début du premier « leg » et la fin du soixantième, 50,08 % ont été consacrées effectivement au forage ; 36,08 % ont été passées en parcours nautiques et 10,09 % en escales (éventuellement carénages) dans les ports ; 2,79 % ont été perdues à la suite d'ennuis mécaniques et 0,96 % pour cause de mauvais temps...

La plus grande profondeur d'eau à travers laquelle un forage a été fait est de 7 044 mètres (dans le fossé des Mariannes, près de Guam, pendant le « leg » 60). Le trépan a réussi à percer 1 741 mètres de sédiments (à travers 3 900 mètres d'eau) dans l'Atlantique au cours du « leg » 47 et 582 mètres de croûte basaltique dans l'Atlantique pendant le « leg » 37.

GRACE AUX TRAVAUX DU C. E. A.

L'utilisation d'hélium superfluide pourrait permettre d'améliorer les performances des aimants supraconducteurs

L'UTILISATION de la supraconductivité, cette propriété de certains métaux et alliages à présenter sous certaines conditions une résistance pratiquement nulle au courant électrique, n'en est encore qu'à ses débuts. L'application la plus courante, pour le moment, est l'utilisation d'aimants supraconducteurs pour produire des champs magnétiques très intenses, ceux qu'emploient par exemple les physiciens dans les accélérateurs de particules. Des recherches continuent pour utiliser la supraconductivité dans d'autres domaines, par exemple pour le transport ou le stockage du courant électrique, ou encore pour sa fabrication elle même par des alternateurs supraconducteurs.



Ce schéma très simplifié montre le principe du système imaginé par les équipes du C.E.A. : soumis à la pression atmosphérique (1), de l'hélium normal, bouillant à 4,2° K (2), est séparé par une mince interface (3) d'aves de l'hélium « juste » superfluide à 2,16° K (4) ; le bain inférieur d'hélium superfluide à 1,8° K (5) baigne l'aimant supraconducteur (6) et est maintenu à cette température par un système de refroidissement (7). Une cloison isolante (8) percée d'un trou recouvert d'un bouchon mobile (9) sépare les deux parties du récipient cryogénique.

Les matériaux supraconducteurs que l'on connaît ne possèdent cette propriété qu'à de très basses températures, au maximum à une vingtaine de degrés au-dessus du zéro absolu (1). L'alliage actuellement le plus employé, le niobium-titane, a aussi une *température critique* (celle en dessous de laquelle un corps devient supraconducteur de 10°K.

De nombreux travaux ont été entrepris sur la supraconductivité, notamment pour trouver de nouveaux composés ayant une température critique la plus élevée possible : on connaît aujourd'hui des alliages qui ont une température critique de 23°K, soit juste un peu au-dessus de la température d'ébullition de l'hydrogène à la pression atmosphérique (20,38°K).

Actuellement, cependant, on travaille le plus souvent en refroidissant le matériau supraconducteur avec de l'hélium liquide, qui bout à 4,2°K sous la pression atmosphérique. Mais plusieurs arguments plaident pour des températures encore plus basses : si l'on baisse la température de 4,2 à 1,8°K, par exemple, les performances du matériau supraconducteur peuvent augmenter d'environ 20 %. Et surtout, au-dessous de 2,16°K, l'hélium devient *superfluide* : sa viscosité devient pratiquement nulle (il peut, par exemple, circuler dans des canaux extrêmement fins sans être gêné par des phénomènes de capillarité), et sa conductivité thermique augmente considérablement, et continuera d'augmenter si l'on obtient des températures encore plus basses. Un bain d'hélium superfluide pourra donc évacuer de grandes quantités de chaleur en des temps très courts.

Ceci est très important : en effet, les grands aimants qu'on utilise dans les appareils à plasma dessinés pour l'étude de la fusion thermonucléaire (Tokamaks) (2), sont soumis à des variations importantes et rapides de courant électrique (ce qui fait varier les champs magnétiques qu'ils produisent). D'où le risque d'une élévation brutale de la température qui peut faire disparaître la supraconductivité (on dit alors que le matériau « *transite* »). Un tel accident est toujours très ennuyeux : plusieurs semaines seront parfois nécessaires pour refroidir l'aimant à nouveau, s'il n'est pas mis définitivement hors d'usage.

Il est donc essentiel, dans tous les cas, de disposer d'un refroidissement efficace et très fiable. Et les systèmes cryogéniques actuellement utilisés pour maintenir l'hélium à l'état superfluide, à moins de 2,16°K, ne sont pas des plus simples puisqu'il s'agit de le faire se détendre (se décomprimer) à basse pression : ceci exige, si l'on veut disposer de volumes de liquide importants, des installations de pompage puissantes et très complexes, puisqu'il faut maintenir une pression inférieure au vingtième de la pression atmosphérique.

D'où l'idée de chercher à utiliser de l'hélium superfluide à pression atmosphérique, que l'on maintiendrait en dessous de la température critique par un système approprié. Un chercheur du centre d'études nucléaires de Saclay, M. Pierre Roubeau, a réussi à mettre au point un système très simple, consistant en deux récipients isothermes superposés communiquant par un tube capillaire d'environ 1 millimètre de diamètre. L'ensemble est rempli d'hélium liquide qui, dans le récipient supérieur, est maintenu sous pression atmosphérique.

Dans le récipient d'en haut, la couche supérieure d'hélium est de l'hélium normal à 4,2°K ; sous elle, après une très mince interface, on trouve de l'hélium superfluide à une température à peine inférieure à la température critique. Dans le récipient inférieur où l'on place l'aimant supraconducteur, un système simple de refroidissement, utilisant encore la détente d'hélium (mais à des débits beaucoup plus faibles que pour le système classique), maintient la température au voisinage de 1,8°K.

Les avantages de ce système sont, notamment, de diminuer considérablement les pertes thermiques, puisque le bain « utile », celui où travaille l'aimant, est très bien isolé. La consommation d'énergie (pour les pompes) et d'hélium pour maintenir le refroidissement est nettement abaissée. On peut, d'autre part, « *faire le plein* » d'hélium dans l'ensemble du système sans affecter la température du bain inférieur et perturber la marche de l'aimant.

Le service des basses températures du centre d'études nucléaires de Grenoble a encore amélioré le système (voir schéma) : on a maintenant un seul récipient divisé simplement en deux parties par une cloison isolante posée sur des cales et percée par un bouchon faisant office de valve.

La majeure partie de l'évacuation de la chaleur est réalisée par le système de réfrigération qui équipe la partie basse du récipient. En cas de dégagement thermique important, une partie de la chaleur sera rapidement transmise à la partie supérieure (dans l'hélium superfluide, les ondes thermiques se déplacent à la même vitesse que les ondes sonores) où elle atteindra l'hélium normal, dont elle vaporisera une partie.

Les équipes du Commissariat à l'énergie atomique ont conduit de nombreuses expériences avec ce système, montrant notamment que les performances des aimants supraconducteurs étaient augmentées de 20 à 40 % par la baisse de la température de 4 à 1,8°K.

La fiabilité de ce système et l'accroissement des performances (ou la diminution de la consommation d'énergie, ce qui revient au même) ne peuvent qu'intéresser les équipes qui travaillent sur de très gros aimants supraconducteurs, tels ceux qui devraient, un jour, équiper les Tokamaks. On peut même envisager d'en améliorer encore les caractéristiques : l'hélium étant superfluide, on peut en effet imaginer de nouveaux dessins pour les aimants, en les faisant parcourir par de très fins canaux d'hélium qui pourraient venir « chercher la chaleur » au sein même de leur masse.

XAVIER WEEGER.

(1) On mesure la température absolue en degrés Kelvin (°K). Le zéro absolu, qui correspondrait à une énergie thermique totalement nulle, vaut — 273,15 °C. L'unité de température absolue a la même valeur que celle de l'échelle Celsius : à la pression atmosphérique, la glace fond à 0°C, donc à + 273,15 °K. On a approché le zéro absolu à un millionième de degré K près, mais il est physiquement impossible de l'atteindre.

(2) Les équipes de la fusion du Commissariat à l'énergie atomique travaillent sur un projet de Tokamak, dit Tore-Supra, qui utiliserait des aimants supraconducteurs.

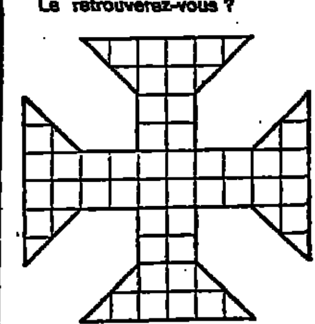
La croix et la symétrie

En toute logique

PROBLEME N° 126

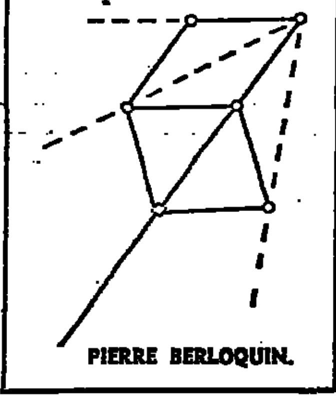
Il y a quelques semaines, cette croix a été « disséquée » ici en morceaux pouvant s'assembler en un carré (problème n° 123). La solution proposée, due à Bernard Lemaire obtenait le carré en sept morceaux. Or plusieurs lecteurs sont parvenus indépendamment à réaliser le carré en huit morceaux, mais avec un découpage présentant une symétrie.

La retrouverez-vous ?



SOLUTION DU PROBLEME 125

Voici l'appareil de M. Lanfranchi, capable de réaliser la trisection de tous les angles. Toutes les tiges fixes étant d'égales longueurs (le carré représente une glissière articulée), les deux losanges assurent la propriété fondamentale de la structure.



PIERRE BERLOQUIN.

MÉDECINE

Des formules nouvelles pour le traitement des blessés de la route

Un centre pilote fonctionne déjà dans le Val-d'Oise

Faut-il, en fonction d'une pathologie qui se modifie, convertir d'anciens établissements de soins, désormais vidés de leur population traditionnelle, ou en construire de nouveaux adaptés aux malades qui requièrent des soins d'un type original ?

Le problème de la transformation éventuelle des sanatoriums, qui accueillaient de moins en moins de tuberculeux, s'est posé il y a quelques années. Beaucoup furent convertis en centres de rééducation fonctionnelle pour les victimes d'accidents de la route et les rhumatisants, de plus en plus nombreux.

Un problème reste cependant posé : faut-il construire de nouveaux établissements dans un pays qui compte, toutes disciplines confondues, suffisamment, sinon trop de lits, ou tenter de faire du neuf avec de l'ancien ? Le centre de Ménucourt (Val-d'Oise) (1), inauguré dernièrement par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, illustre bien les avantages d'une structure nouvelle.

« Ici, ça ne fait pas hôpital », disent les pensionnaires du centre de Ménucourt : comptant cent lits, entouré de superbes châtaigniers, il ressemble, en effet, plus extérieurement à un hôtel ultra-moderne, qu'à un centre de soins : il n'y est d'ailleurs pas question de malades, mais de « résidents ».

Tout a été conçu, jusqu'au moindre détail, en fonction de leur handicap momentané : des cabinets « personnalisés » pour chaque kinésithérapeute, des mains courantes dans les escaliers et les couloirs, un plan incliné dans chaque douche conçue sans rebord. Les multiples salles de kinésithérapie, de balnéothérapie, de poulithérapie permettent aux quinze kinésithérapeutes, aux six médecins et aux neuf infirmiers d'apporter des soins personnalisés et fractionnés tout au long de la journée. L'association des futurs utilisateurs à la conception de l'ensemble facilite maintenant le travail de l'équipe qui, par exemple, souhaitait disposer d'un atelier d'ergothérapie plutôt que d'un grand gymnase. Et, en effet : les pensionnaires préfèrent réapprendre les gestes usuels que de disputer d'hypothétiques compétitions de basket-ball ou de handball.

Un travail thérapeutique d'une grande cohérence

De plus, le docteur Heuleu, médecin-chef de ce centre et ancien chef de clinique à Paris, a pu recruter une partie de son équipe parmi ses anciens élèves donnant ainsi une grande cohésion au travail thérapeutique. Nombreux sont en effet parmi les soignants, ceux qui habitent Paris ou Rouen et qui n'acceptent de se déplacer que *« pour travailler avec Heuleu »*.

Le prix de journée dans ce centre est de 429 F contre 542 F dans des services comparables de l'assistance publique (or les soins sont probablement plus intensifs que dans de nombreux services hospitaliers, et la durée moyenne de séjour de trente-huit jours est remarquablement courte). Le fonctionnement du centre, rempli à 100 % en l'espace de deux mois n'est donc pas une source de dépenses supplémentaires pour la sécurité sociale, bien au contraire.

Un placement exceptionnel

L'extension de ce type d'opération se heurte pourtant au problème du financement de l'investissement. Ce centre n'a pu être réalisé que grâce au concours de la Fédération française des sociétés d'assurances qui a financé 40 % des 26 millions de dépenses initiales. Un tel placement reste exceptionnel, quel que soit l'intérêt que les compagnies d'assurances peuvent trouver à terme dans la diffusion de traitements plus efficaces et moins longs en faveur de victimes d'accidents de la route, souvent à leur charge (2).

A court terme, elles peuvent investir ailleurs dans des conditions plus avantageuses. De même, les pouvoirs publics doivent faire face à des dépenses plus urgentes et seront tentés, longtemps encore, de convertir les établissements devenus inutiles.

NICOLAS BEAU.

(1) « La Chataigneraie », Ménucourt, 95000 Cergy.

(2) Les victimes d'accidents de la route coûtent chaque année à la collectivité 30 milliards de francs, dont 13 milliards au titre des assurances.

En mauvaise santé...

Sans remettre en cause l'utilité du travail social, certains éducateurs s'interrogent sur son efficacité : ainsi les responsables de ce centre pour enfants inadaptés qui nous ont confié l'histoire de Paul, un adolescent de dix-huit ans.

Paul, qui a dix-huit ans, est métis, psychopathe, suicidaire et homosexuel, a deux histoires : l'une, c'est la version officielle, celle des éducateurs, assistantes sociales, psychologues, instituteurs spécialisés, orthophonistes... qui ont laissé sur son cas notes, lettres, bilans, dossiers. L'autre, c'est tout ce qu'il n'a pu raconter à personne

Jusqu'à l'âge de dix ans, il était, disait-on, *« en mauvaise santé »*. A l'école on s'était un peu attardé sur ses yeux cernés ou son mauvais développement psychomoteur. Treize fois, il ira à la mer ou ailleurs *« se refaire une santé »*. Entre ces déplacements, il retrouve sa mère *« folle »*, et l'ami de sa mère, *« pervers »* et *« brutal »*, sa famille en somme.

A dix ans, on le place sur décision du juge dans un centre dit d'accueil et d'observation. En deux ans, le constat est dressé : il est *« égoïste »*, *« isolé »*, *« il s'adapte mal au groupe »*, et, *« bien qu'intelligent, il a des problèmes à l'école »*.

« Mal adapté », il est tout naturellement envoyé, après une ultime réunion de synthèse, à l'institut médico-pédagogique. L'éducateur tout puissant... et raciste, fait de cet enfant métis, sans assurance, un bouc émissaire. A qui celui-ci se serait-il plaint ? »

Sa seule chance : le temps qui passe, la limite d'âge et le placement à quatorze ans dans une *classe pré-professionnelle* de niveau. Il n'y perdra pas tout à fait son temps : il permettra en effet à la famille qui l'héberge le dimanche de compléter ses fins de mois.

On reprend le dossier. Quinze ans : première tentative de suicide. Quinze ans et demi : dispense de scolarité et entrée dans la vie active (plongeur, magasinier)... Seize ans : hospitalisation pour une intervention bénigne.

Dans cet hôpital, il entre par hasard dans une chambre où il trouve un mort. Affolé, il s'enfuit, veut revoir sa mère, absente pour cause d'hôpital psychiatrique et avale alors des barbituriques. Le diagnostic est dressé : *« Psychose irréversible »*. La *valse* des établissements reprend : une maison de cure, un centre d'enfants pré-psychotiques dans les Landes... Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où, *« adulte »*, il ne peut plus être pris en charge...

Revenu à Paris, il est brancardier dans un hôpital et habite chez sa mère. Il ne tarde pas à arrêter son travail. Il ne quitte plus son domicile, trois mois durant. Sa dernière tentative de suicide le conduit dans un grand hôpital parisien, au service des urgences, où il est toujours : les places disponibles dans des établissements pour post-adolescents qui soient de réels lieux de vie, font cruellement défaut, affirment tous les responsables de services compétents. — N. B.

JUSTICE

Les visiteurs de prison en question ?

Pour les cent soixante-quatorze établissements pénitentiaires que compte la France, mille six cents personnes seulement — cent cinquante dans la région parisienne, — presque toutes bénévoles, possèdent une carte de visiteur de prison. Huit cent dix d'entre elles sont regroupées dans l'Œuvre de la visite des détenus dans les prisons (O.V.D.P.), seule association spécialisée dans le recrutement des visiteurs. Les autres sont en rapport avec d'autres organismes d'entraide, parmi lesquels le Secours catholique, la Cimade et la Croix-Rouge.

Récemment, un visiteur de prison, M. Jean Cordier, soixante-quatre ans, a été inculpé de « remise irrégulière de correspondance à un détenu (« le Monde » du 21 juin). C'était la première fois qu'une telle inculpation était prononcée à l'encontre d'un visiteur. Quelques jours plus tard, M. Georges Soler-Lopez, trente-deux ans, instituteur enseignant aux détenus, était à son tour inculpé pour le même motif (« le Monde » du 1er juillet). Désormais, beaucoup de visiteurs sont inquiets. Ils se demandent « ce qu'on veut prouver en faisant du bruit » autour d'eux et même « si l'on souhaite » leur prochaine disparition.

Jeanne, qui travaille à Paris, passe chaque semaine l'une de ses journées de repos à Fresnes. Depuis un an, elle est visiteuse de prison. Entre 9 heures et 18 heures, ce jour-là, elle rend visite à huit détenus — les visiteurs qui viennent chaque jour prennent en charge une quarantaine de détenus au total. Ce sont les détenus qui, lorsqu'ils le désirent, demandent à se voir attribuer un visiteur. Un dixième seulement d'entre eux faisant une demande — les délinquants primaires ignorent souvent tout de leurs droits — ils obtiennent généralement satisfaction après un délai plus ou moins long. « Un visiteur doit être capable de venir avec régularité », *explique Mme Laure Baste-Morand, présidente de l'O.V.D.P., elle-même visiteuse depuis 1973.* « Pas moins de deux fois par mois. Nous sommes un peu la famille de ceux qui n'en ont pas, leur lien avec le « monde libre ». C'est pourquoi il est difficile de s'arrêter. Ainsi, il n'est pas rare d'être visiteur pendant quinze ou vingt ans. Quand un détenu est transféré, on continue de lui écrire. On va quelquefois lui rendre visite. » *Toute personne âgée de plus de vingt et un ans peut postuler. Après enquête et sur avis d'une assistante sociale de l'établissement auquel elle sera affectée, on lui délivre une carte. Lorsqu'on atteint soixante-quinze ans, on doit rendre sa carte. Actuellement, la moyennes d'âge des visiteurs est de cinquante-cinquante-cinq ans.* « Autrefois, *indique-t-on à l'O.V.D.P.,* les motivations des visiteurs étaient à 90 % religieuses. Il y a encore des religieux appartenant à des congrégations qui sont visiteurs, mais, en ce qui concerne les laïcs, de plus en plus leurs motivations sont d'ordre social et psychologique. Ils ont l'impression de lutter contre une injustice. » *Cette organisation* « souhaiterait un rajeunissement des visiteurs et plus de diversité dans leurs origines sociales ; mais l'administration semble ne pas y tenir ». *Les visiteurs se recrutent encore en majorité dans les couches sociales favorisées, le règlement des prisons freinant toute évolution: le samedi après-midi est réservé à la visite des familles; le dimanche, les établissements pénitentiaires sont, à l'exclusion des maisons centrales, fermés.*

Les retombées de l'affaire Mesrine

Les visiteurs sont souvent considérés par les autorités de ces établissements comme des gêneurs « ceux qui créent des allées et venues dans la prison, qui perturbent ». *Parfois, ils ne se sentent pas plus acceptés par les travailleurs sociaux en collaboration avec lesquels ils souhaiteraient travailler.* « Ceux-ci refusent d'admettre, *considère Mme Baste-Morand,* que dans certains cas le bénévole peut obtenir de meilleurs résultats qu'eux, du fait de son autonomie, de sa gratuité et de sa non appartenance au système. Ils voient en lui un rival et l'accusent parfois d'empêcher la création de postes, voire de leur retirer le pain de la bouche. » « Jusqu'ici nous étions tolérés », *disent les bénévoles.* « Nous nous demandons si nous n'allons pas devenir indésirables. »

Selon eux, l'inculpation de M. Jean Cordier a créé un précédent fâcheux. Cet homme âgé de soixante-quatre ans, ingénieur à E.D.F., en retraite, capitaine de corvette honoraire, décoré de la Légion d'honneur, père de six enfants, était un visiteur exemplaire. Il exerçait cette activité avec régularité, depuis plus de onze ans. Lui n'a pas été indigné par son inculpation; « J'ai commis une erreur, *a-t-il reconnu.* Surtout que la justice ne souffre pas de mon geste. »

Hélène, visiteuse depuis quelques années, affirme être « moins résignée »: « On cherche à nous coincer. Bien sûr, théoriquement rien — pas même un bonbon ou une fleur séchée — ne doit entrer ou sortir sans l'autorisation du directeur. Chacun sait que cette règle ne peut pas être respectée aussi strictement. Or c'est seulement maintenant qu'on va jusqu'à inculper un visiteur ; juste après l'évasion de Mesrine, au moment où l'on veut à nouveau présenter les prisons et leurs quartiers de sécurité comme des hôtels de luxe. Bientôt on va nous fouiller, de même que les avocats. Nous ne sommes pas encore condamnés, mais déjà suspects. »

Pour la présidente de l'O.V.D.P. « certains visiteurs prenaient des risques idiots. Donc, d'une certaine manière, on a eu raison de donner un coup d'arrêt ». *Elle confirme, toutefois, qu'* « il règne à Fresnes une atmosphère de suspicion ». « Les visiteurs qui donnent des cours à leurs détenus doivent entrer sans cahiers. Tout se durcit. A la faculté de droit de Sceaux, on a refusé l'inscription d'élèves détenus. — Je ne suis cependant pas inquiète, le phénomène est cyclique : tantôt c'est la sécurité qui est la plus importante, tantôt c'est la réinsertion. L'affaire Mesrine a ses retombées ; l'administration essaie de se décharger de ses responsabilités sur le dos des intervenants. Il suffit d'attendre, ça va passer. »

« Je suis moins optimiste, *dit Jeanne.* Ne pas pouvoir leur apporter une revue, un livre, c'était déjà pénible. Mais maintenant... » *Elle sent* « les incidents se multiplier, la tension monter. » *L'un de « ses » détenus, âgé de vingt-trois ans, voulait lui offrir un dessin qu'il avait fait. Comme il est d'usage,* « on l'en a empêché ; et avec agressivité ». *A un autre détenu, qui allait être transféré, elle a donné son adresse — celle de la boîte que chaque visiteur possède à Fresnes —* « à la rotonde avant la sortie, *raconte-t-elle,* j'ai été interrogée. Ils m'ont demandé ce qu'était le papier que j'avais donné au détenu. Ils me soutenaient que le nom qui était écrit n'était pas le mien. Et ils n'avaient même pas reconnu l'adresse de la prison ! » « Le comble, pour eux, c'était le jour où un détenu m'a embrassée. Ils en ont fait une histoire ! »

Les visiteurs sont en général très intéressés par ce qu'ils font à la prison. Beaucoup souhaiteraient — comme c'est le cas en Angleterre (le Monde *du 7 décembre 1977*) *— être reconnus, acceptés et utilisés par les travailleurs sociaux.* « Pour progresser, obtenir un statut, *conclut Mme Baste-Morand,* il faudrait représenter une force capable de fonctionner comme groupe de pression. Or, si l'on ajoute aux visiteurs de prison les personnes qui travaillent en milieu ouvert, on arrive au chiffre dérisoire de 3 000 bénévoles pour la France entière. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre mois de prison ferme pour avoir frappé le principal d'un C.E.S.

Le tribunal correctionel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a condamné, lundi 7 août, M. Michel Hernandez, vingt-deux ans, ouvrier, à six mois d'emprisonnement, dont deux avec sursis, pour avoir frappé le principal du C.E.S. Claude-Debussy à Aulnay-sous-Bois, M. Charles-Jean Cabin. Le 1er juin 1978, M. Michel Hernandez s'en était pris à M. Cabin qui, selon lui, accusait à tort son frère Pascal, quatorze ans, élève de cinquième, d'avoir volé une bicyclette sur un parking. M. Hernandez avait frappé d'un coup de pied et de plusieurs coups de poing M. Cabin (*le Monde* du 3 juin). Ce dernier s'était vu accorder un certificat de maladie de quinze jours. M. Hernandez devra en outre verser une somme de 500 F au principal à titre de *pretium doloris*.

Le substitut du procureur de la République avait demandé que *« le tribunal inflige un avertissement extrêmement sévère à l'encontre de Michel Hernandez. Trop de proviseurs, d'instituteurs, d'enseignants ou de surveillants ont, depuis quelques années, été de plus en plus l'objet d'agression dans l'exercice de leurs fonctions ». « Cela est intolérable et il faut que cela cessé, car trop d'incidents de ce genre perturbent gravement le déroulement de l'année scolaire dans de nombreux établissements »*, a-t-il ajouté.

L'avocat de M. Hernandez a annoncé l'intention de faire appel du jugement, que les milieux judiciaires qualifient de « sévère ».

● *Le jugement Benoto en appel.* — Le parquet de Béthune vient de faire appel d'un jugement, rendu le 26 juillet par le tribunal de la ville (*le Monde* du 28 juillet) dans une affaire de coups et blessures volontaires, séquestration et complicité, survenue à l'usine Benoto de Béthune le 14 mars 1977. M. Roland Angot, P.-D. G. de l'usine au moment des faits, avait été condamné à six mois d'emprisonnement ferme ; M. Serge Guillot, directeur d'une « société de surveillance », à un an de la même peine dont six mois avec sursis probatoire et 10 000 F d'amende ; et M Gilles Leclerc à un an, dont douze mois avec sursis, et 5 000 F d'amende.

● *Les membres du Front de libération nationale de la Corse* (F.L.N.C.) incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis déclarent, dans un communiqué remis à la presse, que *« le procès politique qui aura lieu sera celui de deux siècles d'occupation »* de la Corse par la France, qui l'a *« conquise militairement »*. Les militants du F.L.N.C., qui avaient été interpellés à la fin du mois de juin sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'Etat, déclarent n'être *« ni des voyous, ni des maniaques du plastic, ni des vendus à une puissance étrangère »*, mais de *« jeunes Corses qui veulent vive et travailler au pays »*.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

« Diplomacible »

De la fusillade qui a eu lieu, lundi 31 juillet devant l'ambassade d'Irak, à Paris, la presse hebdomadaire retient deux aspects. D'une part, elle ne manque pas de retenir la complexité croissante des rapports entre pays arabes, la situation particulière de l'Irak et la place de l'O.L.P. dont le représentant à Paris a été abattu, jeudi 3 août. D'autre part, elle évoque le malaise qui s'est manifesté dans la police française après la mort d'un inspecteur tué par des Irakiens jouissant de l'immunité diplomatique.

Dans *LE POINT*, qui consacre sa couverture à *« Paris, champ de bataille »*, Marie-Thérèse Guichard, Jean-Michel Gourevitch et Alain Louyot constatent :

« Ce n'est pas la première fois que l'on tue en France, mais c'est la première fois que la passion politique amène des « diplomates » à ouvrir le feu et que des policiers sont leurs victimes. Alors que signifie tout cela ? Fanatiques énervés qui cherchent l'irréparable ? Ou bien, plus probable et plus inquiétant, une vraie guerre entre ceux du « refus absolu » et ceux qui pensaient pouvoir, peut-être, négocier ? Guerre sans merci, dont Paris devient aujourd'hui le champ de bataille, comme Londres, Rome ou Beyrouth.

» En choisissant de régler leurs comptes, incompréhensibles pour les Français, les uns et les autres ont éclaboussé leur cause... »

Pour Guy Sitbon, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, *« les Parisiens ont tort de s'étonner »*. Il assure que l'attaque de l'ambassade d'Irak et celle du bureau de l'O.L.P. *« ne sont, en effet, que des péripéties du vaste conflit qui oppose, à travers le monde entier, les deux tendances de la révolution palestinienne : l'O.L.P. d'Arafat (modéré) et le Front du refus (extrémiste) »*. Il relève, d'autre part, que *« le gouvernement de Raymond Barre n'a pas cédé à la colère de la police »*. Il ajoute : *« Il comprend bien que c'est par un malheureux hasard que des fonctionnaires français se sont trouvés mêlés à une querelle entre Arabes. L'Irak fournit une très grande partie du pétrole français, et c'est l'un des pays avec lesquels la France, depuis très longtemps, veut entretenir « une coopération exemplaire ». Un « accident regrettable » va-t-il annuler des années d'efforts diplomatiques et commerciaux ? La vie d'un policier et le respect des bonnes mœurs ne pèsent pas lourd, opposés à ces relations entre Etats. Pour ce qui est des « bonnes mœurs », il faut bien admettre que les diplomates irakiens, qui ne pouvaient agir autrement que sur instruction, ne s'en sont pas vraiment embarrassés. La réputation de leur pays en France et dans le monde, la considération et l'estime que pourrait inspirer leur gouvernement, sans parler du « respect de la personne humaine », ne sont que fadaises. Ils n'avaient qu'un seul souci : tuer, tuer à tout prix, tuer quoi qu'il arrive le terroriste palestinien qui s'était introduit dans leur ambassade. »*

Michel Gurfinkiel évoque dans *VALEURS ACTUELLES* *« les groupes terroristes les plus divers »*, qui *« prolifèrent »* derrière le sigle de l'O.L.P. Il écrit :

« Ce milieu de révolutionnaires professionnels connaît des rivalités internes, des règlements de compte, des vendettas, mais aussi des réconciliations et des actions communes. Des « Palestiniens » inféodés à l'Irak peuvent prendre contact avec des « frères » d'une obédience ennemie sans éveiller une trop grande méfiance. Ils peuvent proposer sans invraisemblance une action armée contre des diplomates de Bagdad en arguant d'une « humiliation » infligée par leurs patrons : le « désir de vengeance par le sang » (« akdh al-thar ») est une catégorie psychologique admise dans la culture arabe. »

« Ces affrontements dans Paris, ce n'est pas une guerre étrangère qui nous atteint par ricochet, par accident », affirme, dans *LUTTE OUVRIERE*, Arlette Laguiller, qui poursuit : *« C'est aussi notre guerre, en ce sens que c'est l'impérialisme, y compris le nôtre, l'impérialisme français, le responsable de cette plaie purulente qu'est devenu le Moyen-Orient et qui est en train d'infecter le monde. Oh ! Sans doute l'impérialisme français n'est plus qu'un impérialisme de seconde zone, et ses responsabilités, comme ses possibilités de tirer profit de ce qui se passe au Moyen-Orient sont à sa mesure : c'est-à-dire inférieures à ses ambitions. »*

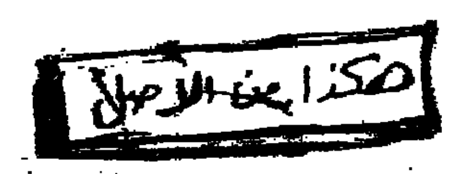
Jacques Derogy, dans *l'EXPRESS*, se penche sur la situation de l'Irak *« qui ressemble à une morgue politique »*. Après avoir rappelé quelques-uns des épisodes sanglants de l'histoire récente irakienne, il note que *« même »* le leader palestinien Arafat a traité Saddam Hussein, vice-président du conseil d'Irak, *« de tueur professionnel »*. Il ajoute : *« Si la diplomatie sanglante est à l'image du régime, l'homme fort de l'Irak tente pourtant, sans renier son appui au terrorisme palestinien, de se tourner vers l'Occident, en particulier vers la France, dont il est devenu le deuxième fournisseur de pétrole depuis sa visite à Paris, en 1972. Il a noué des relations personnelles avec M. Jacques Chirac, qui, en novembre 1975, a passé avec lui un contrat explosif : l'installation d'un réacteur nucléaire de recherche fonctionnant avec 12 kilos d'uranium enrichi à 93 %, que 4 % supplémentaires suffiraient à transformer en combustible militaire pour la fabrication de deux bombes du type d'Hiroshima... Cette coopération franco-irakienne n'a pas empêché l'Etat terroriste d'escamoter, mercredi soir, les trois complices du meurtre d'un policier parisien. »*

En couvrant ainsi trois de ses « diplomates-flingueurs », l'Irak prend le risque de mettre en cause les rapports qu'il essaie de nouer, pour sauvegarder son indépendance face aux super-puissances, avec des pays européens comme la France. — A. CH.

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE D'IRAK ET L'ATTENTAT CONTRE L'O.L.P.

M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, s'est rendu lundi 7 août, à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, où il s'est entretenu avec M. Hamed Hammami, l'auteur de la prise d'otages de l'ambassade d'Irak. M. Hamed Hammami, dont l'état de santé s'est amélioré, a accepté qu'un avocat commis d'office soit désigné pour assurer sa défense.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats a d'autre part désigné Mes Christian Gardel et Francis Szpiner pour assister M. Assad Kayed, l'un des meurtriers du représentant de l'O.L.P. en France, Ezzedine Kalak et de Adnan Hammad. L'autre inculpé, M. Abdelkader Hatem, entend désigner un avocat irakien.



Le Monde

Modes du temps

La chirurgie esthétique remet en état les blessés de la route. En ravalant les monuments historiques, l'ouvrier leur donne une nouvelle jeunesse. Alors pourquoi ne pas tenter de faire remonter le cours de l'histoire aux objets anciens, victimes eux aussi de l'outrage des ans ? La clinique des tapis tente le pari...

Clinique à tapis

LORSQU'ON a la chance de posséder une pièce ancienne — meuble, tapis ou tapisserie, — on devrait se sentir moralement engagé à préserver cette parcelle de notre patrimoine artistique. Ces chefs-d'œuvre de l'artisanat ont été créés il y a parfois plusieurs siècles, et le temps et plus encore le manque d'entretien risquent de les dégrader irrémédiablement.

Il existe des professionnels qui mettent leur habileté manuelle et leur sens artistique au service de la restauration d'art. Il semble que rien ne leur soit impossible. Non seulement ils réparent ce qui est abîmé, mais ils sont également capables de recréer la partie manquante d'un meuble, d'un tapis ou d'un objet, dans l'esprit même des artistes de l'époque.

La Clinique des tapis est un atelier où travaillent des femmes, dont trois ont été promues « Meilleures ouvrières de France ». Cet atelier de restauration fait partie des établissements Bobin-Madroux, spécialistes du nettoyage des tapis et tapisseries. « Qu'il soit ancien ou non, *nous dit Henri Bobin,* un tapis d'Orient doit être surveillé avec attention. Ses points faibles sont les franges et les lisières ; si on ne les répare pas à temps, leur détérioration entraînera celle, plus grave, des motifs du tapis. Nous avons deux ateliers de restauration des tapis, l'un à Montrouge et l'autre à Gennevilliers. En Provence, dans le calme d'une maison campagnarde, sont effectués les travaux de réfection des tapisseries anciennes. »

L'atelier de Montrouge est dirigé par Linda Béraud qui pratique, avec le même enthousiasme depuis vingt ans, ce métier d'art. « Un tapis a une âme, *dit-elle,* et il faut savoir retrouver toute son histoire. » *Etalées sur les tables de travail, plusieurs pièces anciennes sont en cours de restauration : ici une bordure est rebrodée, plus loin un motif représentant un animal est reconstitué sur un tapis persan en soie ; là, c'est un trou qui va être éliminé par un minutieux travail de retissage puis de rebroderie des points.* « Une réparatrice en tapis d'Orient, *explique Linda Béraud,* fait un travail plus complexe que l'artisan qui a exécuté le tapis : elle doit non seulement connaître tous les points, mais aussi s'adapter à l'ambiance du tapis pour que la réparation d'une partie abîmée se fonde dans le travail d'origine et passe inaperçue. »

Toute remise en état d'un tapis ou d'une tapisserie fait l'objet d'un diagnostic, accompagné d'un devis. « Le coût d'une restauration, *dit Henri Bobin,* peut aller jusqu'au tiers de la valeur du tapis ; au-delà, elle ne nous paraît pas raisonnable. »

C'est également dans la commune de Montrouge qu'est installé, dans un pavillon du début du siècle, l'Atelier de Port-Royal. Dirigé par Pierre Vogt, il est consacré à la restauration de meubles. « Mon père, *dit M. Vogt,* était sculpteur, et, petit garçon, je restais des heures devant les meubles anciens et objets d'art dont il s'entourait, essayant d'imaginer comment ces témoins du passé avaient été exécutés. » *De ces rêveries d'enfant est venue l'envie de redonner vie aux vieux meubles.*

« Nous formons ici une toute petite équipe, spécialisée dans la restauration des marqueteries et des sièges anciens. Nous réparons aussi les statuettes, pendules et coffrets. » *Pour la marqueterie, la difficulté consiste à retrouver les diverses essences puis à reconstituer ces délicats dessins de bois. Quant au siège, son travail de remise en état est plein de surprises : sous un garnissage qui semble en bon état se cachent parfois de graves dislocations.*

Dans l'atelier d'ébénisterie, un artisan d'une trentaine d'années nous confie : « Lorsqu'un meuble branlant arrive ici, nous le « mettons à plat » puis nous refaisons tous les assemblages. Les colles d'os et de poisson, dont les recettes se transmettent de génération en génération, sont pareilles à celles des siècles passés. » *Lorsqu'un meuble sort des mains des ébénistes, il est confié à Mme Jeannette qui entreprend ses finitions. Dans son atelier où règnent les fortes odeurs des cires et des vernis, elle recherche les tons des bois d'origine, pour effacer tout signe de restauration.* « Il faut humaniser la remise en état, *dit-elle,* recolorer les bois puis leur donner la patine acquise par les siècles. » *On retrouve dans son travail toute l'habileté et le sens du beau que possèdent les artisans de la restauration.*

JANY AUJAME.

★ La Clinique des tapis, Bobin-Madroux, 27, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

L'Atelier de Port-Royal, 15, rue Gabriel-Péri, Montrouge.

L'utilisation de l'énergie solaire : un sujet qui fait couler de l'encre. Le bricolage : une activité qui fait toujours recette. Construire une maison « autonome », soi-même, en utilisant des techniques « douces » et des procédés sophistiqués ? Ce n'est pas tout à fait une utopie, mais un peu un rêve.

JEUX DE CONSTRUCTION

LE soleil fait couler beaucoup d'encre. Les ouvrages sur l'utilisation de l'énergie solaire sont de plus en plus nombreux. Un auteur, cependant, aborde le sujet autrement. Robert Chareyre est ingénieur. Il a trente-cinq ans. Comme beaucoup, un beau jour, il a décidé de quitter la vie et de construire une maison « sans prise », une maison autonome. Il a donc cherché, analysé, éprouvé les solutions douces qui existaient sur le marché. Ce travail lui a pris un an. Aujourd'hui, en attendant de poser la première pierre de sa future demeure, Robert Chareyre a rassemblé les résultats de ses réflexions dans un livre : *la Maison autonome.*

Ce livre n'est ni un catalogue ni un album montrant des réalisations concrètes. C'est un livre-dossier, divisé en trois grands chapitres : électricité, chauffage et alimentation (des habitants de la maison). Il passe en revue, schémas à l'appui, les différents procédés, donne des adresses et, pour chaque sujet, les livres à lire.

En bon ingénieur, Robert Chareyre a voulu fournir aux lecteurs les éléments d'un mécano avec lesquels chacun pourra construire son propre projet. Des éléments suffisamment détaillés pour qu'ils puissent être utilisés sans suivre de trop près les recettes. Et surtout des éléments chiffrés. « *Il faut permettre à chacun de calculer le bidule adapté à ses besoins ou au moins de le choisir.* » L'auteur a aussi voulu vaincre les réticences de ceux qui affirment « *ne pas être des matheux* ». Les informations qu'il donne sont simples. Il suffit de les lire attentivement puis de faire quelques additions ou multiplications. Autre préoccupation plus importante encore, celle d'estimer les techniques douces à leur juste valeur. Ni chères ni efficaces comme le considèrent certaines conceptions officielles, ni gratuites, ni faciles à mettre en œuvre comme pourraient le faire croire certaines propositions trop optimistes.

Démythifier

Robert Chareyre n'a pas non plus voulu privilégier l'énergie solaire mais plutôt la démythifier. Tout dépend de la grandeur du terrain dont on dispose, de la région où l'on se trouve et de son orientation. Les solutions proposées combinent l'énergie solaire et le chauffage au bois. Mais pour son projet qu'il décrit à la fin de l'ouvrage, l'ingénieur a conçu des techniques encore plus sophistiquées qui intègrent problèmes énergétiques et problèmes alimentaires. Ainsi les déchets thermiques serviront à chauffer les cultures sous serre et les déchets agricoles, composts, biométhane, chaufferont l'habitation.

Commerce inévitable

La maison de l'ingénieur Chareyre se présentera comme une petite exploitation agricole pouvant faire vivre trois personnes sur un terrain d'un hectare et demi en Ardèche. Région très aride et chaude l'été, mais où les précipitations annuelles importantes rendent intéressant le stockage de l'eau. Le chauffage de l'habitation est assuré à 50 % par l'énergie solaire. Ont été prévus devant la maison une piscine, pour l'agrément — réflexion des rayons du soleil en hiver — et pour l'esthétique — surface bleue devant une façade noire, — une citerne et une serre où seront cultivées des jacinthes d'eau — pour purifier les eaux usées — et des algues spirulines riches en protéines qui nourriront les animaux. Trois parcelles de culture — pommes de terre, blé, soja, — un jardin potager, un élevage de sept porcs et de trente poules feront vivre la maisonnée. L'électricité autonome sera fournie par un aérogénérateur et par des capteurs solaires. Des réservoirs de fermentation des déchets d'animaux produiront du biométhane qui servira au chauffage d'appoint.

Cette autonomie, hélas !, ne sera pas complète, car l'autonomie totale est un rêve. Robert Chareyre le sait. Il sera obligé d'exporter quelques douzaines d'œufs et aussi d'importer de la levure pour son cheptel.

Son projet n'est qu'un exemple, son livre une base de réflexion à partir d'éléments chiffrés. Pour Robert Chareyre, l'autonomie commence par l'acquisition des connaissances. Avec celles-ci, on construit son propre jugement puis son projet et, pourquoi pas un jour, sa maison. Chacun peut être son Robinson.

FLORENCE BRETON.

★ *La Maison autonome*, 220 p., Edit. Alternatives, 36, rue des Bourbonnais, 75001 Paris. Prix : 35 F.

Et brunir de plaisir

Les derniers produits bronzants prennent des couleurs et apportent un côté « bonne mine » au visage des estivants. Ils tiennent à la fois du maquillage et de la crème de protection. C'est le cas, entre autres, de Gemey, de Coryse Salomé, de B.B.R., de Charles of the Ritz, de Stendhal, de Lancaster, d'Helena Rubinstein, de Phas ou d'Académie. La protection est légère, donc les produits doivent être appliqués plusieurs fois par jour, notamment après chaque baignade.

Biotherm va encore plus loin avec une crème solaire antirides, spécialement adoucissante et couvrante, dans la gamme de leurs produits de soins.

Parmi les autres nouveautés, signalons la ligne très complète de « Club Méditerranée », lancée par L'Oréal ainsi que celle de Lancôme. Les « Rambo's tea » de Rambaud offrent une sensation de fraîcheur.

Enfin pour les citadins qui veulent paraître bronzés sans s'exposer au soleil, « Créole » de Guerlain teinte délicatement, tout comme le « Gel Bronze » de Clinique, sans alcool.

Tous ces produits sont destinés aux peaux masculines aussi bien que féminines et se trouvent chez les parfumeurs-détaillants, dans les pharmacies et les drugstores. — N. M.-S.

CORRESPONDANCE

Des barrières entre le symbolisme et le réalisme

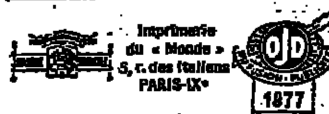
Après l'article de Gonzague Saint Bris intitulé « En barrière toute ! » (Le Monde du 26 juillet), M. Boris Peskine, l'inventeur des barrières Vauban, nous écrit :

Bien qu'effectivement né à Leningrad en 1911, je suis Français de par la naturalisation de mes parents qui avaient quitté, dès 1915, la Russie que mon père a haïe toute sa vie, tsariste ou communiste. En 1917, j'étais élève d'une école communale de New-York ; à partir de 1920, j'ai fait mes études au lycée J.-Decour, puis à l'Ecole Centrale. Si une culture, avant la française qui est la mienne, m'a influencé, c'est celle de New-York. Me voir assimiler à un homme venu de l'Est me fait grincer des dents (...).

D'autre part, si j'ai « inventé » la barrière Vauban, c'est parce que je m'intéresse au mobilier urbain et que je suis un spécialiste des structures en tube d'acier, notamment des échafaudages. Voir dans la barrière un symbole de civilisation comme le fait le jeune Pruszkowski donne du sel à ses travaux de photographe (...). Mais les barrières mobiles existent depuis longtemps : elles étaient lourdes et souvent laides, trop visibles. Ce que votre collaborateur reproche aux miennes, c'est d'être légères et discrètes et de s'éclipser facilement, qualités qui expliquent qu'on ne leur connaisse, comme il le dit excellemment, ni crime ni drame : j'en rougis d'autant moins que j'ai connu pendant une année des barrières avec crime et drame, celle de Dachau.

Mais, de toute évidence, dans le code de l'intellectuel parisien le réel doit toujours s'effacer derrière les symboles et les considérations idéologiques, qui se prêtent mieux aux métaphores comme : « le coup de canif dans le pneu de l'espérance » et le « rideau de fer de poche ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

culture

Plus d'ambition que d'argent

(Suite de la première page.)

L'incendie de la cathédrale de Nantes date de 1972... et on n'a pas fini de réparer les dégâts. La restauration de la cathédrale de Strasbourg coûte plusieurs millions de francs chaque année... depuis la Libération. Mais c'est un des rares programmes ambitieux de restauration « active » sur les grands monuments.

La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural ne sont pas considérées comme une priorité nationale, c'est le moins qu'on puisse dire. Au-delà des discours, et mises à part quelques opérations de prestige lancées par André Malraux dans les années 60, la situation réelle du patrimoine dans son ensemble est dramatique. Alors que le nombre d'édifices protégés a considérablement augmenté (plus de trente mille actuellement), l'Etat n'a cessé de réduire globalement sa participation à leur entretien.

En 1978, un effort budgétaire spectaculaire a été décidé : les crédits des monuments historiques ont fait, apparemment, un bond de 43 %, passant à 262 millions de francs. Mais il ne s'agit là que d'un rattrapage très partiel, après une baisse constante et accentuée. En 1979, les n'est même pas poursuivi cette année, puisque les crédits augmenteront de 20 % environ (316 millions de francs), ce qui est remarquable dans la conjoncture actuelle et représente tout de même un progrès de 10 % environ en valeur... mais ne suffit pas à regagner le temps perdu. Surtout quand on regarde les chiffres de plus près.

La moitié des crédits, en 1978, ont été « mangés » par la centaine de monuments appartenant à l'Etat et affectés au ministère de la culture : les cathédrales, les palais nationaux (Versailles, Chambord, Pau, Fontainebleau, le Louvre, l'Elysée, Compiègne, etc.). Le reste, 130 millions environ en 1978 — l'équivalent du budget de l'Opéra ou de Beaubourg — est réparti entre les onze mille cinq cents monuments classés pour lesquels l'Etat accorde en moyenne une subvention de 50 %, et les dix-neuf mille cinq cents édifices inscrits à l'inventaire pour lesquels la subvention est en moyenne de 12 %... Quand elle existe.

Grand luxe à Versailles

Une centaine de millions de francs, en 1978, pour trente mille monuments. Le propriétaire du manoir breton fera bien d'acheter des ardoises neuves sans attendre que l'Etat les lui offre. Et les communes, les pauvres communes, qui possèdent près de la moitié des monuments (les églises bien sûr, mais aussi des châteaux, des hôtels particuliers, des forteresses), comment vont-elles s'en sortir ? Certaines régions, comme la région Poitou-Charentes, certains départements, font un effort particulier. Et l'Etat qui « ne peut pas tout faire » veut les inciter à se soucier davantage de leur patrimoine. Mais on est encore loin du compte.

Non seulement les crédits destinés aux monuments historiques (moins d'un millième du budget de l'Etat) sont ridiculement faibles, mais encore c'est un poste « fragile ». Les cathédrales ne font pas la grève et les châteaux forts ne défilent pas dans les rues. Ils s'écroulent, un jour, c'est tout.

Un exemple. Conscients des retards accumulés dans ce secteur, les pouvoirs publics avaient consacré au patrimoine un des programmes d'action prioritaire du VII° Plan afin d'assurer une certaine continuité de l'« effort », très relatif. En 1978, les musées, autre « retard » culturel, bénéficient d'une loi-programme. Qui paie ? En partie, les monuments historiques (quarante musées de province sont installés dans des monuments), qui se voient obligés de financer d'ici à 1982 des travaux non prioritaires dans ces édifices afin « d'accompagner » les aménagements intérieurs. Sur un budget aussi pauvre, cela pèse lourdement.

Autre incohérence. La doctrine officielle, depuis Jacques Duhamel, est plutôt d'assurer la survie d'un grand nombre de monuments en espérant que les générations futures auront plus que nous le souci de mettre en valeur l'héritage. Mais les gouvernants ont toujours au coin de la mémoire le souvenir des travaux prestigieux lancés par André Malraux (la restauration du Grand Trianon, les fossés du Louvre, etc.). Et chaque fois qu'un petit effort supplémentaire est consenti en faveur des monuments historiques, on est tenté de sortir des cartons les projets somptueux qui n'ont pas abouti. Ainsi envisage-t-on de nouveau aujourd'hui de rétablir la grande cour d'entrée du château de Versailles dans son état d'origine, à 2 mètres au-dessous du niveau actuel, afin de mieux faire apprécier certaines proportions des façades et... en marbre, ce qui explique un devis chiffré à plusieurs dizaines de millions de francs. Magnifique projet à condition de s'en donner les moyens et de ne pas mettre le reste de la famille... au pain sec et à l'eau.

Il est plus facile de s'offrir de temps en temps une belle restauration que d'entretenir l'ensemble du patrimoine. C'est pourtant urgent. Des calculs ont été faits : pour rattraper, simplement compenser, le retard accumulé depuis cinquante ans, par rapport aux besoins normaux d'un entretien correct des bâtiments, il faudrait, jusqu'à la fin du siècle, pratiquement doubler la mise actuelle. Juste pour l'entretien.

Les travaux urgents ont été recensés, grâce au traitement informatique du fichier des monuments historiques et à une étude de rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) : plus d'un millier d'opérations sont à entreprendre d'urgence sur deux cent quatre-vingt-dix des monuments appartenant à l'Etat et plus de huit mille sur les autres bâtiments. En cinq ans, 2,6 milliards de francs seraient nécessaires pour parer au plus pressé, dont 642 millions dès l'an prochain, plus de deux fois ce qui est inscrit au budget... Les vitraux des cathédrales de Tours, de Bourges et d'Orléans sont en piteux état, comme la statuaire de Chartres. Les lucarnes de la cour d'honneur d'Azay-le-Rideau menacent ruine. Châteaudun, Chaumont, et le palais Jacques-Cœur, à Bourges, ont besoin d'un nouveau toit. Sans parler des églises et des chapelles, qui appellent plus de 200 millions de francs de travaux urgents. Plus on tarde, plus on étale dans le temps les interventions, plus elles coûtent cher.

Six cents édifices classés chaque année

Cette situation financière dramatique n'empêche pas les « protecteurs » de faire leur travail, et on continue de classer ou d'inscrire, bon an mal an, environ six cents édifices de tous ordres. Des « chambres ardentes » organisées il y a quelques années ont permis de venir à bout des trop grands retards qui avaient été accumulés, mais on estime qu'il y a encore actuellement environ mille cinq cents dossiers dans le circuit, soit deux à trois ans de travail pour les commissions.

Certains classements ne coûtent rien : les tumulus et les menhirs, par exemple, n'ont pas besoin d'être entretenus.

Les bâtiments plus récents, datant du dix-neuvième et du vingtième siècle, que l'on a massivement protégés depuis quelques années, sous l'impulsion de M. Michel Guy, sont généralement en bon état. A part certains ouvrages construits en fer ou en fonte (les verrières du Grand Palais ou de la gare d'Orsay, par exemple) dont l'entretien est particulièrement onéreux. De plus en plus souvent se pose aussi la question de l'utilisation de ces bâtiments.

L'époque est paradoxale. Sensible aux transformations trop brutales de l'environnement urbain et rural, l'opinion encourage la conservation de bâtiments de moins en moins exceptionnels, au moment même où ceux-ci perdent leurs fonctions traditionnelles. Déjà incapable d'entretenir le patrimoine le plus ancien, la collectivité se trouve à la tête d'un « parc » de plus en plus abondant dont elle ne sait que faire.

Des usines, des gares, des marchés sont disponibles pour de nouveaux usages, au moment même où les châteaux, les hôtels particuliers, les églises de campagne sont en passe d'être abandonnés... Un rapide inventaire dressé à la demande de la commission sur la réutilisation des monuments historiques présidée par M. Dieudonné Mandelkern a permis de recenser près de mille bâtiments.

Tenir à jour une « bourse » des édifices en deshérence, aider d'éventuels utilisateurs en allégeant les normes et le souci de la rigueur historique, en donnant un « coup de pouce » financier, ces mesures, proposées par M. Mandelkern, seraient certainement bénéfiques.

Une politique plus intelligente du patrimoine reste à définir. Mais un effort financier, massif au regard des sommes actuellement dépensées, mais dérisoire par rapport à d'autres postes budgétaires, devra de toute façon être consenti pour rendre crédible toute politique de sauvegarde du patrimoine architectural.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

■ **Avis de concours.** — Des concours auront lieu entre octobre et décembre prochains afin de pourvoir des postes de cor, trompette et violon au sein de l'Ensemble intercontemporain. (Rens. et inscr. : 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris, tél. 285-71-91.)

Festivals

Deux conceptions du cinéma à Montréal

Montréal, métropole à l'échelle américaine, capitale économique du Québec, est peut-être la seule ville au monde à proposer le même mois deux festivals internationaux de cinéma. A la salle Maisonneuve, place des Arts, s'achève le Festival de la critique québécoise (2-10 août), tandis que se prépare au Cinéma parisien, nouveau complexe de cinq salles, le Festival des films du monde (25 août - 3 septembre). L'un et l'autre sont subventionnés, dans des proportions variables, par le gouvernement provincial d'une part (Québec), par le gouvernement fédéral d'autre part (Ottawa).

Le Festival de la critique avoue un budget global de 100 000 dollars (400 000 francs environ). Né en 1977, comme le Festival des films du monde, il fut d'abord dirigé par Gilles Marsolais, professeur à l'université Laval, et souffrit de rivalités intestines. L'union s'est faite cette année autour de Jean-Pierre Bastien, le nouveau délégué général, qui a longtemps travaillé avec Robert Daudelin à la Cinémathèque québécoise. Les principales organisations professionnelles — outre l'Association de la critique québécoise, l'Association des réalisateurs de films du Québec (A.R.F.Q.), le Syndicat national du cinéma (S.N.C.), qui regroupe les techniciens de l'Office national du film et de Radio-Canada, — ainsi que le comité des Rencontres pour un nouveau cinéma (manifestation tiers-mondiste tenue à Montréal en 1974), soutiennent le Festival de la critique.

Pour les organisateurs de ce festival, les choix sont simples : éviter de tomber dans le gigantisme qui caractérise les super-festivals et aboutit en fin de compte à consolider la suprématie des cinématographies dominantes ; tout en gardant une perspective internationale, travailler pour l'intérêt bien compris du Québec. Face à ces intentions louables mais austères, le Festival des films du monde de Serge Losique, professeur à l'université anglophone Sir-George-Williams, qui joue franchement la carte cannoise, a su, dès le départ, s'assurer la collaboration de Maurice Bessy, l'ancien délégué général de Cannes, et l'appui massif de la S.R.F. française. Boycotté l'année dernière par les cinéastes québécois, il vient d'être, après une période probatoire, habilité comme festival de catégorie A, le seul compétitif d'Amérique du Nord, par la F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films).

Par-delà deux conceptions du cinéma, c'est aussi une lutte d'influence auprès du gouvernement provincial qui se développe. Au moment où l'industrie cinématographique au Québec traverse une grave crise et a cessé pratiquement de produire des films de long métrage, critiques, cinéastes et techniciens veulent rappeler implicitement aux autorités l'importance nationale du cinéma dans un pays qui veut assumer ses responsabilités à tous les niveaux. La cause semble moins évidente que jamais.

« Nous n'avons pas voulu faire des Jeux olympiques du cinéma », conclut Jean-Pierre Bastien, en référence à des olympiades de prestige qui ont laissé un souvenir amer. Des cinéastes étrangers comme Bertrand Tavernier (qui inaugura le festival avec *Des enfants gâtés*), Fernando Solanas (Argentine), Eduardo Maldonado (Mexique), d'autres réalisateurs d'Afrique du Nord, d'Afrique noire, confirment par leur présence active ces choix de base.

LOUIS MARCORELLES.

Expositions

SCULPTURES ROMANES TOULOUSAINES A NICE

Les naufragés du XIIe siècle

Le développement de la région toulousaine, aux onzième et douzième siècles, fut l'occasion d'une exceptionnelle floraison artistique. A l'époque, toute l'activité créatrice était concentrée dans l'architecture des églises, des cloîtres et des prieurés dont les portails, les colonnes et les chapiteaux racontaient l'histoire sainte avec des images sculptées. Chaque face de chapiteau était en quelque sorte une page du livre des Ecritures.

Une page de cette bibliothèque de pierre taillée en ronde-bosse par des artisans de la Toulouse romane, qui ignoraient qu'ils étaient artistes mais étaient portés par l'inspiration qui unifie les styles, se trouve actuellement dans l'autre Midi de la France, le Midi provençal, à Nice, au musée « Message biblique Marc Chagall ».

Et comme pour relier les sculptures artistiques et gauches des artisans de Dieu à l'œuvre du maître de Vence, peintre de la Bible, on y trouve des chapiteaux portant l'effigie du roi David à son luth, bas-reliefs rescapés du portail de la Daurade à la fin du douzième siècle, ainsi que les musiciens du roi David, battant cymbales et tambourins, venus, eux, du cloître de la Daurade au premier quart du douzième siècle.

Tous ces chapiteaux, ces colonnes, ces niches et ces bas-reliefs présentés avec soin à la hauteur adéquate, comme s'ils fai ent encore partie de leurs monuments, sont les témoins d'un véritable désastre artistique. Les quatre vingt-cinq pièces exposées ici étaient, ces trois dernières années, entreposées dans les caves de l'ancien cloître des Augustins du quatorzième siècle. Elles sortent de l'ombre, le temps d'une exposition, jusqu'au 20 septembre.

Heureusement, le vénérable édifice toulousain des Augustins, actuellement en cours de réaménagement, fait partie de la loi-programmme pour les musées. Il doit donc, dans les années à venir, être en mesure de présenter dignement ces joyaux de sculpture romane, lambeaux arrachés à de glorieux monuments d'architecture dont ils sont les naufragés miraculeux.

Le siècle du vandalisme

A la Révolution de 1789, ils étaient encore debout dans leurs sites. Et même dix ans après, jusqu'à ce qu'une série d'opérations immobilières entraîne leur disparition. Dans l'hiver 1799, les habitants du quartier Saint-Etienne demandaient le percement d'une rue. Le prétexte était bon. Au printemps de l'année suivante, on abat le cloître de Saint-Etienne avec ses chefs-d'œuvre, sculptés par Gilabertus. La mort du monument fut lente : elle se poursuivit jusqu'en 1817. Puis, c'est le cloître de Saint-Etienne qui met trois ans à disparaître de l'horizon, de 1803 à 1806. En 1814, c'est le tour du prieuré de la Daurade, dernier vestige du cloître des Bénédictins du douzième siècle, qui doit céder la place à une manufacture de tabac. Le couvent gothique des Grands-Carmes est volatilisé en un an, de 1806 à 1807, et en 1875, l'Eglise des Cordeliers est engloutie sous ses décombres après un incendie, en 1871.

Avant d'entrer dans sa période d'industrialisation, le dix-neuvième siècle fut d'abord celui du vandalisme. Mais tout est lié, l'idée du musée voué aux arts et à l'instruction publique vient avec la mort des monuments. On détruisait les édifices pour faire place nette, mais on en gardait les morceaux les plus suggestifs pour en remplir les musées. Celui de Toulouse, créé en 1793, était là au fond pour justifier les démolitions. Rien n'était tout à fait perdu puisqu'on gardait le « meilleur ». L'architecture gothique, plus savante, n'a pas souffert du même degré de vandalisme qui a frappé l'art roman du Moyen Age, tenu au dix-neuvième siècle pour une production d'artisans malhabiles. C'est notre siècle, amateur d'« art brut », qui perçoit le plus sa qualité créatrice spontanée.

Heureusement, il y avait à Toulouse un personnage providentiel. Alexandre Dumège, devenu le chevalier Dumège, fils de comédien, qui se sentait une vocation de collectionneur de vieilles pierres et d'archéologue amateur. Des monuments qu'on abat au début du dix-neuvième siècle, il en relève les morceaux qui lui semblent les plus glorieux, ceux qui représentent des figures sculptées, des inscriptions et des motifs ornementaux, taillés dans la masse architecturale.

Dans la sculpture romane, les figures sont des « figures-piliers ». Elles n'ont qu'une face. C'est une sculpture dont on ne peut faire le tour. Elle est partie intégrante de l'architecture, inscrite dans les chapiteaux, les frises et les bas-reliefs pour illustrer les thèmes idéologiques donnés à voir à la plèbe qui passe. Avant Gutenberg, c'était déjà la civilisation de l'image à l'échelle des villages et des étapes de pèlerinage allant de Cluny à Saint-Jacques-de-Compostelle en passant par la région toulousaine de Saint-Sernin et de Moissac. Alexandre Dumège la connaissait bien pour l'avoir parcourue en quête de restes de monuments, explorateur infatigable et archéologue de cœur. Bientôt, il en amassera suffisamment pour faire une « galerie des antiques », qui fut ouverte en 1817. Il en deviendra le conservateur en 1832 et le restera jusqu'à sa mort, en 1862, totalement identifié à son musée et aux chimères qu'il y a accumulées.

Le chevalier archéologue

Pendant un demi-siècle, cet amateur a couvert l'archéologie toulousaine, écrivant des notices sur ses trouvailles. La rigueur historique n'existe pas pour les passionnés de son acabit. Lorsqu'il ne dispose pas de faits, le chevalier Dumège invente et embellit. Il mélange aussi, hardiment. Il trouve des œuvres éparses, n'hésite pas à les rassembler et dit qu'elles faisaient partie d'un ensemble monumental. C'est ainsi qu'il parle d'un portail du cloître de Saint-Etienne et le décrit comme s'il l'avait vu avec ces huit figures d'apôtres exposées ici. Parmi eux, Saint-Thomas et Saint-André dus à Gilabertus. Comment le sait-on ? Des inscriptions au pied des statues le disent. Ici « Vir non incertus me celavit Gilabertus » (c'est le célèbre Gilabertus qui m'a taillée). Là, « Gilabertus me fecit » (Gilabertus m'a fait). Ces inscriptions ne sont plus là, la pierre s'étant brisée juste à leur endroit du temps de Dumege.

« De 1835 à nos jours, l'affirmation de l'existence de ce portail n'avait pas été mise en doute », dit M. Denis Milhau, conservateur du Musée des Augustins. Exactement jusqu'en 1968, date à laquelle un chercheur attentif, miss Linda Seidel, relevant les contradictions des textes de Dumège, finit par conclure à l'« affabulation romantique » du chevalier archéologue. Car les deux statues d'apôtre signées Gilabertus, toutes droites parmi les six autres aux jambes croisées introduisent un hiatus stylistique. Elles sont plus proches de la statuaire gothique de Saint-Denis en Ile-de-France. Elles ne pouvaient donc pas faire partie de ce portail. Si celui-là avait existé, le style de Gilabertus à Saint-Etienne-de-Toulouse aurait donc précédé au milieu du douzième siècle les innovations artistiques de la cathédrale de Saint-Denis et il serait donc un précurseur. Dans le cas contraire, ces statues de Saint-Thomas et de Saint-André seraient plus tardives. Et le portail de Saint-Etienne ne serait pas le « portail Dumège », fruit de l'imagination d'un archéologue trop zélé comme le pensent certains chercheurs anglo-saxons. En fait, la question reste en suspens comme elle l'était encore en 1835. Tous les éléments constitutifs de l'énigme sont en place à Nice. Si, au passage, le cœur nous en dit d'en trouver à notre tour.

Un autre chef-d'œuvre, d'une incontestable qualité artistique celui-là, proche de la statuaire de Saint-Jacques-de-Compostelle, fait également l'objet d'une énigme. C'est le bas-relief du « signe du lion » et du « signe du bélier » provenant de la basilique de Saint-Sernin. Deux personnages souriants taillés tout en souplesse baroque, les jambes croisées en X, un pied chaussé et l'autre nu. Ils sont tout proches du Message biblique, qui a la raideur d'une icône de Roublev et évoque une Cène, où l'ange assis à table a lui aussi un pied chaussé et l'autre nu. Comme par hasard. Mais est-ce un hasard si l'ange de Chagall fait signe à travers les siècles aux anges de Saint-Sernin ?

JACQUES MICHEL.

★ Sculptures romanes au musée « Message biblique par Chagall » à Nice. Exposition organisée par Pierre Provoyeur. Texte au petit journal de Denis Milhau jusqu'au 20 septembre.

Notes

Cinéma

« Mesdames et messieurs bonsoir »

Film fourre-tout, défouloir collectif — on ignore qui a fait quoi — d'une dizaine de scénaristes et metteurs en scène italiens : Comencini, Risi, Monicelli, Scola, Age et Scarpelli, Steno, etc., passant leur humeur à tort et à travers, sans rime ni raison, avec la collaboration des quatre principales vedettes masculines du cinéma transalpin, Mastroianni, Gassman, Tognazzi, Manfredi — les femmes sont réduites à la figuration de charme.

Les copains, un jour de forte chaleur romaine, ont constitué la « coopérative 15 mai », productrice du film, ont proposé un film tout cuit à la Titanus, firme distributrice, économisant dans tous les domaines, intrigue, décor, caméra et montage (n'utilisant qu'un seul technicien pour la photographie puis le montage). Deux moments, et pas trois, tiennent les espérances ouvertes par un assemblage de noms si prestigieux : une courte « leçon » d'anglais que ne désavouerait pas Ionesco, une interview délirante par Marcello Mastroianni, en René Gicquel italien, d'un ministre corrompu. La logorrhée pure et simple recule les limites de l'absurde.

Pour le reste, on n'en finit pas de tirer à la ligne, on oublie d'organiser une mise en scène, d'imposer une cadence, on gâche même un sketch intéressant comme celui de la succession papale, d'actualité. Parfois, on donne tout cru dans un humour scatologique aux limites du débile.

Œuvre de vacances, doux farniente, où le spectateur désireux d'en avoir pour son argent peut tout de même s'essayer à mettre un nom sur le meilleur et sur le pire.

L. M.

Photo

La poésie de tout le monde

La FNAC-Etoile expose, jusqu'au 2 septembre, quarante-neuf photos noir et blanc de Daniel Lainé. On ne sait pas qu' est Daniel Lainé. Une fois qu'on a regardé ses photos, on peut dire : c'est quelqu'un qui a voyagé, mais qui n'a pas eu un regard systématique, c'est quelqu'un qui s'est ému devant des choses vraies, c'est quelqu'un qui a du cœur. Il en faut pour photographier l'effort journalier des hommes, l'épuisement d'un enfant ou la solitude d'un chien sans extirper la pitié. Lainé a voyagé, au Pérou, en Bolivie, en Colombie ; il a aussi voyagé à Paris, où il doit vivre ; il a voyagé dans les manifestations de travailleurs, et son regard a été aussi attentif que dans les bidonvilles d'Amérique du Sud ou le métro new-yorkais. Le syndicaliste casquette-mégot ne prend pas l'allure d'un spécimen.

Voilà quelqu'un qui photographie des choses « dures » sans tirer la dureté vers un exotisme du pire, et sans t:'cher avec de l'esthétisme. Aucune idée ne précède le déclic, que la disponibilité, mais chaque image est lisible en soi et donne une idée, justement, de la vie, ici et ailleurs. Et il y a des instants rares, non prémédités, d'une poésie qui appartient à tout le monde : un petit roquet noir un peu transi galope dans une rue déserte, un homme joue de la flûte sur une voie ferrée désaffectée, dans un autre désert. L'image frôle le surréalisme. Mais on sait tout de suite que cet homme jouait de la flûte sur ces rails au moment où Lainé passait, et qu'il n'est pas un mirage photographique.

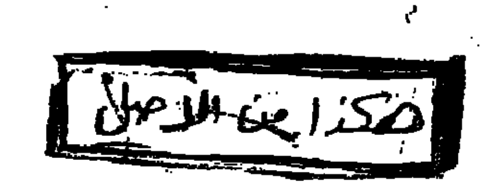
HERVÉ GUIBERT.

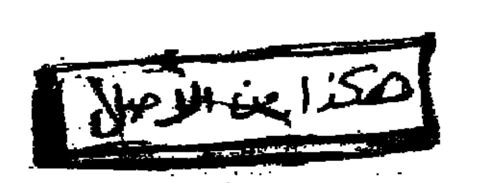
Petites nouvelles

■ Eddie Calvert, qui fut surnommé « l'homme à la trompette d'or » dans les années 50, a été retrouvé mort lundi 7 août dans sa maison de Johannesburg. Il avait cinquante-six ans.

■ Les fêtes des Mitouries auront lieu à Dieppe du 11 au 14 août : animation de rues, concert par le Esterhazy Baryton Trio (le 12), théâtre par la compagnie Jehan Ango (le 13), spectacle de marionnettes par le Théâtre des Manches à balai.

■ La société cinématographique suédoise Svensk Filmindustri a mis au point une méthode, appelée « cross vision » par son inventeur, M. Lennart Clemens, qui permet, grâce à un système de miroirs, de projeter le même film, dans une même salle, simultanément sur deux écrans.





SPECTACLES

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 23 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujou Omar Saïd, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nenov, Sagaev).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 8 août

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Le silence est d'or, de R. Clair ; 18 h. 30 : l'Adorable Voisine, de R. Quine ; 20 h. 30 : Brigham Young, de H. Hathaway ; 22 h. 30 : la Mousson, de C. Brown.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70). Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54). Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Eldorado, 10e (208-18-76). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All.) (**) v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Acacias, 17e (754-97-83)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; v f : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), 4 parties (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) h. sp.
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

SIGNORE, SIGNORI, film collectif italien : Mesdames et messieurs, bonsoir (v. o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (349-42-33), Murat, 16e (288-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE, film français de J Scandelari (**) : Rex, 2e (236-83-93). Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18). Helder, 9e (770-11-24), U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Secrétan, 19e (206-71-33)
LE MERDIER, film américain de Ted Post (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIG RACKET, film italien d'Enzo Castellari (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89) U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
DELICIA, film allemand de Siggi Gotz (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44). Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
MORTS SUSPECTES (A. v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées (359-49-34).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (288-99-75).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88)
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). h. sp
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Gaumond-Sud, 14e (331-51-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
1900 (1re partie) (It., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MORE (A., v. o.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99).
MUHAMMAD ALI L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua - Champo, 5e (033-51-60).
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85)
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Actions-Ecoles, 5e (325-72-07).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A. v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les festivals

BRIGITTE BARDOT, La Pagode, 7e (705-12-15) : Histoires extraordinaires.
TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.
COMEDIES MUSICALES U. S. A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Une jour de New-York.
LE CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action - République, 11e (805-51-33) : l'Assassin musicien.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : W.C. Fields and me.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Fontaine d'Aréthuse.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.
RETROSPECTIVE JOHN FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Cavaliers.

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
LES FEUX DU MUSIC - HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 23 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
INDIAN SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h. ; Acacias, 17e (754-97-83), 23 h.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 8 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15. Documentaire : Le vent du désert ; 19 h. 10. Jeunes pratique : le delta-plane ; 19 h. 40. Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30. Au-delà de l'horizon : Darwin et la mer, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 30. Sports : Superstars à Madrid ; 22 h. 30. Emissions musicales : Bruits en fête et sons de plaisir (Les libertés surveillées).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40. C'est la vie : Lettre ouverte en l'an 2000 ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30. Les dossiers de l'écran : REVERIES D'AMOUR, de M. Keleti (1970), avec I. Sinkovits, A. Shengelaia, S. Pecsi, I. Dmitriev et K. Loutchko.

La vie mouvementée de Franz Liszt, compositeur et pianiste. Sa musique et ses amours.

Ce film hongrois, qui se signale, paraît-il par un grand souci d'authenticité, est inédit en France.

Vers 22 h., Débat : Un grand musicien : Franz Liszt.

Avec Mme B. de Prévaux (arrière-petite-fille du musicien), MM. G. Cziffra (pianiste), S. Gut, J. Karpati (conservateur en chef de la bibliothèque et du musée Liszt à l'académie de musique de Budapest), B. Gavoty (musicologue).

23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 40. Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30. FILM : LES CHEVALIERS DU TEXAS, de R. Enright (1948), avec J. McCrea, A. Smith, Z. Scott, D. Malone, D. Kennedy.

Pendant la guerre de Sécession, trois fermiers du Texas, dont la propriété a été ravagée par des hors-la-loi, vivent des aventures mouvementées

Un western d'action pure à la mode d'autrefois et le bon vieux technicolor de Natalie Kalmus.

21 h. 45. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Du côté de O'Henry : vingt ans après ; 19 h. 30. Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

20 h., « L'ai-je bien descendu, l'avez-vous bien monté ? » ou « l'Humour au pied de la potence » (rediff.) ; 21 h. 15. Concerts du mardi au Palais des congrès : G. Desurmont, O. Gardon, Gotkowski, A. Moglia, E. Péclart (Schubert, Bartok, Brahms) ; 22 h. 30. Les discours de l'histoire : le siècle de l'histoire ; 23 h. 15. VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Musiques de charme (Strauss, Schubert, Duclos) ; 19 h. 30. Kiosque ; 19 h. 40. Informations festivals ;

20 h. 30. Festival de Schwetzingen... « Suite pour cordes et flûtes à bec », d'A. Holborne ; Suite pour cordes « Deliciae Harmonicae », de W. Fabricus ; Fantaisie « The leeves be green » pour flûtes à bec de W. Bird ; « Concerto en ré mineur pour cinq flûtes à bec sans basse », de Bodin de Boismortier ; « Concerto en sol mineur pour flûte à bec et cordes », de Vivaldi ; « Suite pour cordes et flûte à bec », de Duben ; « O Nachbar Roland pour cinq flûtes », de Scheidt ; « Three parts upon a ground pour trois flûtes à bec et basse continue », de Purcell ; « Lamento pour cordes », de Verdier ; « Concerto à huit pour quatre flûtes à bec et cordes », de Heinichen ; 22 h. 30. Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest » (Roussel) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques (Clerambault, Barber, Xenakis, Duphly, Cherubini).

MERCREDI 9 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35. Acilion et sa bande ; 14 h. 35. Série : Peyton Place ; 18 h. 15. Documentaire : Record au Kilimandjaro et Les arts martiaux (Et tu n'auras d'autre adversaire que toi-même) ; 19 h. 10. Jeunes pratique : la moto ; 19 h. 40. Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 19 h. 50. Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Téléfilm : « Douze Heures pour mourir », de J. Jaquine, réal. A. Isker, avec M. Vlady, M. Demongeot, etc.

« Milo », dit le jockey, P.D.G. d'une « boîte » à Pigalle, proxénète, vit sans le savoir le dernier jour de sa vie. Deux hommes ont été chargés de l'exécuter. Dans ce « sursis », les gestes, les problèmes affectifs, les projets du malfrat apparaissent dérisoires.

22 h., Reportages : Demain, l'agriculture (Stimuler la nature ou la forcer à grand prix ?), de P. Soulier, réal. J.-C. Bergeret.

Une enquête sur l'avenir de l'agriculture (industrielle ou artisanale ? chimique ou macrobiologique ?), appuyée par un reportage en Provence sur deux antagonistes, le cultivateur « industriel » qu'est M. L. Bourdon, et le cultivateur « biologique », M. R. Combes.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LA PLUS GRANDE HISTOIRE JAMAIS CONTÉE, de G. Stevens (1964), avec M. von Sydow, D. McGuire, R. Loggia, C. Heston, M. Anderson Jr., R. Blake, B. Brinckerhoff, D. McCallum (rediff.).

La vie de Jésus, de sa naissance sous Hérode-le-Grand à sa crucifixion.

Un film religieux traditionnel. Un grand spectacle populaire.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40. C'est la vie : Lettre ouverte en l'an 2000 ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30. Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Neuvième épisode : Tibère avant de mourir nomme Caligula. Les assassinats se multiplient.

21 h. 25. Magazine : Question de temps (G. Marchais, secrétaire général du P.C.).

22 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 40. Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30. FILM : TONY ROME EST DANGEREUX, de G. Douglas (1967), avec F. Sinatra, J. Saint-John, R. Conte, G. Rowlands. (Rediffusion.)

Un détective privé enquêtant pour le compte d'un milliardaire de Miami est mêlé à une sombre affaire de chantage et devient un témoin gênant.

Un policier « hollywoodien » proche, par son style, de certains classiques du film noir.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. La mer en long et en large ; 7 h. 40. Les chemins de la connaissance : mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 9 h. 7. A la recherche d'un homme dans une ville ; 11 h. 2. Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 12 h. 5. Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15. Feuilleton : Lecture de la France (Louis XIV) ; 15 h. 17. Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30. Polymnie, voix de Grèce : voyage chez les morts ; 16 h. 30. Les arbres : le chêne ; 17 h. 32. Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 19 h. 30. Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

20 h., Festival d'Avignon : chant profond juif ; 22 h. 30. Les discours de l'histoire : le siècle de l'histoire ; 23 h. 15. VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Estivales ; 12 h. 35. « D'un carnet d'adresses : cent noms » ;

14 h., Estivals : Henry Purcell ; 17 h. 30. Histoire du jazz ; 18 h. 2. Musiques de charme (Suppé, Strauss, Carat) ;

20 h. 5. Festival de Salzbourg... « Don Carlo » (Verdi), opéra en quatre actes d'après Schiller, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le chœur du Staatsoper de Vienne, direction H. von Karajan. Avec N. Ghiaurov, J. Carreras, P. Cappuccilli, J. Bastin, J. van Dam, M. Freni, etc. 23 h. 40. Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques... Salomé (Schmitt, Vivaldi, Honegger, Strauss).

ALPINISME

L'expédition française à l'Everest a commencé sa marche d'approche

Des journalistes de TF 1 et de Radio-France accompagnent les alpinistes

Grenoble. — L'expédition française à l'Everest, conduite par M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a commencé, il y a quelques jours, la longue marche d'approche qui doit permettre l'acheminement, jusqu'au camp de base situé à 5 400 mètres d'altitude, des 10 tonnes de matériel nécessaires à « l'assaut » du « toit du monde » (8 848 mètres). La « colonne », qui comprend environ quatre cents porteurs et deux cents sherpas, devrait arriver au camp de base à la fin du mois d'août. L'installation au col sud, principale base avancée de l'expédition, est prévue quinze jours plus tard. Si aucune difficulté ne ralentit la progression des alpinistes et des sherpas au cours de l'ascension, ceux-ci devraient atteindre le sommet de l'Everest entre le 10 et le 15 octobre.

Un itinéraire dépassé

Le chef de l'expédition a, d'autre part, annoncé lors de son passage à Katmandou que son équipe tenterait « dans la foulée » l'ascension du Lhotse (8 582 mètres) par la voie ouest. La principale ambition de l'ancien

De notre correspondant

député R.P.R. est, semble-t-il, de planter enfin le drapeau français au sommet de la plus haute montagne du monde, gravie pour la première fois le 29 mai 1953 par Edmund Hillary et son sherpa Tensing Norkay. En vingt-cinq ans, une vingtaine d'expéditions sont parvenues à 8 848 mètres d'altitude, notamment des Suisses en 1956, des Américains en 1962, des Indiens en 1965, des Italiens et des Chinois en 1973.

M. Pierre Mazeaud, qui aurait investi plus d'un million de francs dans cette expédition, recherche, affirme-t-il, *« le succès et non pas une nouvelle voie »* pour atteindre l'Everest. Il empruntera, en effet, la voie dite « normale », celle du col sud et de l'arête sud. *« Un itinéraire dépassé*, constatent des guides de Chamonix, spécialistes des expéditions himalayennes. *Il est dommage que des moyens aussi importants soient mis au service d'un objectif qui n'est plus d'actualité »*, notamment depuis la victoire de quatre alpinistes autrichiens, dont Reinhold Messner, qui sont parvenus au sommet de l'Everest au début de cette année sans oxygène et en utilisant des techniques alpines.

M. Pierre Mazeaud a déjà répondu à ses détracteurs en affirmant : *« Si on arrive au sommet, on en parlera, l'opinion publique sera satisfaite. Je n'ai aucune honte à dire qu'à notre époque ces considérations en valent bien d'autres »* (*le Monde* du 22 avril).

Un film de quatre-vingt-dix minutes

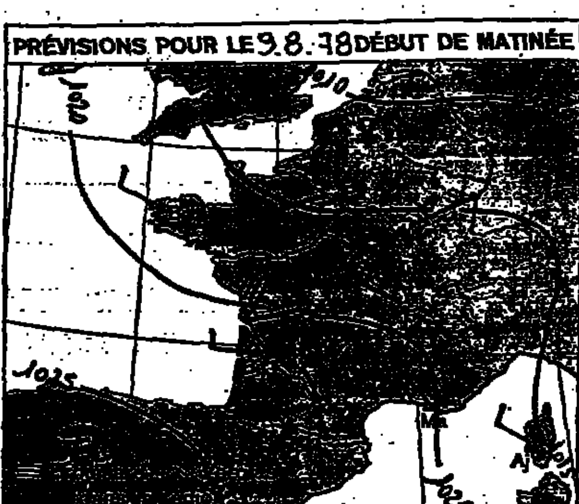
Pour réussir, le chef de l'expédition française à l'Everest s'est entouré d'une équipe d'alpinistes de très haut niveau, notamment Walter Cecchinel, Jean Afanassief, Raymond Despiau, Nicolas Jaeger, Kurt Diemberger. Enfin, TF 1 et Radio-France ont dépêché sur place six personnes pour « couvrir » l'événement. La chaîne de télévision, qui réalisera un film de quatre-vingt-dix minutes, a investi 400 000 francs dans cette opération. France-Inter, qui retransmettra en direct les principales phases de l'ascension grâce à des liaisons par satellites, n'a versé que... 150 000 francs, afin d'obtenir le droit de *« faire participer »* ses auditeurs à l'aventure himalayenne...

CLAUDE FRANCILLON.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige. ▽ averses. orages. Sens de la marche des fronts
Front chaud. Front froid. Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 août à 0 heure et le mercredi 9 août à 24 heures :

Les basses pressions continentales s'éloigneront vers le nord-est, tandis que le champ de pressions s'élèvera sur la Méditerranée occidentale et le sud-ouest de l'Europe. La France demeurera toutefois sous l'influence de masses d'air humide venant de l'Atlantique.

Mercredi 9 août, à l'exception du sud des Alpes et du Midi méditerranéen où prédomineront de belles périodes ensoleillées, le temps sera souvent très nuageux sur la plus grande partie du pays. Quelques éclaircies apparaîtront temporairement, mais les nuages donneront de faibles pluies éparses en début de journée, des averses parfois orageuses l'après-midi et le soir. Il neigera en montagne à partir de 1 700 mètres environ, principalement sur les versants nord-ouest des massifs. Les températures seront en hausse dans le Sud-Est, sans grand changement ailleurs. Les vents, modérés mais irréguliers, souffleront de l'ouest au nord-ouest.

Mardi 8 août à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,9 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 août ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 34 et 19 ; Biarritz, 18 et 15 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 14 et 11 ; Dijon, 16 et 12 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille, 27 et 13 ; Nancy, 17 et 13 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 29 et 18 ; Paris - Le Bourget, 19 et 12 ; Pau, 16 et 12 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 16 et 13 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 17 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 19 ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 19 et 11 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 17 et 12 ; New-York, 26 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 18 ; Rome, 32 et 22 ; Stockholm, 20 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7-8 août 1978 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret n° 68-1008 du 19 novembre 1968 relatif au recrutement d'agents contractuels pour assurer l'enseignement dans les établissements d'enseignement du second degré et dans les écoles normales primaires ;

● Modifiant le décret n° 76-1302 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité des parents dans les écoles ;

● Modifiant le décret n° 76-1305 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation administrative et financière des collèges et des lycées.

Visites, conférences

MERCREDI 9 AOUT

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade principale, portail gauche, Mme Garbier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « La ville-jardin d'Ivry ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Legregeois : « Les rois maudits ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Meyniel : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris).

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Musée Cognacq-Jay » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Sainte-Chapelle » (Paris et son histoire).

21 h., métro Saint-Paul-le-Marais : « Les chefs-d'œuvre en péril du Marais » (Templia).

CONFÉRENCE. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale », entrée libre.

Circulation

Deux sujets de polémique pour les automobilistes en vacances

● POIDS LOURDS : faut-il les interdire durant le week-end ?

« La place importante occupée par les transports routiers de marchandises dans l'économie nationale ne permet pas de proscrire totalement la circulation des poids lourds à chaque fin de semaine », indique M. Joël Le Theule, ministre des transports, dans une réponse écrite à M. Henri Ferretti, député U.D.F. de la Moselle (*Journal officiel* du 5 août).

Pour M. Le Theule, *« une telle interdiction ne manquerait pas d'entraîner de graves ruptures dans l'approvisionnement des marchés nationaux de consommation ou des industries et services ne tolèrent pas un arrêt de leurs productions ou prestations »*.

[Les règles applicables sur le territoire français en matière d'interdiction de circulation des véhicules de poids lourds ont été édictées par les arrêtés des 18 janvier et 22 décembre 1974. Le premier de ces textes interdit la circulation des véhicules transportant des matières dangereuses les dimanches et jours fériés de 0 à 24 heures ainsi que les samedis et veilles de fête à partir de 12 heures. Le second proscrit la circulation des véhicules transportant des marchandises de plus de 6 tonnes de poids total en charge les dimanches et jours fériés de 6 à 22 heures.]

● ALCOOL : les usagers devraient savoir ce qui les attend.

Une opération de dépistage préventif de la conduite en état d'ivresse aura lieu jeudi 10 août, entre 15 et 17 heures, en Seine-Saint-Denis, annonce dans un communiqué le procureur de la République de Bobigny.

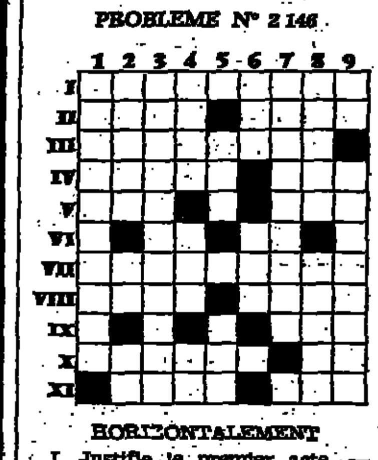
« *Cette opération*, est-il indiqué, *placée sous la responsabilité d'un commissaire de police, consistera à intercepter des véhicules de toutes catégories et à soumettre leurs conducteurs à l'alcootest.* » « *Lorsque le dépistage se révélera positif, le conducteur sera soumis à des vérifications médicales, notamment à un prélèvement sanguin, et il pourra, en cas de dépistage positif, être prescrit l'immobilisation du véhicule* », est-il encore précisé.

Une première opération de ce genre a été organisée les 5 et 6 août en Alsace, dans la région d'Obernai (Bas-Rhin). Le contrôle anti-alcoolique avait donné des résultats positifs pour quatre des cent soixante et onze automobilistes « interpellés ».

Le Club des droits socialistes de l'homme a adressé à ce propos une lettre à M. Barre, lui demandant de suspendre ces opérations tant que les automobilistes ne pourront pas vérifier par eux-mêmes leur taux d'alcoolémie et *« agir ainsi en connaissance de cause »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 146



HORIZONTALEMENT

I. Justifie le premier acte. — II. Recueille parfois des cendres ; Sert de guide. — III. Qui peut tout juste passer. — IV. Fut plus d'une fois contemplée par des forçats ; Cours élémentaires. — V. Peu accessible ; S'opposait aux Alliés. — VI. S'écoule suivant un rythme régulier ; Précède le nom du patron. — VII. Crée donc un précédent. — VIII. Refroidis ; Roule très bien. — IX. Elé...ent d'un corps particulièrement souple. — X. Essaie de faire rentrer ; Divinité. — XI. On y menait la vie de château ; Souvent jetés sur un comptoir.

VERTICALEMENT

1. S'intéressent à l'origine des espèces. — 2. La grève des poètes ; Académie comprenant quatre membres ; Eventuel but d'excursion pour des Dieppois. — 3. Variétés de mouches. — 4. Epoque pour beaucoup d'entre nous l'ancien régime ; Arrivés à bon port ; En France. — 5. C'est bien souvent à son intention qu'on tire les marrons du feu ; Brave créature. — 6. Pour tirer des traits ; Précédait Churchill. — 7. Ne peut donner naissance qu'à de bonnes relations. — 8. Leur royaume n'est pas de ce monde ; Qui a donc eu un emploi. — 9. Article étranger ; Qu'il faut éviter de répandre.

Solution du problème n° 2 145

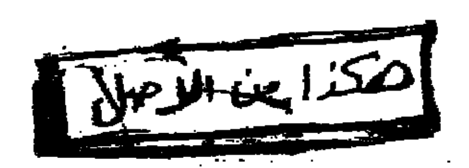
Horizontalement

I. Nostalgie. — II. Aliéné ; Nu. — III. Cerisiers. — IV. Ra ; Lé ; Ni. — V. Egaler. — VI. Ile ; Hère. — VII. Ane ; Autel. — VIII. Renommée. — IX. Mue ; Ils. — X. Es ; Erin. — XI. Sensé ; Ton.

Verticalement

1. Nacre ; Armes. — 2. Oléagineuse. — 3. Sir ; Alène. — 4. Teille ; Es. — 5. Ansée ; Amère. — 6. Lei ; Rhum. — 7. En ; Eteint. — 8. INRI ; Réel. — 9. Eus ; Sel ; Son.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Groupe français de taille internationale représentant 40% des exportations de son secteur de biens d'équipements lourds recherche un

Résident au Nigéria

Sous l'autorité de l'Area Manager pour l'Afrique, ses objectifs seront le développement de nos ventes au Nigéria, la recherche d'agents nouveaux, l'étude d'implantations efficaces et de nouveaux produits.

Cet homme, âgé de 35 ans, possède une expérience indiscutable de l'animation commerciale en Afrique, si possible au Nigéria et dans notre secteur d'activité. De plus, une solide formation commerciale lui permet de préparer les éléments de décisions stratégiques.

Il parle couramment l'Anglais.

Le poste est situé à LAGOS. Sont prévus les avantages habituels liés à l'expatriation.

Adresser C.V., et prétentions, sous référence 762 060 à M. Régie Presse, 85, Bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Pour participer au développement de ses activités en Algérie, importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS V.R.D.

Diplômés de l'enseignement supérieur et possédant une large expérience en HYDRAULIQUE URBAINE, assainissement et études de réseau acquise si possible pour partie à l'étranger. Le séjour de longue durée qui est prévu devra de préférence être effectué en célibataire. Une rémunération intéressante peut être proposée en tant que consultant. Les ingénieurs intéressés voudront bien écr. (joindre C.V. et préciser niveau de rémunération actuelle) sous la réf. 20 918 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transm.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour l'ASIE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(SUDRIA, CNAM, T.P. ou équivalent)

Très bonnes connaissances :
— en installations et remise en état du réseau électrique d'une ville.
— Réseaux aérien et souterr.
- 5-6 ans d'expérience minim.
- Disponible rapidement.
- Connaissant l' ANGLAIS.

Téléph. : à A.T., 359-12-54

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON-CSF
pour RÉGION ORLÉANAISE
recherche

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS ou ÉQUIVALENT
Formation fabrication mécanique
ayant quelques années d'expérience

Envoyer C.V. à THOMSON-CSF Travaux Extérieurs, Mme LAVAL, 34, bd Ornano - 93203 SAINT-DENIS.

STÉ AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE
recrute d'urgence pour BEAUNE (21)

CADRE RESPONSABLE RÉGIONAL DE LA VIABILITÉ

B.T.S. ou diplôme universitaire (option Génie Civil ou T.P.) ou Technicien de l'Equipement. Homme mûr, ayant expérience prouvée 5 ans dans constructions et entretien routiers complétée par 3 ans de Bureau d'Etudes. Salaire annuel : 80.000 F. Voiture fonction. Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé au Bureau du Personnel : S.A.P.R.R. - B.P. 32 - 21019 DIJON Gresilles.

Société industrielle département de la VIENNE fabrication de pièces de série pour l'AUTOMOBILE (effectif 800 personnes) recherche

son chef du service relations sociales

— Les candidats devront justifier d'une expérience industrielle d'au moins 5 années acquise de préférence dans une P.M.E.

Formation juridique appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous n° T 7.249 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

TELIC POURSUIT SON PLAN DE RECRUTEMENT ET RECHERCHE POUR SES SERVICES D'ÉTUDES A STRASBOURG

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ayant une bonne formation en électronique logique ou analogique.

Ces postes sont à pourvoir dans des services qui ont la responsabilité du développement de sous-ensembles ou d'ensembles pour des systèmes de commutation téléphonique utilisant les technologies de pointe comme les microprocesseurs.

Une expérience de deux ans au minimum et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Envoyer curric. vitae + photo et prétentions à TELIC, 206, route de Colmar, 67023 Strasbourg cedex

---

DIRECTION COMMERCIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

CADRE COMMERCIAL

CHARGE DE :
- L'animation et du contrôle des ventes en France et à l'exportation -
- La gestion commerciale de l'ensemble de la clientèle -
- La définition et la réalisation d'études en vue du développement des activités.

CE POSTE A POURVOIR EN NORMANDIE NECESSITE :
- une formation Ecole Supérieure de Commerce
- une première expérience de la vente
- la connaissance de l'allemand et ou de l'anglais.

Adresser lettre candidature, CV, photo et prétentions s/réf. 7923 à P.LICHAU S.A.- BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

. GROUPE INTERNATIONAL ANGLAIS recherche pour une de ses filiales située en NORMANDIE

Directeur Administratif et Financier

RESPONSABILITES :
. Administration comptable et financière,
. Relations humaines,
. Secrétariat général,

Expérience de 5 années minimum souhaitée dans poste similaire.
Connaissance comptabilité Anglo-saxonne souhaitée également. Langue anglaise indispensable.
Rémunération très motivante pour candidat de valeur.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence n° 2 785 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Société de renom national spécialisée dans l'alimentaire

RECHERCHE D'URGENCE
POUR CLERMONT-FERRAND
UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES

responsable de 15 employés, habitué à la tenue comptable sur ORDINATEUR.
— D.E.C.S. complet ;
— 35 ans minimum ;
— Niveau de rémunérat. prévu 60.000 F par an ;
— Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. + photo (retournée) à HAVAS, 63000 CLERMONT-FERRAND, n° 70.523.

LA VILLE DE LA BOURBOULE recrute d'urgence pour la rentrée scolaire 1978 un PROFESSEUR DE MUSIQUE titulaire pour école de musique municipale et direction de l'harmonie junior + batterie. Rémunération basée sur l'échelle des professeurs nationaux avec un abattement de 10 %. Logement assuré à titre onéreux.
Adr. candidat. et C.V. à M. le Maire de La Bourboule (63.150).

IMPORTANTE ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche POUR LYON

UN DÉLÉGUÉ RÉGIONAL RHONE-ALPES
35 ans minimum

Connaissant la région lyonnaise et le monde des vacances.
(Jeunes. Familles, Retraités).
- Expér. formation animation.
- Connaiss. générales gestion-commercialisation.

Il sera responsable du recrutement et de la formation du personnel d'animation, de la production de nouveaux séjours-voyages et de la coordination de la vente.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo - N° 7 756 à : LTP - 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GCT

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche
pour son DEPARTEMENT TECHNIQUE

2 INGENIEURS ANALYSTES

GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

- Expérimenté en traitement d'informations, si possible temps réel et en Télécommunication souhaité.
Pour mener une équipe de 2 ou 3 personnes dans l'analyse des besoins et conception de solutions de logiciel.
- Débutant ou expérimenté pour réalisation et mise au point d'un programme logiciel.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour ces deux postes.

Ecrire avec C.V. sous référence No 10 Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesse



beicip
Division des Etudes Industrielles recrute :

UN INGÉNIEUR d'ENTRETIEN PETROCHIMIE

- FORMATION : Ecoles d'Ingénieurs,
- CONNAISSANCES NECESSAIRES en :
  - MECANIQUE : pompes, compresseurs, turbines,
  - CHAUDRONNERIE : soudure, métallurgie pour appareils sous pression et tuyauteries,
  - ELECTRICITE : alternateurs, moteurs, réseaux distribution d'usines.

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service d'entretien de raffinerie de pétrole, d'industrie pétrochimique ou sidérurgique, et avoir une pratique convenable de l'anglais.

Prière d'adresser candidatures à :
B.E.I.C.I.P.
232, av. Napoléon Bonaparte
92500 - RUEIL MALMAISON

DEVELOPPEMENT - MARKETING tourisme

Le Président d'une Association de tourisme social, intégrée dans un important groupe de Services, cherche son COLLABORATEUR DIRECT chargé du MARKETING ET DU DEVELOPPEMENT.

Ce cadre de formation supérieure, sera un PROFESSIONNEL du tourisme et justifiera, dans ce secteur, d'une expérience réussie.

Envoyer CV manuscrit et photo sous N° 4957
PARFRANCE P.A.
4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

INFORMATIQUE
ETABLISSEMENT FINANCIER PROPOSE
Stages un mois : septembre-octobre

DÉBUTANTS DUT INFORMATIQUE MIAGE et MAITRISE

Libérés des obligations militaires
Rémunération brute stage : 3.000 F.
à l'issue du stage quelques postes fixes seront pourvus.
BANLIEUE OUEST

Même en vacances, envoyer C.V., photo et prétent., n° 74.417, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans. Réponse assurée.

FILIALE MULTINATIONALE U.S.
Proche BANLIEUE SUD
recherche

ANALYSTE BUDGÉTAIRE

— Reporting, budget, analyses financières ;
— D.U.T. gestion ou équivalent ;
— Débutant (e) ou courte expérience ;
— Connaissances anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à BERNARD GRABY, B.P. 124 - 92223 BAGNEUX ou tél. 203-87-27.

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT, FRANCE

Une importante société multinationale d'ingénierie et de production industrielle recherche un cadre supérieur expérimenté pour diriger un de ses départements.

Ses responsabilités comprendront une participation active à la définition et à la direction ultérieure d'une importante unité industrielle à établir en France pour la fabrication de composants de haute technicité, incorporés dans des moteurs diesel pour véhicules de tourisme et utilitaire.

Une formation d'ingénieur diplômé ainsi qu'une expérience préalable dans le domaine de la fabrication de moteurs diesel ou de véhicules de tourisme, ou dans une autre branche industrielle caractérisée par un volume de production important et une technologie avancée, seraient souhaitables. Les candidats devraient impérativement pouvoir s'exprimer en plusieurs langues (français, allemand, anglais).

La plus grande discrétion sera observée, et les interviews se dérouleront sous bref délai.

Écrire en joignant c/v complet
sous référence 762063 à Régie-Presse,
85, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

ITEL FRANCE
recherche
pour faire face à son expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

chargés sur un territoire de la Vente des Unités Centrales, des Unités périphériques ITEL et de leur suivi en clientèle.

Ce poste nécessite :
- une expérience réussie d'au moins 3 ans chez un Constructeur d'Unités Centrales
- une connaissance de l'anglais, rendue nécessaire par le contexte d'un groupe international.

De larges responsabilités vous seront confiées rapidement après une formation complémentaire sur les produits.

La Société offre de hauts salaires (fixe + commission) en rapport avec votre expérience, vos capacités et votre statut.



Si vous êtes disponibles rapidement, adressez CV, photo et salaire actuel sous référ. 7801 EI à Joëlle DUJOUR Cabinet Claude VITET - 30, rue Croix des Petits Champs 75001 PARIS.

Importante Société Instrumentation
BANLIEUE SUD PARIS
recherche

INGÉNIEUR Position II

POUR SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Solides connaissances LOGICIEL et MATÉRIEL SOLAR

Env. C.V. et prétent. sous le n° 73.784 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.



THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau B.T.S. - D.U.T.
Service essais, études, plates-formes

Ecr. avec C.V. très détaillé au Service du Personnel, 27, rue Pierre-Valette - 92240 MALAKOFF

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Organisation internationale avec siège à Paris, offre un poste de

CHEF DIVISION AFFAIRES GÉNÉRALES

Une format. supérieure Droit-Gestion) est requise. La connaissance de trois langues : anglais, français, espagnol, est souhaitable. Il est indispensable d'écrire et de parler deux d'entre elles et d'être à même de lire et de comprendre le français.
Tous renseignem. peuvent être demandés en écrivant à l'adr. suivante :
CIPEC - 177, av. du Roule 92200 Neuilly-sur-Seine FRANCE

Recherche pour IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES places stables

2 ANALYSTES PROGRAMM. SYSTEMES

ANALYSTES PROGRAMM. CONFIRMES ASSEMBLEUR COBOL
Téléph. 292-06-77, M. LESPINAS.

Ingénierie RUEIL-MALMAISON recherche

JEUNE INFORMATICIEN

Formation : DUT informaticien. Expérience : 4-5 ans chaînes exploitat. matériel IBM 370-158 O.S. VS 2.
Poste d'avenir. Format. compl., analyse et programm. assurées. Connaissance allemand souhaitée. Env. C.V. manuscrit + photo, Nº 7 759 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche profess. mathématiques pour collège et lycée, rentrée septembre. — Ecole catholique, 97410 Saint-Pierre. Tél. 25-01-66.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche disponibles rapidement

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Téléph. 225-12-46, 359-27-00 ou envoyer C.V.

Entreprise de dimension nationale, secteur diffusion presse, recherche dans toutes les villes universitaires et les universités de Paris

ÉTUDIANTS

dynamiques, ayant le goût de l'initiative et le sens des responsabilités, pour leur confier le poste de

CHEF DE GROUPE

pour la campagne 78-79
Rémunération élevée
travail (volume décroissant de septembre à mars) compatible avec les études.
Les candidats retenus bénéficieront de deux jours de formation accélérée au siège de Paris.
Envoyer rapidement : lettre manuscrite, C.V., photo récente, en précisant lieu d'études à :
FAYOLLE, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05.
Profil apprécié : 22 ans, école de commerce ou 2e cycle Sciences Eco - Droit.

Importante maison d'édition recherche pour une période de 6 MOIS

ASSISTANT DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

Il est indispensable d'avoir au minimum 3 ans d'expérience chez un annonceur, éditeur ou dans une agence de publicité.

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 1457, à
MEDIA SYSTEM
104, r. de Réaumur, 75002 Paris

Dans le cadre de son expansion IMPORTANTE SOCIETE T.P. recherche

EMPLOYÉ
titulaire D.U.T. gestion, entreprise, option personnel.

EMPLOYÉ
expérience professionnelle paie, informatique et déclarations sociales.

Anglais lu et écrit pour chaque poste.

Adresser C.V., prétentions ss nº 42.959, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

NOMBREUX EMPLOIS POSSIBLES DS L'ANIMATION (artisanat, plein air, loisirs). Doc. revue FRANCE - ANIMATION (BJ), B.P. 402-09 PARIS.

AGENCE FAV
recherche
BILLETISTES POLYVALENTS confirmés sur Olivetti
AIR - MER - FER
Débutant s'abstenir.
Se présenter au :
71 bis, bd Ornano, 75018 Paris.

Importante filiale du Groupe THOMSON recherche pour sa division système des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

en
— SYSTEMES INDUSTRIELS (Référ. DSI/01)
pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connaiss. Hardware appréciées) ;
— SYSTEMES DE MINI-GEST. (Référ. DSI/02)
pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.

Pour ces postes, une expérience mini-informatique temps réel est indispensable (mini ou micro).

Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité sous référence correspondante à

answare

Service Recrutement
135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

F.J.T. (garçons), cas sociaux, 16 - 18 ans, recherche 1er-9-78 éducateurs, moniteurs - éducateurs confirmés, assistante sociale. Envoyer C.V. : J.C.L.T. Foyer, 79, rue de l'Eglise (15e).

demandes d'emploi

INGENIEUR ELECTRONICIEN (GRANDE ECOLE) TRILINGUE (all., franç., angl.), très bonnes expér. en propriété industr. (6 ans), télécom., E.M.C. (5 ans), nav./comm. aériennes, antennes, expert en formation techniq., ch. position stable à responsabilités. Ecr. nº 7.691, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAUX DACTYLOGRAPHIQ. Téléph. heures bureau 524-81-14.

Ingén. chimiste C.N.A.M., 32 a. — 8 a. rech. physique caoutch. ; — Expérience enseignement ; — Stage responsable de format. Etudie toute proposition. Ecrire nº 83.752 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
24 ans, 5 ans expérience, cherche
PETIT SECRETARIAT DE DIRECTION
5 × 8, libre 1er septembre.
Mlle BECHERBLUT,
20, Grande-Rue, 91 - JUVISY.

DIRECTEUR COMMERCIAL
15 ans d'expérience internation. dans les produits chimiques
INGENIEUR CHIMISTE DIPLOME I.A.E.
cherche situation
Ecr. nº T 007318 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Technicien dépann. radio, T.V. noir et blanc, couleur, ch. empl. AU MAROC
Ecr. nº T 83.764 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

propositions diverses

GUY-NORMAND
Electricité générale
Dépannage dans la journée, travaux exécutés en août.
Téléph. 770-86-32.

occasions

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX 1er et 2e choix. 100.000 m² en stock. Téléph. 355-66-50.

autos-vente

divers

SELECTION B.M.W.
316, 6-78, métallisé, 3.500 km.
320/6, 5-78, métallisé, 4.200 km.
320/6, A 5-78, 3.800 km.
518, 4-78, métal. V.T., 4.000 km.
520/6, 5-78, métallisée, 3 000 km.
525, 6-78, métallisée, 2.200 km.
AUTO PARIS XV,
63, rue Desnouettes, 533-69-95.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Près FOCH Bel imm. charmant living, 2 chambres parfait état, 5e étage ascens. 580.000. Eicher : 359-99-69.

RANELAGH
Propriétaire vend DUPLEX, très beau séjour, rotonde, balcon, 6 m. hauteur sous plafond, ét. élevé, asc., 2 CHAMBRES, salle de bains, cuisine - 734-73-88.

AUX LIMITES DE MONTMARTRE
Vue except., magnif. triplex, 4 chbres, 2 s. bains, liv., avec jard., bureau, terrasse. 359-69-36.

12e. Mº St-Mandé. Bel immeuble Soleil, calme, propriétaire vend 3e ét., 45 m², 2 p., cft. 125.000 F. 1er ét., 27 m², st., cuis., 75.000 F. 520-13-57 ou 33, avenue Quihou, 17 h.-19 h., samedi, dim., lundi.

LES HALLES Le charme d'une Maison du Midi
DUPLEX 2-3 P.+3 TERRASS. 650.000 F. DORESSAY, 548-43-94

PORTE DAUPHINE
DUPLEX « RIVE GAUCHE »
ART de VIVRE. Charm. terras. 30 m2 + 2-3 chambres
DORESSAY - 548-43-94

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND 1 GD APPT 112 M2. Refait neuf + terrasse 90 M2. Dans petit immeuble, confort. Cadre exceptionnel.
TEL. LE MATIN : 723-38-58

XVIIe - SUR JARDIN
20, rue Roger-Bacon
Duplex
150 m2 + terrasse 150 m2 dans petit immeuble neuf. Livrable en septembre.
Renseignements et vente sur place de 14 h. à 19 h. sauf dimanche. Téléphone : 755-94-42, ou SIVEGI 260-38-00

28, RUE PASQUIER
4/5 PIECES. Gd confort.
325-32-77 - 707-12-40

BD MAGENTA, tr. beau Duplex de caractère, 3-4 p., 90 m². Plein de charme, cheminée feu de bois, bar, cuisine équipée, salle de bains marbre, balcon, 5e et 6e ét., ascenseur. 478.000 F. Tél. : 202-31-06.

VILLA DES TERNES, salon, s. à manger, 2 chambres, petite terrasse, chbres serv. Possib. park. BOURGEOIS : 522-62-14.

MONTMARTRE. Dans bel imm. pierre de taille, asc., 2 P., entièrement rénové. BALCON. 230.000 F - 522-95-20.

R. QUINCAMPOIX, dans bel imm. restauré, ascenseur, vide-ordures. MAGNIFIQ. DUPLEX avec TERRASSE.
PRIX : 465.000 F - 522-95-20.

Exc. Montmartre, Sacré-Cœur, pl. Tertre, app. 80 m², jard. 100 m². Ec. nº 2934, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ILE SAINT-LOUIS
Quai de Béthune - Sur cour noble, élégant pied-à-terre 35 m² DAN. 22-63

Paris Rive gauche

VAL-DE-GRACE, 56 M2
Dans bel imm. asc., liv. double + 1 chbre tout conf., totalement restauré, 365.000 F. Visites de 17 h. à 20 h. tous les jours : 29, rue BERTHOLET ou tél. 323-15-76 - Le soir 622-04-16.

RUE BONAPARTE
Propriétaire vd GRAND STUDIO et 2 P., salle de bains, w.-c., grande cuisine, TOUT CONF., sur belle cour ravalée. SOLEIL. 734-98-06. Heures bureaux.

RUE BONAPARTE
Propriétaire vd immense séj., 2 CHAMBRES, dressing, s. de bains, w.-c., cuis. impeccable, calme - 734-98-06, heures bur.

PRES PANTHEON
Studio, cuis., bains, 30 m², bon état. Px 170.000 F - 266-67-86. JOUBERT ET ANDRE.

RARE - MONTPARNASSE
Près HOTEL SHERATON
CHARME FOU
Maison particulière avec jardin terrasse et APPARTEMENTS en DUPLEX 4/5 Pièces 75 à 120 M2. à partir de 5.300 F le M2. Restauration luxueuse. Il faut voir de 13 h. à 18 h. tous les jours, 128, r. du CHATEAU ou téléph. au 322-11-68 le soir au 566-68-03

Placement garanti **MIRABEAU**
STUDIOS 115.000 F RENOVES
Imm. standing. Livraison immédiate. Visite de 12 à 15 h. Tous les jours, 39, rue des CEVENNES, ou tél. au 322-11-68 et le soir au 722-77-34

15, RUE DE LA CLEF
du STUDIO au 6 PIECES
926-12-22 - 325-32-77

Prox. CHAMP-DE-MARS
Immeuble pierre de taille 5 pièces, tout confort, 104 m2. Jean FEUILLADE - 566-00-75

MONTPARNASSE
BEL ATELIER D'ARTISTE avec appartement de 206 M2, dernier étage, ascens., balcons. Jean FEUILLADE - 566-00-75

SAINT-JACQUES. Appartements CARACTERE 85 m² et 130 m² env., pout., cheminée, gd living. Directement pptaire : 790-21-09.

CONVENTION Idéal placement
Imm. tt cft, studio, cuis., wc, bains, penderie, 124.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

Région parisienne

676 APPARTEMENTS DANS LE **94**
4.000 à PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

Appart. 70 m², imm. neuf, tout confort, Boulogne, prix intéres. Ecr. nº 2.938, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ST-GERMAIN, résid., beau séj., 2 chbres, balcon, gd standing. 780.000 F. — 953 - 75 - 27, matin.

SAINT-CLOUD DANS PARC 2 HA.
Immeuble pierre de taille
Quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES
habitables à la rentrée.
Sur place :
132, bd de la République
11 à 13 h. et de 14 à 19 h.
Tél. : 602-95-06

NEUILLY - PERRONNET
Beau 5 p., 140 m2, 2 bns, état parfait, style rive gauche, 2 studios de service. 1.200.000 F. Eicher, tél. 359-99-69

Maisons-Alfort-Joffes, 1' Mº. P. vd 3 p. cft+park. imm. récent, 160.000+55000 PIC. 554-81-89, sr

Province

MARSEILLE, Part. vend beau F4 110 m², imm. réc. de qualité, 22e ét., vue imprenable sur mer, quart. agréable. Prix 250.000 F. PUY, 61, r. Dunkerque, Paris-9e.

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE
9 km de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascens., chauffage électrique intégré indiv. 2, 3, 4 pièces, de tr. gd standing, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978. Appartement témoin.
Commercialisation :
BERTEAU FONCIER
180, avenue Emile-Hugues
06140 VENCE
Téléph. : (93) 58-01-56

NICE BAS-FABRON
Appt villa, verdure, vue, calme, unique dernier étage 4 pièces, 122m², terrasse, stand. 690.000 F. SOVIA, 35, rue Pastorelli, NICE. Téléphone 80-24-90.

Particulier vend Superdévoluy appt neuf 2 p. meublé, terrasse. Prix 185.000 F. Téléph. après 18 h. (74) 63-73-69.

COTE D'AZUR, CASSIS. Appt 100 m², 6e ét., vue direct. mer, 2 ch., séjour, cuis., sal. de bns. Ecr. nº 2.935, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CANNES Pres du centre Part. à part.
vend appt 3 pièces 90 m2 + terrasse, sur verdure. 580.000 F. Téléph. : 969-44-29

LA PLAGNE. Multiprop. vd appt 5 pers., gd stand., pisc., pistes ski pied imm. 35 hiver, 25 été. — Ecrire OGIER, 22, rue du Champ-de-l'Alouette, Paris (13e).

Vend appartem. dans résidence près de la mer. MOULLEAU, ARCACHON. Tél. (56) 21-25-36.

appartem. achat

Jeune couple, cadre supérieur, ach. 110/120 m2 grd dble liv., 2 chbres, 2 bains, quartier 16e, 8e, Neuilly, 7e. Tél. 525-41-62.

Médecin achète dans Paris pour loger 2 fils étudiants, appart ancien, libre janvier. Px raisonnable. Ecr. Dr Rossi, Méditer - Club, 20130 Cargèse.

appartements occupés

Propriétaire vend appts occupés 2 à 6 pces dans imm. bourgeois. Paris 16e, 17e, 18e, St-Mandé. Idéal placement - Tél. 224-18-42.

locations non meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY STUDIOS
Cuisine équipée, tél., parking,
— rue Pierret, 25 m2 environ, 950 F + charges.
— Bd Bourdon, 30 m2 environ, 1.110 F + charges.
— R. de la Ferme, 47 m2 env. 1.800 F + charges.

PUTEAUX STUDIOS
RESIDENCE BELLERIVE
Cuisine équipée, tél., parking, 30 à 35 m2 environ.
A partir de 920 F + charges.
John Arthur & **TIFFEN**
174, bd Haussmann
766-04-66

locations non meublées Demande

Paris

Coll. journal cherche studio réc. et conf. Loyer max. 1 100 F ds 15e arrdt. Tél. : 820-63-03, P. 212 A.-M. M. Henriques.

Cherche 2 pièces tout confort Paris ou proche banlieue: LOYER RAISONNABLE. Ecr. nº 6.079, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LOUEZ votre APPARTEM. av. ttes garanties, Paris - proche banlieue - 387-62-94

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. gar. 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Paris, près tour Eiffel, 2 p., cuis., w.-c., douche, tél., 1 200 F mensuel. Téléphone : 566-59-01.

locations meublées Demande

Région parisienne

URGENT. P. ch. à louer studio ou ch. meublée près Montrouge. Téléph. après 19 h. 833-61-94.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière - Mº Opéra, 84, rue d'Alésia - Mº Alésia. Frais abonn. 295 F. - 266-52-04.

bureaux

CAIRO
Office to let center of city
ANY BUSINESS
For further information call in CAIRO : 807-536, or in PARIS : 757-96-69.

fonds de commerce

Cède urgent Etabliss. Bains, Bar, Restaur. gde ville Côte d'Azur. Situation exceptionn. Ecrire HAVAS 06011 NICE, Cedex réf. 0211.

Part. à part. URGENT, cause fatigue, vend bar-rest. très bien placé. Prix 600.000 F comptant. Téléph. 607-51-29.

A vendre fonds de commerce BAR - RESTAURANT COTE D'IVOIRE
Téléphoner au (46) 33-74-44.

Boutiques

URGENT Société à référence premier ordre recherche Boutique ou Bureau, 40 à 60 m2, 7e, 8e, 16e, Neuilly. Téléph. : 322-11-68. ou le soir au 566-68-03

immeubles

Je vends Bel Immeuble brique, restauré, loué administ., confort, intérieur luxueux. Le propriétaire : 555-92-72.

18e TRES BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE entièrement bourgeois
12 LOCATIONS 6 baux de 6 ans.
RAPPORT : 66.000 F
Px : 950.000 F - 504-22-56, tous les matins ou 522-95-20

Villa Vélasquez, Châtel-Guyon 63100. Meublée ou non, belle constr. en pierre d'Auvergne et granit. Située devant parc thermal, util. cabinet médical 1 ou 2 médecins.
Ecr. à 6.078, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

CHEVREUSE. Pptaire vend réc. 3-4 pièces, tout confort, jardin. Prix 340.000 F. — 794-45-54.

Exceptionn. FONTENAY-SOUS-BOIS, R. E. R., bois, pavillon meulière 7 pièces Tél. 873-31-46.

Montfort-L'Amaury. Part. vend pavil. 6 p., s.-sol, tt conft, sur 1.000 m2. 600.000 F. T. 486-85-87.

YERRES (91)
Part. vd maison mit., 98 m² hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 w.-c., gar. 2 voitures, cave, ch. centr., grenier. Sur terrain 500 m². Centre commercial, RER à proxim. 380.000 F. Tél. : 285-88-72. Agence s'abst.

VANVES LUXUEUX PAVILLON av. jardin. Dble séjour, 4 ch., cuis. équ. Tr. belle salle bns, chff. centr. Gar. Cave. Tél. 660.000 F - 734-36-17 - (matin)

viagers

Vendez rapidement - Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire - Tél. 355-61-58.

Nice. Viager exceptionn. 90-82 a. Libre immédiat, dans bel imm. ancien en parfait état place du Palais-de-Justice - Préfecture. Très belle entrée, 2e étg. asc. vue mer, appt ou bureau de 15 m.X13 m. env.+les meubles somptueux d'un bureau. Sa valeur locative serait de 3.000 F par mois. Vendu 100.000 F cpt. Rente 4.700 F par mois sur 2 têtes 90-82 ans. Visite les 11 et 12 août. Exclusivité Simon Choffee, 17, rue Neuve, 69001 LYON. Téléphoner pour rendez-vous au 16 (78) 28-94-38.

villas

Part. à part., cause dép., urgt. maison mod. F-4, gar., jardin, plages et campagne, 230.000 à déb. Bretagne-Sud. (40) 82-83-27.

propriétés

65 km OUEST DANS SITE PROTEGE
REMARQUABLE
GENTILHOMMIERE
Cuis. équip., s. à mang., 2 vast. salons, gde biblioth., 9 chbres av. s. d'eau, maison gardes, serres + dépendances diverses. Parc 3 ha, arbr. ttes essences, étang, rivière. Possib. plusieurs ha en plus. DEMEURE tout à fait EXCEPTIONNELLE
A. 13 VERNON, 72, av. Paris Tél. : 16 (32) 51-19-19

Belle propriété 3 hectares clos de murs Eure-et-Loir, 115 kilomètres Paris, beau parc, grands arbres, pelouse, maison de maître, maison de gardiens, communs, garages, confort, parfait état, gros bourg, bons commerces, gare S.N.C.F.
Pour vis. Me PEZARD, notaire, 28240 LA LOUPE. Téléph. 81-00-07.

DEAUVILLE
Villa GD STANDING, 14 PCES — 400 mètres casino, plage ; — 100 mètres hippodrome. Jardin, arbres, parfait état. Maison gardien 3 pièces. Garages. Px 2.200.000 F (franc.). Téléph. (31) 88-20-92, après 19 h.

maisons de campagne

Part. rech. mais. camp. env. Paris ou Var bord mer. Invest. max. 400.000. B. ét., ter. 5.000 m2 min. App. Me J.M.B. 326-29-07.

180 KM PARIS
Fermette tr. bon état s/4.000 m2 terrain. PRIX : 140.000 F. Dans bourg tous commerc., Maison 2 p. av. dépend., cour et jdin, 70.000 F - Tél. : (86) 52-76-15.

manoirs

SARTHE - Part. Manoir XVIe, 20 ha, rivière, douves. U.L.M., 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON, Tél. : 027-12-90 - 325-72-87.

châteaux

CHATEAU HISTORIQUE
Entre AIX et MARSEILLE
5 ha 1/2 parc, forêt, entièr. clôturé, tr. bon ét. Cadre luxueux. Une soixantaine de pièces dont une trentaine de ch., gde salle de musique. Gd hall d'honneur. Chapelle. Ch. centr. mf (88 radiateurs). Piscine. Etangs, fontaines alimentées par source priv. Tennis, volley-b. Conv. pr collectiv. Px ét. justif. Interm. s'abstenir. Tél. 16 (67) 63-36-03

régions

— A PROPOS DE... —

La remise en état des carrières et gravières

Sports et loisirs au fond des trous...

Les carrières et les gravières abandonnées sont au nombre d'une dizaine de milliers. Placées côte à côte, elles formeraient une gigantesque excavation de 50 000 hectares. Encore ne s'agit-il que de chiffres approximatifs car aucun recensement systématique n'a été fait. C'est ce qu'on a appris récemment, à Orléans, à l'occasion d'une journée d'information organisée par le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) et le comité de gestion de la taxe sur les granulats que préside M. Pierre Guillaumat.

En tout état de cause, il reste un immense travail à accomplir pour remettre en état ou récupérer ces exploitations abandonnées, notamment dans le Val-de-Loire. Pour financer les réaménagements on a créé en 1975 une taxe (5 centimes par tonne) que doivent payer les carriers.

Malheureusement, le produit de cette taxe, qui a rapporté près de 43 millions de francs en deux ans, a servi à financer davantage d'études que d'opérations. Alors que chez nos plus proches voisins, en Allemagne ou aux Pays-Bas, on ne compte plus le nombre d'hectares réaménagés, en France, au 1er mai 1978, soixante-douze opérations seulement (et encore, rares sont les chantiers terminés) étaient en cours, devant permettre le réaménagement de 265 hectares. Participation de la taxe : un peu plus de 16 millions. Le nombre d'études, durant la même période, s'élève à près de cent soixante-dix pour lesquelles la participation de la taxe a été de 20 millions de F.

Autre bilan : celui de la nature des travaux exécutés. Parmi ces 265 hectares, plus de 600 vont devenir des terrains de sports ou de loisirs. Mais les solutions plus originales ne sont pas exclues, comme dans la région des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) où une ancienne carrière de pierre dont les flancs ont été nettoyés constitue maintenant une curiosité touristique. Le réaménagement à des fins agricoles n'a pas dépassé le stade de l'expérimentation : à peine une cinquantaine d'hectares. La remise en culture en effet coûte cher et les carrières ont trop souvent servi de décharges sauvages pour ne pas rendre les agriculteurs méfiants. Les pouvoirs publics vont tenter de vaincre les réticences : une opération pilote doit avoir lieu dans chaque région.

Après les ZUP et les ZAC, les ZERC

Cela vaut pour les carrières abandonnées avant 1970. Mais depuis cette date le code minier oblige les carriers à demander une autorisation d'ouverture, et surtout à remettre le sol en état une fois l'exploitation terminée. Depuis le 1er janvier 1978 la loi sur la protection de la nature oblige les demandeurs à faire au préalable une étude d'impact. En outre des « possibilités plus grandes » seront accordées aux préfets pour refuser certains projets. Le versement d'une caution permettant de pallier les carences des exploitants est même envisagée. Enfin, le code minier a prévu la possibilité de créer des « ZERC », c'est-à-dire des « zones d'exploitation et de réaménagement coordonnées » (il y a bien des ZAC, des ZUP, des POS !) dans les secteurs sensibles, déjà truffés de carrières ou dont la qualité des sites se trouverait menacée.

Précautions peut-être tardives. Les sablières et les gravières se succèdent, par exemple, dans le département du Loiret, à raison d'une exploitation en moyenne tous les 2,5 kilomètres sur les berges de la Loire. Elles se trouvent à proximité de sites aussi célèbres que ceux de Chécy et de Saint-Benoît-sur-Loire et elles défigurent le cours du fleuve, jusqu'en plein centre d'Orléans, où les dragues défilent la cathédrale.

Le réaménagement immédiat des carrières est nécessaire mais cette tâche ne doit pas empêcher de voir un peu plus loin. Les prélèvements opérés dans le lit des fleuves ne pourront continuer longtemps. Les spécialistes ont en effet constaté que le gisement d'alluvions de la Loire par exemple s'épuisait à une vitesse inquiétante. Ils lui accordent un « répit » théorique de soixante ans. Ils ont noté aussi que le lit de la Loire baissait progressivement. Dans soixante ans, il sera de 3 à 4 mètres plus bas qu'aujourd'hui, mettant ainsi en péril les nappes phréatiques.

Ces risques conduisent à préconiser une réduction de la demande en granulats. A court terme, en effet, il faudrait renoncer à certains grands projets d'équipement qui sont de « gros consommateurs » de matériaux et dont l'utilité sociale est parfois contestable : grands ensembles, autoroutes, etc. A plus long terme, il faudra accélérer la recherche de matériaux de substitution. Autant de questions soulevées à Orléans et qui témoignent d'une évolution des esprits.

REGIS GUYOTAT.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX DANS LA MAUVAISE PASSE

Le déficit du casino municipal de Cannes atteint 16 millions de francs

De notre correspondant régional

Cannes. — Après le Palais de la Méditerranée à Nice, qui a déposé son bilan le 12 avril dernier, après le casino municipal de Menton dont l'activité a été interrompue durant plusieurs mois, le casino municipal de Cannes est, à son tour, en proie à de sérieuses difficultés financières. Les quatre derniers exercices de l'établissement se sont traduits par un déficit cumulé de près de 16 millions de francs et une augmentation du capital social de la société exploitante, la Société fermière du casino municipal de Cannes, présidée par M. Lucien Barrière, apparaît désormais indispensable. Les délégués syndicaux de l'entreprise, qui compte plus de trois cents salariés, redoutent des mesures de réduction d'effectifs à la reprise de la saison 1978-1979 le 1er novembre prochain.

La situation du casino municipal de Cannes — exploité sept mois par an, de novembre à mai — avait été satisfaisante jusqu'en 1973-1974. Depuis cette date, aucun des exercices successifs n'a été bénéficiaire. Pour un produit brut de 19 734 000 francs, un déficit de 5 177 000 francs avait été enregistré au terme de l'exercice 1974-1975. L'année suivante, le résultat fléchissait sensiblement puisqu'il était inférieur à 15 millions de francs et faisait encore apparaître un déficit de 4 millions 95 000 francs. En 1976-1977, nouvelle perte au bilan de 2 millions 626 000 francs malgré des recettes atteignant plus de 31 millions de francs. Le dernier exercice, enfin, pour la saison s'achevant au 31 mai 1978 devrait se traduire par un déficit de 2 418 000 francs auquel s'ajoute une provision pour redressement fiscal de 1 million 600.000 francs, alors que les résultats bruts ont été de 28 millions 203 000 francs.

Une avance personnelle de M. Lucien Barrière

Pour le directeur général du casino municipal de Cannes, M. Jacques Banwarth, les principales causes de ces difficultés financières sont à rechercher dans l'évolution des conditions d'exploitation de l'ensemble des grands casinos français. « *Aujourd'hui*, explique-t-il, *les prélèvements conjugués de l'Etat et de la ville, qui sont exigibles par quinzaine, peuvent atteindre jusqu'à 60 % sur les résultats bruts. Les charges résultant de l'effort artistique et d'animation exigé par la ville (concerts, ballets, théâtre, activités sportives) se sont d'autre part considérablement accrues ? Or, les casinos ne peuvent être considérés indéfiniment comme des « vaches à lait.* »

La situation du casino municipal de Cannes s'explique aussi par une « méforme » persistante inhérente aux jeux de contrepartie. Au cours de l'exercice 1975-1976, deux joueurs ont gagné 12 millions de francs en quelques jours au moment des fêtes de fin d'année. Cette perte n'a pu être compensée par la suite. Lors de la saison écoulée, le casino a également laissé « échapper » 6 millions de francs qui étaient acquis à un mois et demi de la fermeture et qui lui auraient permis de présenter des comptes positifs.

Il semble que les responsables de la Société fermière, l'une des principales sociétés du groupe Lucien Barrière, aient quelque peu temporisé pour prendre les mesures de redressement nécessaires. Le casino a fait appel à d'autres sociétés du groupe (Hôtel Majestic, golf de Mandelieu, casino de Deauville) qui lui ont consenti des avances remboursables en compte courant à un taux modéré. M. Lucien Barrière a lui-même accordé une avance personnelle de 2 500 000 francs, et donné sa caution à la Société générale au profit du casino pour garantir les découverts bancaires. Cet « oxygène », comme la cession de certaines actions de l'Hôtel Montfleury, détenues par le casino, à sa société filiale de l'Hôtel Majestic, n'ont fait que perpétuer une situation délicate en l'aggravant par des frais financiers assez lourds. Les trois quarts du capital social de la société ayant ainsi disparu, la loi fait obligation aux actionnaires soit de déposer le bilan soit de procéder à une augmentation de capital. Il n'est pas question pour les responsables du casino d'abdiquer. M. Lucien Barrière, qui détient plus des trois quarts des actions, va donc être obligé de remettre une somme d'argent importante dans la société.

Un plan de redressement va également être mis en œuvre. Certaines des mesures d'économie déjà prises paraissent indiquer que la direction du casino pourrait s'orienter vers des licenciements. Dans un premier temps, en effet, il a été demandé à une quinzaine de salariés — en majorité des ouvriers d'entretien ne disposant que de faibles revenus par rapport aux employés de jeux — d'abandonner volontairement un mois de leur salaire. Cette mesure, sans rapport avec la situation déficitaire actuelle, a été appliquée malgré le refus d'une majorité des intéressés. Prélude-t-elle à des réajustements d'effectifs ? Les délégués syndicaux de l'entreprise le craignent en remarquant avec amertume que, « *durant les années florissantes, les salariés n'ont jamais bénéficié des bons résultats de la société (...)* »

L'avenir du casino est lié aussi au projet de construction du deuxième Palais des festivals de Cannes que la municipalité a récemment adopté.

GUY PORTE.

Poitou-Charentes

POITIERS AUX PRISES AVEC L'AUTOMOBILE

Le tracé du boulevard périphérique menace la vallée du Clain

La réorganisation du ministère de l'environnement et du cadre de vie est en panne. L'une des difficultés majeures consiste à faire prendre en compte les impératifs de protection du cadre de vie par les directions départementales de l'équipement. Faut-il leur adjoindre des « généralistes de l'environnement » qui seraient leur mauvaise conscience ? Les ingénieurs affirment qu'ils n'ont besoin de personne pour changer le cap. On peut toutefois en douter, et l'exemple ci-dessous, pris à Poitiers, le démontre. Une rocade prévue depuis quinze ans vient, au moment de s'achever, buter sur un secteur à protéger absolument. Pourquoi n'y a-t-on pas songé au moment où le tracé général a été établi ? Le simple avis d'un « environnementaliste » aurait suffi à éviter les difficultés d'aujourd'hui. Encore fallait-il qu'il soit présent au côté des ingénieurs.

Poitiers, ville historique perchée sur son rocher, ne sait comment faire circuler les voitures. Il y a une quinzaine d'années, la ville a décidé de construire une rocade circulaire à quatre voies, de 15 kilomètres de long.

Achevée sur treize kilomètres, cette rocade bute aujourd'hui sur un obstacle de taille : la vallée du Clain, qui traverse Poitiers. C'est un cours d'eau encaissé, bordé de prés et de bois, mais, surtout, de pittoresques falaises calcaires, dont certaines parties ont été inscrites à l'inventaire des sites en 1932, et qui surplombent sa rive droite.

Quatre projets successifs ont été proposés pour franchir les 1 350 mètres qui manquent au périphérique de Poitiers. Le premier, qui passait droit à travers la falaise, reçut un avis défavorable de la commission des sites. Celle-ci estime qu'il faut préserver cet endroit et un parc magnifique (plus de cinquante espèces d'arbres, un micro-climat spécifique qui permet une végétation semi-méditerranéenne) qui se trouve en bordure du Clain.

Le deuxième et le troisième projet évitent parc et falaise mais franchissent la rivière sur un viaduc et suivent la rive gauche. Ils ont été refusés par le conseil général de la Vienne, parce qu'ils coûteraient trop cher. La direction départementale de l'équipement a donc dessiné un quatrième itinéraire. La rocade franchit le Clain sur un pont de 76 mètres puis longe la rive droite (et donc la fameuse falaise) sur un remblai.

Ce projet oblige à élargir et à creuser le lit du Clain. Il a été mis à l'enquête publique du 5 juin au 30 juin dernier et le commissaire enquêteur a reçu deux cent cinquante lettres de protestation. Les mécontents sont nombreux. D'abord les pêcheurs, qui verraient disparaître les frayères et abîmer les rives du cours d'eau. Puis les habitants de Saint-Benoît, village situé en amont de l'ouvrage. Ils craignent que les eaux du Clain retenues par le remblai et les piles du pont ne puissent plus s'écouler. La propriétaire du parc, Mme de Proyart, dont les prés sont atteints, proteste contre l'amputation en affirmant : « *Ce parc deviendra un jour un parc public du district de Poitiers. Il y a donc intérêt à le préserver* ». Elle est appuyée par la société pour la protection de la nature du département et par la Fédération française des sociétés de protection de la nature.

Avec la commission des sites, ces associations veulent qu'on en revienne au projet n° 3 : viaduc et passage sur la rive gauche. Le propriétaire des terrains concernés ne s'y oppose pas. Personne ne conteste l'impérieuse nécessité du périphérique, mais tout le problème est de savoir comment le boucler sans détruire un peu plus le patrimoine naturel d'une agglomération qui a déjà été victime de nombreuses « agressions ». Le conseil général acceptera-t-il de payer le surcoût du viaduc ? Une évolution semble se dessiner parmi les autorités politiques. Le district urbain de Poitiers n'a pas approuvé le plan d'occupation des sols (POS) de Saint-Benoît qui réservait les terrains pour le projet contesté.

C'est le signe que les responsables hésitent avant de donner le feu vert à un projet qui porterait une atteinte à la nature et à Poitiers.

CORRESPONDANCE

UNE PÉNÉTRANTE ICONOCLASTE

A la suite de l'article du 17 juin dans « le Monde des loisirs et du tourisme » intitulé « Poitiers, spirituelle, studieuse et sage », nous recevons de M. Ludovic Le More, étudiant en urbanisme, de Bruxerolles-Poitiers, la lettre suivante :

Poitiers, ville spirituelle ? L'esprit souffle-t-il lorsque, depuis 1972, on démolit le forum de la ville, on ébranle dans ses fondations l'église Notre-Dame-la-Grande, symbole de l'art roman, on détruit un ensemble de caves médiévales et un système de souterrains, on jette à terre nombre d'hôtels particuliers, on ampute irrémédiablement le seul espace vert de la ville digne de ce nom ? Lorsque, *aujourd'hui*, il est question de raser tout un quartier du centre historique ?

Poitiers, ville studieuse ? Certes, les étudiants comme moi peuvent vous réciter les lois qui, *sur le papier*, « protègent » la ville, et qui n'ont pas empêché qu'on la détruise peu à peu. Poitiers, qui porte le titre de « ville d'art », est classée, depuis 1966, parmi les quatorze villes françaises où sont organisées des visites guidées. Depuis 1961, elle partage, avec seulement une douzaine d'autres cités, le label de « ville de France ». Depuis 1965, elle fait partie des vingt-six villes dans lesquelles sont découpés des secteurs sauvegardés...

Poitiers, ville sage ? Un Persan de passage dirait que l'on s'y évertue à faire passer un éléphant dans le chas d'une aiguille : les destructions qui ont commencé en 1972 ont, en effet, été rendues « nécessaires » par la construction d'une « pénétrante » permettant d'introduire les automobiles dans l'étroit centre historique. Aujourd'hui, ces automobiles infiltrées dans un quartier construit à l'échelle du piéton ont bien du mal à échapper à l'encerclement des ruelles et des placettes. Aussi la question se pose-t-elle de savoir s'il faut tailler à vif dans le tissu ancien pour créer de nouvelles artères, et donc changer la physionomie de cette ville « conservatrice de siècles » ou s'il faut briser la logique inhumaine née en 1972. Sagesse, l'expulsion de chez eux de ces très nombreux Poitevins destinés à être remplacés par des automobiles ? Sagesse, la diminution forcée du nombre d'habitants d'un centre déjà exsangue ? Sagesse, la destruction de secteurs prétendument *sauvegardés* ?

Comment appelle-t-on, déjà, ces deux personnages qui croyaient que leur cause justifiait le saccage du château de Versailles ? Des iconoclastes et des terroristes. Et on les a jugés. Comment appelle-t-on ceux qui mettent à sac une ville que la loi elle-même, c'est-à-dire la volonté générale, qualifie d'œuvre d'art ? Pourquoi Versailles ? Pourquoi Poitiers ?

CARNET

Décès

CLAUDE SILVE

Nous apprenons la mort de la comtesse
Jules de LA FOREST-DIVONNE,
née Philomène de Lévis-Mirepoix,
Claude SILVE
en littérature.

[Née à Léran (Ariège) en 1887, la comtesse de La Forest-Divonne s'est fait connaître en littérature sous le pseudonyme de Claude Silve. Après un premier livre, « la Cité des lampes » (1912), couronné par l'Académie française, et une longue période de silence, elle publie « la Fièvre bleue » en 1927. Puis ce fut « Bénédiction », œuvre à laquelle le jury du prix Fémina décerna sa récompense en 1935. En 1938, elle a donné « Un jardin vers l'Est ». Grande voyageuse pour l'époque, exprimant souvent la nostalgie des départs dans son œuvre, Claude Silve a connu diverses influences, notamment celles de Rainer Maria Rilke et de Valéry Larbaud.]

— M. et Mme Paul Barrillon,
M. et Mme Pierre de Berroeta,
ses enfants,
M. et Mme Thierry Corvol,
M. et Mme Hervé Robilliard,
M. et Mme Didier Roquet,
ses petits-enfants,
Isabelle, Didier, Hugues, Thibaud Corvol,
Marie Caroline Delphine Robilliard,
Rémy et Yves Roquet,
ses arrière-petits-enfants,
Ses cousins et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Alfred de BERROETA,
née Marthe Tinel,

munie des sacrements de l'Eglise, le 2 août 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité le 3 août 1978, à Cambo, et l'inhumation à Bayonne dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Marcelle de COUBERTIN,
artiste peintre,
croix de guerre 1914-1918,

rappelée à Dieu le 2 août 1978.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

De la part :
Du baron et de la baronne Jacquier et leurs enfants,
De M. et Mme Christian de Navacelle et leurs enfants,
De M. et Mme Geoffroy de Navacelle et leurs enfants.

— Mme Jean Delort, née Josette Lepert, son épouse,
Marie-Pascale et Isabelle, ses enfants,
Mme Elysée Delort, sa mère,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DELORT.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a lieu le mardi 8 août, à 13 h. 45, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Villepreux.

15, avenue de Saintonge,
78450 Villepreux.

— M. Marcel Henriques-Raba,
M. et Mme Maurice Henriques-Raba et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Landry et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel HENRIQUES-RABA,
née Elisabeth Hertz,

survenu brutalement dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 4 août 1978.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

46, rue Blanche, 75009 Paris.
13 bis, rue Alfred-Laurant, 92100 Boulogne-sur-Seine.
16, rue Wilhem, 75016 Paris.

— Paris, La Baule.

Mme Léon Jouannic, sa mère,
Mme Jouannic, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, ses frères, sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Léon JOUANNIC,
pharmacien,

survenu à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont lieu mardi 8 août 1978, à 16 heures, en l'église Sainte-Thérèse de La Baule-les-Pins.

Inhumation au cimetière d'Escoublac (La Baule).

Pas de condoléances.

3, rue Albéric-Magnard,
75016 Paris.

— Mme Charles-Edward La Haye,
M. et Mme Walker Cowen et leur fils,
Le baron et la baronne Renaud de Sarnez et leurs enfants,
M. et Mme Michel Panon et leurs enfants,
font part du décès de

l'amiral Charles-Edward LA HAYE,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
ancien président de l'Association des Français libres,

survenu à Paris, le 6 août 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 août, à 15 heures, à Garlan (Nord-Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.
29234 Garlan.

— Le président de l'Association des Français libres,
Les membres du comité directeur,
ont la tristesse de faire part de la mort de

l'amiral Charles-Edward LA HAYE,
président national de l'Association des Français libres de 1969 à 1978,

survenu le 6 août 1978, à Paris.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 9 août 1978, à 15 heures, à Garlan (Nord-Finistère).

[*Le Monde* du 8 août.]

— M. Jean Levy,
M. et Mme Gilbert Bouvis et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Maurice et leurs enfants,
Les familles Weiller, Jaminon, Gompel, Dreyfus, Nerson,
Mme Bard, sa fidèle gouvernante,
Parents et alliés,
font part du décès de

Mme Jean LEVY,
née Simone Weiller.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Toulon, le 8 août.

— Mme Marie-Louise Richard,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francisque RICHARD,

survenu le 4 août 1978, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 9 août, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux.

23, avenue Bourgain,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Plomodiern, Combourg, San Pedro.

Mme veuve Salmon, née Lebrun, sa mère,
Mme Salmon, née Dénès, son épouse,
Thierry Salmon, Philippe et Eric Albert, Mamadou Touré, ses enfants,
M. et Mme Ilhat,
M. Michel Salmon,
M. et Mme Jacky Salmon,
M. et Mme Brionne,
Ses frères et sœurs,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe SALMON,

survenu en sa cinquante et unième année le 6 août, à Suresnes.

L'inhumation a eu lieu le 8 août, à Combourg, dans l'intimité familiale.

15, rue Charles-Lorilleux,
92800 Puteaux.
« Ker Gwilldec »,
29127 Plomodiern.
11, rue Racine,
95400 Villiers-le-Bel.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean Marcel SEIGNOURET,

survenu à Onet-le-Château (Rodez), le 3 août 1978, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 5 août 1978, à Montauban.

De la part de :
M. et Mme Michel Seignouret,
Anne et Christian Seignouret,
ses enfants et petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, clos de Verrières,
91370 Verrières-le-Buisson.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les conditions d'hébergement des marginaux à Paris

Une salle commune de trois cents lits...

Dans un communiqué de presse publié le 4 août, M. Joël Weiss, ancien conseiller suppléant de Paris (P.R.), attire l'attention sur les conditions d'hébergement du centre d'accueil Nicolas-Flamel, situé au 69, de la rue du Château-des-Rentiers (13e). Ce centre accueille en permanence plusieurs centaines de clochards et des personnes dans le besoin.

Trois cents lits superposés d'une propreté douteuse s'alignent dans une salle commune où se répand une odeur nauséabonde. On songe à l'une de ces « workhouse » où logeaient les indigents du dix-neuvième siècle victorien. Nous sommes pourtant à Paris au XXe siècle. Ce dortoir est un de ceux du centre d'accueil Nicolas-Flamel, dont les conditions d'hébergement ont semblé « indignes » à M. Joël Weiss.

L'établissement, subventionné par la municipalité de Paris, dépend du bureau d'aide sociale. Il opère une distinction entre les passagers, les assistés par le travail et les travailleurs. Sa particularité par rapport aux organismes privés est l'entière gratuité de l'hébergement pour les deux premières catégories de pensionnaires.

Les clochards affluent vers le centre dès l'après-midi. Ils s'assoient sur le trottoir, souvent munis de bouteilles de vin, en attendant l'ouverture des portes. Ces hommes de tous âges, éternels sans domicile fixe, sont accueillis ici pour une nuit. La mine défaite, le regard embué par l'alcool, ils profitent du repas servi à partir de 17 h. Leur nombre n'est pas limité. Il varie selon les saisons.

Les assistés par le travail effectuent des travaux dans les différents ateliers du centre : menuiserie, plomberie, mécanique automobile. Ils ont fabriqué tous les meubles des bureaux de l'administration. Ils reçoivent un pécule variant de 7,10 F à 24,40 F par jour, suivant leur qualification. On pense, de cette façon, les réinsérer socialement. Les travailleurs qui possèdent un emploi à l'extérieur paient une redevance de 17,50 F par jour pour les frais d'hébergement et de nourriture. Si leur emploi est stable, le centre tente de les reloger en H.L.M.

Les conditions de « confort » sont différentes selon les sections. Les passagers dorment dans une salle commune de trois cents lits superposés sans cloison. L'écart entre chaque lit n'excède pas 50 centimètres. Les assistés et les travailleurs occupent des dortoirs de quarante-cinq et quatre-vingt-quinze lits dotés d'une armoire métallique, luxe supplémentaire ! Cette différenciation se manifeste aussi dans la nourriture : les passagers ont un menu différent.

Chiffre impressionnant, quinze mille cinq cent soixante-douze personnes ont été accueillies en 1977 et l'on note un accroissement de la population des moins de trente ans depuis 1973.

La direction du bureau d'aide sociale constate. « Nicolas-Flamel est ouvert à tous ceux qui s'y présentent, y compris ceux qui sont refusés dans les centres privés, c'est-à-dire les sans-papiers, les éthyliques ou ceux qui sortent de l'hôpital psychiatrique. Il vaut mieux une salle commune et des lits superposés que de refuser des clochards, qui n'auraient alors d'autre solution que de dormir dans la rue. »

Un projet de déconcentration est en cours. Il envisage de récupérer les locaux d'un foyer de travailleurs migrants où pourraient être accueillies une centaine de personnes. Ils ne seront plus que deux cents à coucher dans la salle commune...

DOMINIQUE MARIETTE.

EN 1977

L'A.N.P.E. a enregistré plus de trois millions de demandes d'emploi

En 1977, l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) a enregistré 3 028 454 demandes d'emploi, dont 2 629 840 demandes d'emploi durables à temps plein, soit une augmentation respective de 4,4 % et 7,8 % par rapport à 1976. En moyenne mensuelle, les services de l'Agence ont assuré la gestion d'un nombre de demandeurs d'emploi en instance de l'ordre de 1 018 000 contre 931 000 en 1976 (+ 9,3 %).

Le ministère du travail et de la participation, qui dresse ce bilan 1977 de l'activité de l'A.N.P.E., indique que, sur les 2 679 436 demandes d'emploi de personnes immédiatement disponibles, 1 456 280 émanaient d'actifs masculins et 1 223 156 d'actifs féminins : par rapport à 1976, le flot des entrées en chômage a été plus important pour les hommes (+ 8,5 %) que pour les femmes (+ 7,7 %).

Les inscriptions des actifs âgés de vingt-cinq à trente-neuf ans se sont fortement gonflées : + 9,7 % pour les hommes et + 12,4 % pour les femmes. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans ont représenté 54,4 % des chômeurs, soit 7,7 % de plus qu'en 1976. Parmi les demandeurs ayant perdu ou quitté leur travail en 1977, 642 680 étaient antérieurement employés dans l'industrie (— 7,5 % par rapport à 1976), 319 399 dans le bâtiment et les travaux publics (+ 11,6 %) et 1 109 717 dans le secteur tertiaire (+ 10,5 %). L'an dernier, l'Agence a transmis 1 392 863 dossiers d'aide publique aux directions départementales du travail et de l'emploi, soit 11,5 % de plus qu'il y a deux ans.

En 1977, le volume des offres enregistrées à l'A.N.P.E. — au nombre de 1 319 724 — a diminué de 15 % par rapport à 1976.

Simultanément, l'Agence a réalisé 717 289 placements toutes catégories, soit 15,7 % de moins qu'il y a deux ans. Les placements de catégorie A, correspondant au reclassement des personnes à la recherche d'un emploi à temps plein sur un emploi à temps plein, à temps partiel ou temporaire, ont été au nombre de 481 533 (— 11 %).

Plus de deux cent mille entretiens

En matière de formation, l'ANPE a transmis 220 127 dossiers d'inscription, soit 7,8 % de plus qu'en 1976, à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). Elle a développé ses stages de mise à niveau, qui ont contribué, en 1977, à la formation de 3 300 stagiaires, dont 87 % ont été placés.

L'Agence a, d'autre part, créé une « ligne-emploi », qui fonctionne actuellement dans 134 établissements locaux et qui consiste à faire bénéficier le demandeur d'emploi d'un libre service offres (L.S.O.) et de l'aide plus personnalisée d'un prospecteur-placier. En 1977, l'A.N.P.E. a dispensé, au total, 227 605 entretiens ou conseils (+ 8,5 % par rapport à 1976). Elle a signé, le 28 septembre 1977, une convention cadre avec l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie en vue de favoriser le recensement et le rapprochement des demandes et des offres.

Au-delà de ses activités habituelles, l'Agence a pris une part décisive, souligne le ministère du travail et de la participation, dans la mise en œuvre du premier « pacte national » pour l'emploi des jeunes, en assurant, du 1er juillet au 31 décembre 1977, 54 % des entrées en stages pratiques et 75 % des entrées en stages de formation.

Enfin, l'A.N.P.E. comptait, fin 1977, 578 établissements (322 agences locales et 256 antennes), soit 17 de plus qu'en 1976, et employant 7 710 agents, soit 550 de plus qu'il y a deux ans.

● *Un incendie criminel* a endommagé les locaux de l'agence nationale pour l'emploi de Nice au cours de la nuit du 5 au 6 août. Dix mille fiches de demandeurs d'emploi ont été détruites. L'attentat n'a pas été revendiqué.

AFFAIRES

Bénéficiant d'une suspension provisoire de poursuites

La société Isorel dispose d'un délai de trois mois pour trouver un partenaire

La société Isorel, premier fabricant français de panneaux de fibres de bois et de particules, et la plupart de ses filiales, ont été admises, lundi 7 août, au bénéfice de la suspension provisoire de poursuites par le tribunal de commerce de Paris.

Les dirigeants de l'entreprise sont maintenus dans leurs fonctions et seront assistés par Me Pinon, désigné par le tribunal. « *Cette mesure*, précise un communiqué, *doit assurer la poursuite de l'exploitation du groupe Isorel pendant la recherche d'une solution.* » Les difficultés d'Isorel, filiale à 100 % du groupe Nobel-Bozel (explosifs, électrométallurgie, plastiques, peintures Duco et Valentine) ne datent pas d'aujourd'hui. Elles remontent à 1973, époque à laquelle la société, comme ses concurrents, avait procédé à de gros investissements dans le secteur des panneaux de particules par agglomération dont l'expansion, liés à celle du bâtiment, était alors galopante. La crise du pétrole, suivie par celle du bâtiment, devait mettre fin à cette belle croissance et faire apparaître en même temps d'importantes surcapacités avec une production supérieure de 30 % à la demande. Dès lors la concurrence fit rage, les « petits » de la profession, moins endettés et plus « souples », tirant mieux leur épingle du jeu que les « gros ». Du niveau 100 au second trimestre de 1974, l'indice des prix ne cessa de fléchir pour tomber à 85 au cours du premier semestre de cette année. Le coup fut rude pour Isorel, qui accumula déficit sur déficit. Le dernier, celui de 1977 atteignit 15 % de son chiffre d'affaires (80 millions de F).

Sous la pression des banques, notamment du Crédit Commercial de France, Nobel-Bozel dut alors procéder, en février dernier, à une augmentation massive de son capital, qui consacra la quasi-éviction du groupe familial Roussel, dont la participation fut ramenée de 42 % à 24 %, contre 47 % pour le C.C.F. et l'I.D.I., 11 % pour l'allemand Hoechst et 18 % pour le public.

Simultanément, M. Claude-Alain Sarre, nouveau président de Nobel-Bozel, donnait le coup d'envoi à une profonde réorganisation du groupe en proie à de graves difficultés du fait même d'Isorel, et prendrait immédiatement les mesures pour faire cesser l'hémorragie (*le Monde* du 27 avril). Deux des cinq usines de panneaux de particules furent fermées. La gestion de deux autres usines, dont l'activité concentrée sur l'industrie du meuble se traduisait aussi par des pertes importantes, fut rendue autonome et les frais généraux du siège social furent allégés par le licenciement de soixante-dix personnes. Nobel-Bozel décidait enfin d'abandonner à Isorel une bonne partie des avances qu'elle lui avait consenties (80 millions de francs sur 125 millions).

La conjoncture, toujours très maussade malgré un mois de juin un peu meilleur, et surtout le temps, ont joué contre Isorel, empêchant ses dirigeants de tirer le parti des économies envisagées. C'est du moins ce que l'on affirme chez Nobel-Bozel, ajoutant que la société « *était à la veille d'échéances importantes. Il valait mieux être réaliste* ». En adoptant la formule de la suspension provisoire de poursuites, les dirigeants d'Isorel vont ainsi avoir trois mois devant eux pour trouver des solutions et sans doute un partenaire.

Mais lequel ? En l'occurrence, le choix est restreint. Ni Leroy ni Rougier, qui font chacun 16 % et 17 % de la production nationale (contre 15 % pour Isorel), ne paraissent décidés pour l'instant, malgré leurs propres difficultés, à s'engager dans la voie d'un rapprochement. Restent Landex (6 % à 7 %) et surtout Bois Déroulés de l'Océan (5 % à 7 %), filiale de la Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson), dont les pertes successives (encore 16,2 millions de francs en 1977) inquiètent fort. A moins qu'une alliance ne soit conclue avec un partenaire étranger.

De toute façon, de nouvelles réductions de capacité devront être opérées. Elles pourraient s'effectuer dans le cadre d'une large concertation à l'échelon de la profession. Des conversations ont été engagées entre les différents producteurs qui pourraient conduire à une rationalisation des fabrications à l'échelon national. — A. D.

La fédération de la métallurgie de la C.G.C. est de nouveau en conflit avec la direction centrale

Les relations entre la direction de la C.G.C. et la fédération de la métallurgie de cette centrale se dégradent de nouveau. Lors du dernier congrès fédéral, fin juin, à Colmar, M. Marchelli, président, avait sévèrement reproché à l'état-major de la rue de Gramont, siège de la centrale, de ne pas respecter l'accord du 25 février 1976, qui avait mis fin à la crise précédente. L'un des griefs porte sur l'organe confédéral *Cadres et Maîtrise*, dont l'abonnement, pour chaque adhérent, n'est pas dissocié de la cotisation syndicale. M. Marchelli et ses amis refusent cet abonnement en faisant état de la qualité de leur propre journal, *Fer de lance*... et ne paient plus leurs cotisations. La fédération de la métallurgie représente 22 à 23 % des effectifs de la confédération, à peu près à égalité avec la fédération des V.R.P. (qui, de son côté, bénéficie d'un régime particulier de contribution).

Dans l'entourage de M. Charpentié, président de la C.G.C., on laisse entendre que si, en septembre, la situation n'est pas normalisée, « *ceux qui n'ont pas payé* » ne participeront plus à certaines instances. Et, une fois de plus, on qualifie d'outranciers les propos de M. Marchelli (qui, par exemple, voici quelques semaines, déclarait que « *M. Charpentié s'était fait rouler par M. Barre* »).

D'autre part, le processus d'intégration de l'U.C.T. (Union des cadres et techninciens) avec la C.G.C. se poursuit lentement, des obstacles persistant notamment avec les syndicats du pétrole.

LES SYNDICATS DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE VEULENT ATTIRER L'ATTENTION DES GENS EN VACANCES SUR LA CRISE DE L'EMPLOI.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire appellent leurs adhérents à manifester « *contre la réduction des horaires et pour le maintien de l'emploi* », vendredi matin 11 août. Cette manifestation coïncidera avec le premier jour de mise en application des mesures de réduction du temps de travail, faisant passer la semaine de quarante-deux à trente-quatre heures pour cinq cents des douze mille ouvriers des secteurs de la construction navale et des ateliers de mécanique.

Les deux syndicats ont ajouté que les manifestants bloqueraient la circulation sur la route entre Saint-Nazaire et la côte, « *afin d'éclairer et d'informer les vacanciers sur les problèmes et les solutions qui touchent la construction et la réparation navales* ».

CONJONCTURE

Selon M. Ceyrac

LA SITUATION DEVRAIT S'AMÉLIORER AU DÉBUT DE 1979

« *Je ne vois dans le domaine du chômage ni aggravation ni amélioration notables pour la fin de l'année* », a déclaré à Antenne 2, le lundi 7 août, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. « *Le retour à une situation fondamentalement meilleure*, a-t-il poursuivi, *dépend de l'assainissement de notre situation économique. Cela devrait avoir lieu normalement dans le premier semestre 1979. Toutes les conditions d'un redémarrage de l'investissement sont réunies mais il en manque une, essentielle, l'argent. La situation financière des entreprises ne s'est pas améliorée au premier semestre 1978. Nous restons donc dans une situation fondamentalement médiocre. Ce n'est pas en un jour que l'on reconstitue les trésoreries des entreprises. Il faut que, dans les mois qui viennent, les entreprises aient les moyens d'investir (...).* »

● *L'indice des prix de détail* calculé par la C.G.T. a augmenté de 1,4 % en juillet. Par rapport à juillet 1977, la hausse est de 12,4 %.

Selon la C.G.T., les différents postes de l'indice ont évolué de la façon suivante : hygiène-santé, + 0,4 % en un mois et + 16,4 % en un an ; alimentation, + 1,2 % et 13,2 % ; habitation, + 0,1 % et + 11,9 %) ; transports, + 5,7 % et + 11,4 % ; culture, + 0,4 % et + 11,1 %3; habillement, + 1,1 % et + 10,3 %.

Rappelons qu'en juin l'indice de la C.G.T. avait augmenté de 0,6 % par rapport à mai, contre 0,8 % pour l'indice I.N.S.E.E., et de 11,6 % par rapport à juin 1977.

ÉTRANGER

DANS SON PROJET DE BUDGET POUR 1979

Le gouvernement belge a comprimé fortement les dépenses publiques

De notre correspondant

Bruxelles. — Les ministres belges viennent de mettre au point le projet de budget de l'Etat pour 1979. Le premier ministre a qualifié celui-ci de « *budget de crise* », mais l'opinion publique lui a réservé un accueil favorable parce qu'elle a constaté que pour la première fois depuis plus de vingt ans, un véritable effort était fait pour freiner l'accroissement des charges publiques.

Pour la première fois aussi, les dépenses courantes dépassent les 1 000 milliards de francs (130 milliards de francs français). Elles atteignent, en effet, 1 022 milliards 300 millions (132 milliards de francs français). Le déficit budgétaire de 80,6 milliards (10,4 milliards de francs français). Le gouvernement s'est engagé cependant à ne pas recourir à des impôts nouveaux et à poursuivre sa politique de restriction des dépenses. Près d'un dixième des dépenses (90 milliards, soit 11,7 milliards de francs français) concerne la lutte contre le chômage, qui oscille autour de 300 000 personnes, soit environ 7 % de la population active.

● *Les dépenses d'investissement* atteignent 230 milliards (30 milliards de francs français). Ce qui représente une augmentation de 30 milliards (4 milliards de francs français), soit de 15 % par rapport à 1978.

● *La croissance prévue des dépenses de fonctionnement* (salaires de la fonction publique notamment), est de 6,75 % par rapport à 1978, alors que cette année, elle était en progression de 14,4 % par rapport à 1977.

L'effort fait pour ralentir le rythme de croissance des dépenses publiques est donc sensible et on ne prévoit pas de crédit supplémentaire en 1979. Il y a plusieurs semaines déjà, le gouvernement avait déclaré que son budget pour 1979 serait celui de « *la croissance zéro* », c'est-à-dire qu'il ne dépasserait pas les chiffres de 1978, majorés de l'incidence des prix. Cet engagement a été pratiquement tenu puisque la hausse des prix est estimée à environ 5 % et que l'augmentation des dépenses ordinaires n'est que de 6,75 % inférieure d'ailleurs à la croissance du produit national brut de valeur (7,8 %).

L'effort est réel, et la *Libre Belgique*, journal catholique peu prodigue en compliments, adresse un brevet au gouvernement en écrivant : « *S'il ne faut pas encore chanter le* te deum, *un* dies irae *serait mal venu.* »

PIERRE DE VOS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3440	4,3535	— 42	— 7	— 70	— 30	— 185	— 110
$ can.	3,8043	3,8238	— 55	— 13	— 80	— 55	— 250	— 170
Yen (100).	2,3163	2,3248	+ 115	+ 163	+ 205	+ 268	+ 395	+ 678
D.M.	2,1680	2,1670	+ 70	+ 100	+ 140	+ 175	+ 455	+ 516
Florin	2,0010	2,0090	+ 15	+ 45	+ 40	+ 73	+ 110	+ 160
F. B. (100)	13,7595	13,8185	— 633	— 395	— 765	— 465	— 1170	— 720
F. S.	2,5550	2,5680	+ 140	+ 180	+ 277	+ 320	+ 858	+ 935
L. (1 000).	5,1880	5,1989	— 264	— 200	— 520	— 431	— 1453	— 1280
£	8,4000	8,4230	— 350	— 280	— 560	— 480	— 1387	— 1240

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 5/16	2 11/16	3 1/16	3 3/8	3 3/16	3 1/2	3 1/2	3 13/16
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	7 7/8	8 1/4	8	8 3/8	8 7/16	8 13/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 5/16	5 11/16	5 11/16	6 1/16	6 7/16	6 13/16
F. B. (100)	12 3/4	16 1/4	14 1/4	15 3/4	14 1/4	15 3/4	16 3/4	20 1/4
F. S.	—2	—1	—3/8	+ 3/8	0	3/8	3/4	1 1/8
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12 3/8	13 1/8	13 1/8	13 7/8
£	16 3/4	17 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/8	11 7/8	11	11 3/4
Fr. franç..	6 7/8	7 5/8	8 3/8	8 7/8	8 5/8	9 1/8	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Ouverture probable d'un marché du sucre blanc à Londres

Un nouveau marché à terme du sucre blanc devrait s'ouvrir à Londres en octobre ou novembre prochain, en concurrence directe avec celui de Paris. La décision sera prise cette semaine par la *United Terminal Sugar Market Association*, qui se propose d'organiser ce marché. Cette nouvelle, si elle est confirmée, serait, à quatre années d'intervalle, la dernière retombée du krach de la Bourse aux sucres de Paris, le 3 décembre 1974. Depuis cette affaire, qui avait entraîné une absence de cotations des sucres blancs pendant onze mois, un marché s'était ouvert à Londres, les cotations se définissant par écart entre le brut et le raffiné.

Aujourd'hui, les professionnels britanniques veulent créer un véritable marché et contribuer ainsi au renforcement de leur place financière.

Si l'on retire de la production totale (90 millions de tonnes en 1977-1978) l'autoconsommation et les échanges préférentiels (accord entre Cuba et le Comecon, d'une part, entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la C.E.E., d'autre part), le marché « libre » du sucre porte sur 10 à 12 millions de tonnes, dont 4 à 5 millions de sucres blancs. L'initiative britannique intervient au moment où le marché à terme de Paris connaît une forte progression. Pour les sept premiers mois de 1978, les opérations ont porté sur 1 million 603 750 tonnes, soit presque autant que pour l'ensemble de l'année 1977 (1 652 750 tonnes). La Grande-Bretagne, dont les raffineries exportent du sucre blanc, est intéressée par la diminution des sorties de devises que représenterait pour elle la création du marché londonien. Pour les mêmes raisons, les professionnels français voient d'un mauvais œil cette concurrence, ce d'autant que les commissionnaires, les sucriers et les planteurs ont investi des sommes importantes pour le redémarrage de la Bourse de Paris en 1975.

ÉNERGIE

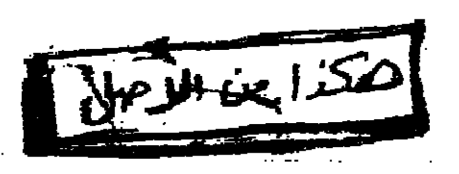
● *Une conférence extraordinaire de l'O.L.P. aurait lieu à Taïf le 19 septembre.* Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réuniraient le 19 septembre à Taïf en Arabie Saoudite, croit savoir le quotidien saoudien *Al Naouda*. Selon ce journal, qui ne cite pas ses sources, l'O.L.P. déciderait alors d'augmenter le prix du pétrole brut de 5 % pour le premier semestre 1979.

● *Echec des négociations entre l'Iran et les représentants des quatorze compagnies du consortium.* — Commencées au mois de mars, et tenues depuis lors de manière intermittente, les discussions qui doivent permettre à la National Iran Oil Company (NIOC) et aux quatorze compagnies pétrolières opérant en Iran d'établir une nouvelle convention régissant leurs relations — l'ancienne convention étant caduque depuis 1973 — viennent d'être interrompues.

● *La société nationale algérienne Sonatrach et la SAIPEM* (filiale du groupe italien ENI) ont signé récemment le contrat de réalisation d'un gazoduc de 48 pouces (environ 120 cm) de diamètre sur 550 km. entre Hassi-R'mel et la frontière tunisienne. Cet ouvrage sera prolongé dans un deuxième temps. Il traversera alors le détroit de Sicile (600 m. de profondeur) pour alimenter l'Italie en gaz à la mi-1981. Il aura un débit de 18 milliards de mètres cubes par an.

D'autre part, la Sonatrach a confié à la SAIPEM la construction d'un oléoduc de 30 pouces (environ 75 cm.) de diamètre entre les gisements algériens d'Aïn-Amenas et la base de Haoud-el-Hamran, soit 630 km. — *Reuter.*

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait intituler *Comprendre la crise économique* le dernier livre d'Eliane Mossé « le Monde de l'économie » du 8 août). Le titre exact de cet ouvrage, analysé par Alfred Sauvy et publié aux éditions du Seuil (17 F), est *Comprendre la politique économique.*



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 AOUT

LA CONSOLIDATION SE POURSUIT

La période de consolidation commencée à la veille du week-end s'est poursuivie lundi dans un marché calme à la Bourse de Paris où une majorité de valeurs françaises se sont effritées. L'indicateur instantané, en baisse de 0,8 % à l'ouverture de la séance, s'est finalement établi à — 0,9 % environ au-dessous de son précédent niveau.

Tous les compartiments ont payé leur tribut à la baisse, sans que jamais, les replis n'atteignent de proportions catastrophiques. De fait, les plus grosses pertes, qui ont été enregistrées par Guyenne et Gascogne, Sogerap et Locafrance, sont restées cantonnées entre 4 et 6 %. A l'inverse, « ce qui montre que la cote a encore du ressort », disait-on autour de la corbeille, un certain nombre de titres ont continué de monter. Maritime des Chargeurs, SILIC et Poliet se sont ainsi adjugé entre 4 et 6 % de gains.

« Effritement salutaire, après une longue période de forte hausse. » Tel était le commentaire le plus souvent émis par les professionnels de la Bourse. Ces derniers ne sont pas inquiets. D'abord parce que la moyenne des cours est encore en hausse de 4,5 % depuis le début du mois boursier (le 21 juillet) et qu'il reste deux semaines avant la liquidation générale (le 23 août). Ensuite, parce que la baisse actuelle se produit dans des marchés moins actifs qu'au cours des séances de hausse, ce qui semblerait indiquer que les investisseurs répugnent à vendre déjà ce qu'ils viennent d'acquérir... Pour le moment, l'optimisme reste la règle au palais Brongniart.

Sur le marché de l'or, comme à Londres, la hausse du lingot a repris, celui-ci s'inscrivant à 28 500 F contre 28 120 F. Le napoléon a suivi le mouvement passant de 256,20 F à 260 F.

LONDRES
Nouvelle avance

Encouragé par le ralentissement de l'inflation, le marché poursuit son avance mardi matin et l'indice des industrielles gagne encore 4,3 points à 509,34. Progrès des pétroles, des fonds d'État et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 206 75 contre 204 05

VALEURS	CLOTURE 7/8	COURS 8/8
Beecham	710	711 ...
British Petroleum	858	852 ...
Courtaulds	125	127 ...
De Beers	402	408 ...
Imperial Chemical	397	401 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	236	240 ...
Shell	565	571 ...
Vickers	180	183 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/8
*West Driefontein	31 3/4	32 1/4
*Western Holdings	28 1/16	29 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SIEMENS. — Le bénéfice net de la société pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 30 septembre s'est élevé à 430 millions de deutschemarks contre 375 millions un an plus tôt à pareille époque. Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 15 % au cours de la même période pour atteindre 19,9 milliards de deutschemarks (hors K.W.U.). Les entrées de commandes ont porté sur 20,7 milliards de deutschemarks contre un chiffre de 19,4 milliards un an plus tôt.

Chiffres d'affaires H.T. du premier semestre

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN (consolidé). — 14,42 milliards de francs, soit, à structures comparables, une progression de 2 % par rapport au chiffre obtenu un an plus tôt.

CARREFOUR. — Chiffre d'affaires T.T.C. pour les sept premiers mois de 1978 : 5,1 milliards de francs contre 4,54 milliards, soit une progression de 12,4 %.

AUSSEDAT-REY. — 771 millions de francs, soit une augmentation de 6 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 août	7 août
Valeurs françaises	150,7	149,2
Valeurs étrangères	103	103,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,4	84,2

NEW-YORK
Prises de bénéfices bien absorbées

Comme on pouvait le prévoir, après les séances exceptionnelles de la semaine dernière, une vague de ventes bénéficiaires s'est abattue lundi sur Wall Street. Toutefois, malgré une hausse de 57,13 points en huit séances, les opérateurs ne se sont pas rués sur la cote, et les prises de bénéfices ont été généralement bien absorbées. A l'issue d'une séance encore active, puisque 33,35 millions d'actions ont été échangées contre 37,91 millions à la veille du week-end, l'indice Dow Jones s'est établi à 885,05, en léger repli de 3,38 points seulement. Encore faut-il souligner que le nombre de hausses (830) est resté nettement supérieur à celui des baisses (679), 413 valeurs restant à peu près stables.

Vivant toujours en circuit fermé, les investisseurs se préoccupent d'abord des considérations purement techniques du marché. le New-York Stock Exchange n'est pas resté insensible à la nouvelle détérioration du dollar sur les marchés des changes. Cet élément serait même en partie à l'origine de l'effritement final du Dow Jones qui, à mi-séance, gagnait encore plus d'un point...

VALEURS	COURS 4/8	COURS 7/8
Alcoa	46 7/8	46 7/8
A.T.T.	61 7/8	61 1/4
Boeing	78 1/4	78 ...
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 7/8
Du Pont de Nemours	126 1/8	128 ...
Eastman Kodak	65 3/8	64 1/4
Exxon	48 1/8	47 7/8
Ford	47 7/8	47 3/8
General Electric	55 1/2	55 1/2
General Foods	33 7/8	33 5/8
General Motors	64 5/8	66 1/8
Goodyear	18 1/8	18 3/8
I.B.M.	288 1/2	286 ...
I.T.T.	32 7/8	33 ...
Kennecott	22 7/8	22 3/4
Mobil Oil	64 7/8	64 5/8
Pfizer	36 7/8	36 1/2
Schlumberger	83 ...	82 1/8
Texaco	25 5/8	25 3/8
U.A.L. Inc.	39 3/4	40 ...
Union Carbide	40 1/4	40 3/8
U.S. Steel	29 5/8	28 3/8
Westinghouse	24 1/4	24 3/8
Xerox	61	58 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/8	8/8
1 dollar (en yens)	189 10	187 40

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 7 AOUT - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3617	3640
E.D.F. parts 1958	...	...
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	175	175
A.G.F. (Sté Cent.)	408	425
Ass. Gr. Paris-Vie	1515	1515
Concorde	352	351
Epargne France		308 10
Financ. Victoire	261 30	258
France I.A.R.D.	204	203 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Crédit Lyonnais	316 20	316 50
Electro-Banque	148 50	150
Eurobail	142	147
Financière Sofal	308	308
Fr. Cr. et B. (Cie)	65 50	65 90
France-Bail	285	285
Hydro-Energie		19 60
Immobail B.T.P.	175	176 50
Immobanque	238	239
Immofice	204	206 10
Interbail	219 80	220
— (obl. conv.)	220 60	221

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fonc. Chât.-d'Eau	606	605
(M) S.O.F.I.P.		65
Fonc. Lyonnaise	570	570
Immob. Marseille	1053	1095
Louvre	200	205
Midi	520	528
Rente foncière	314	312
SINVIM	135	135 50
Cogifi	139	136 20
Foncina		106 50
Gr. Fin. Constr.	134 40	134 50
Immindo	142	142

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Quartz et Silice	62 10	...
Ripolin-Georget	62 10	...
Rousselot S.A.	565	574
Sucre Réunies	170	168
Synthelabo	149	145 60
Thann et Mulh.	38 90	38
Ufimer S.M.D.	140 50	141
Agache-Willot	903	903
Filés Fourmies	26 80	26 80
Lainière-Roubaix	55	55

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Noranda	126 50	124
Vieille Montagne	...	...
Am. Petrofina	128	126
British Petroleum	71	70
Gulf Oil Canada	108	112 10
Petrofina Canada	..	
Shell Tr. (port.)	..	46 80
Tenneco		142 50
Akzo	62	58
Dart. Industries		..
Dow Chemical	C 115 50	115 10

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
Gestion Mobilière	224 72	214 89
Mondiale Invest.	187 72	179 21
Oblisem	134 01	127 98
Optima	179 90	171 74
Planinter	302 71	288 98
Sicavimmo	247 91	236 67
S. I. Est	482 19	460 32
Sogince	134 21	128 12
Sogimter	435 52	415 77
Univaler	151 82	146 03
Valorem	182 42	174 16

*Cours précédent

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
739	4,5 % 1973	740 10	742	742 ..	742 ..
2500	C.N.E. 3 %	2547	2550	2551	2551 ..
450	Afrique Occ.	435 ..	436	434 80	434
335	Air Liquide	330	324	328 10	327
67	Als. Part. ind.	74 10	74 10	75 50	73
156	Als. Superm.	182 50	177	177	179

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours
370	E. J. Lefebvre	369	361 20	360 50
84	Esso S.A.F.	93 90	91	91 60
296	Eurafrance	341 50	344 50	344 50
505	Europe n° 1	586	590	590
450	Ferodo	480	484 ..	495 ..
480	— obl. conv.	515	505	505
63	Fin Dev. Ent.	74 50	73	73 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
	Tél. Ericsson	470	469	469 ..	460
	Terres Roug.	69	70	70	70 10
	Thomson-Br.	236 80	237 10	235	237 10
	— (oblig.)	287	286	286	283
	U.I.S.	310	314	314	314
	U.C.B.	230 10	223	224	223
	Un. F. Bques	307	307 90	307 90	307 90
	U.T.A.	129	127	128	128

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
270	Gen. Motors	283 15	279 ..	284	283
15	Goldfields	16 15	16 15	16 15	16 10
23	Harmony	23 40	24 25	24 20	24 15
5 50	Hitachi	5 50	5 45	5 50	6 40
280	Hoechst Akt	276 50	277	277	275 90
32	Imp. Chem.	32 60	32 70	32 70	32 60
73	Inco Limited	73 50	75	74 ..	73 60
1190	I.B.M.	1263	1261	1261	1258
137	I.T.T.	143 70	144 50	144 50	145

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
670	Deuts. Bank	668	654	654	665
350	Dome Mines	353	356	356 20	351
505	Du Pont Nem.	545	555	555	559
255	East. Kodak	282 50	285	285	283 10
19 50	East Rand	21 30	22 40	22 60	22 40
141	Ericsson	139 50	141	140 80	143 80
209	Exxon Corp.	212 50	212	211 90	212 90
205	Ford Motor	215	210	210	210
101	Free State	103 50	105 10	105 10	108 10
240	Gen. Electric	244 90	244 90	244 90	244

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
35	Sony	35 40	36 00	35 60	35 30
14	Tanganyika	14 15	C 14 25	14 35	14 15
245	Unilever	242	242 80	241	238
16 50	Union Corp.	17	17 15	17 10	16 80
97	U. Min. 1/10	99 80	101 80	101 30	100 70
123	West Drief.	144 50	149	149	147
60	West Deep.	50 40	53 30	53 30	52 25
114	West Hold.	121 10	125 50	122 60	124
240	Xerox Corp.	262	264 50	264 50	267 50
0 80	Zambia Corp	0 80	0 80	0 80	0 78

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 382	4 368	4 35
Allemagne (100 DM)	215 960	217 010	213
Belgique (100 F)	13 787	13 773	13 125
Pays-Bas (100 fl.)	199 770	200 520	197 50
Danemark (100 krd)	79 220	79 380	80 .
Suède (100 krs)	97 840	97 990	97 75
Norvège (100 k.)	82 250	82 600	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 458	8 435	8 45
Italie (1 000 lires)	5 207	5 204	5 25
Suisse (100 fr.)	256 920	256 100	261 50
Autriche (100 sch.)	29 960	30 135	29 75
Espagne (100 pes.)	5 746	5 745	5 700
Portugal (100 esc.)	9 640	9 605	10 ...
Canada ($ can 1)	3 860	3 840	3 865
Japon (100 yens)	2 324	2 317	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	27980	28450
Or fin (en lingot)	28120	28500
Pièce française (20 fr.)	256 20	260 ..
Pièce française (10 fr.)	211	213
Pièce suisse (20 fr.)	254	258 50
Union latine (20 fr.)	243 50	244 20
Souverain	258	258 90
Pièce de 20 dollars	1230	1232
Pièce de 10 dollars	642	637
Pièce de 5 dollars	426	425
Pièce de 50 pesos	1163	1163
Pièce de 10 florins	239	238 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉPILOGUE DE L'« AFFAIRE FILBINGER »

Le ministre-président du Bade-Wurtemberg a donné sa démission

*M. Hans Carl Filbinger, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, a donné sa démission le lundi 7 août. Juge de la marine pendant la dernière guerre mondiale, il avait, selon les accusations récemment portées contre lui (*le Monde *des 8 mai et 11 juillet), réclamé ou prononcé des condamnations à mort contre plusieurs de ses compatriotes. Après avoir longtemps nié le bien-fondé de ces accusations, puis reconnu la véracité de certaines d'entre elles, M. Filbinger a préféré céder à la pression de ses propres amis chrétiens-démocrates : la C.D.U. estimait en effet que l'« affaire Filbinger » risquait de ruiner son crédit électoral.*

L'ancien ministre-président restera toutefois — provisoirement au moins — vice-président de son parti et chef de la C.D.U. pour le Bade-Wurtemberg. Son successeur à la tête du Land sera élu à la fin du mois, lorsque le Parlement régional se réunira de nouveau ; les deux noms le plus souvent cités sont ceux de MM. Lothar Spät, ministre de l'intérieur du Land, et Manfred Rommel, maire de Stuttgart.

Perdu par ses maladresses...

De notre correspondant

Bonn. — Avec la chance qui l'avait jusqu'alors favorisé tout au long de sa carrière, M. Hans-Carl Filbinger aurait très bien pu être élu, l'an prochain, à la présidence de la République fédérale allemande. Ses amis les plus fidèles sont donc les premiers, aujourd'hui, à pousser un grand soupir de soulagement à la pensée que le scandale qui provoque la démisison du ministre-président aurait pu éclater « trop tard » et causer des dommages considérables à la réputation du pays.

La destinée de celui qui était le *« roi sans couronne »* du Bade-Wurtemberg a été bouleversée, en fin de compte, parce que les archives du national-socialisme n'ont pas toutes été détruites. Certes, l'intéressé lui-même se déclare victime d'une *« conspiration »*, d'une *« campagne de calomnies et de diffamation »*, organisée par les *« gauchistes »*, pour ne pas dire les communistes de la R.D.A. Mais M. Filbinger avait lui-même préparé la voie à cette interprétation en multipliant les proclamations de défi à l'égard de tous les adversaires du conservatisme orthodoxe qu'il défendait.

Né en 1913 à Mannheim, il étudia le droit à Fribourg, ce qui lui valut d'ailleurs pendant la guerre ce poste de juge de la marine qui devait être la source de tous ses ennuis plus de trente ans après. Se présentant en chaque occasion comme le plus vigoureux champion de *« la loi et l'ordre »*, l'homme qui était depuis près de douze ans ministre-président du Bade-Wurtemberg s'est placé à la tête de l'opposition contre tout assouplissement de la loi sur l'avortement. Tonnant sans cesse contre les « extrémistes », réels ou supposés, M. Filbinger n'aura pas même épargné les membres de son propre parti, du moins ceux qu'il soupçonnait de s'être laissé séduire par des idées un peu trop libérales.

Peut-être M. Filbinger a-t-il trop misé sur le charme qu'il exerçait sur les électeurs ? Menant une vie ascétique, qui associait le piano à l'alpinisme — à l'âge de soixante ans, il avait, sans peine, fait l'ascension du Cervin, — le ministre-président du Bade-Wurtemberg était devenu l'homme le plus populaire de l'un des principaux Länder de R.F.A. Depuis sa désignation, *a* décembre 1966, M. Filbinger n'a connu que des succès. En 1976, il obtient, pour le C.D.U., la majorité absolue dans la province. Son rayonnement politique personnel, au demeurant, devait rapidement dépasser les limites du Bade-Wurtemberg. Devenu vice-président de son parti, il faisait figure de candidat idéal des chrétiens-démocrates à la présidence de la République, le mandat de M. Walter Scheel arrivant à expiration l'an prochain.

Paradoxalement, cet homme à l'impressionnante carrière, et qui semblait pouvoir tout espérer, s'est perdu lui-même avec un étonnant acharnement dans la maladresse. Arrogance instinctive ? Confiance exagérée en ses propres forces ? C'est moins, en tout cas, son passé durant la guerre qui a provoqué sa chute finale que ses « trous de mémoire », peu à peu comblés et ses hésitations devant l'opinion.

En fait, on savait depuis de nombreuses années déjà qu'il avait siégé dans des cours martiales. Son rôle n'y avait sans doute pas été *toujours* irréprochable, mais on croyait savoir qu'il y avait, grâce à des artifices de procédure, sauvé plusieurs militaires accusés de défaitisme. Comme pour beaucoup d'autres hommes politiques allemands, on admettait discrètement que M. Filbinger appartenait, comme toute, à une génération dont beaucoup de membres n'avaient songé qu'à survivre durant les années sombres...

Si le ministre-président est devenu la cible privilégiée des critiques, c'est aussi parce que, tout au long de sa carrière « républicaine », il s'est présenté non seulement comme un champion du conservatisme, mais aussi comme un représentant de la résistance anti-nazie. Et lorsqu'on lui a reproché sa conduite durant la guerre, et surtout au lendemain de la fin des hostilités, il a commis l'erreur de prendre les choses de beaucoup trop haut.

M. Filbinger a tout d'abord nié. Chaque semaine, cependant, de nouvelles révélations « sortaient » des archives. Dès lors, même ses amis les plus proches ne pouvaient plus le défendre. Il a été rattrapé par un passé qu'il partage pourtant avec un grand nombre de ses concitoyens.

JEAN WETZ.

LANCÉE LE 8 AOUT

La sonde Pioneer-2 doit atteindre Vénus le 9 décembre

La seconde sonde spatiale Pioneer-Venus a été lancée de Cap-Canaveral, ce mardi 8 août à 9 h. 33 (heure française), en direction de l'étoile du Berger. Prévu pour lundi, le tir a été reporté de vingt-quatre heures, un container d'hélium liquide n'ayant pu arriver à temps sur le pas de tir.

Après un voyage de 354 millions de kilomètres, Pioneer-Venus-2 atteindra Vénus le 9 décembre, soit quatre jours après Pioneer-Venus-1, qui fut lancée le 20 mai dernier.

Les deux sondes ont des missions complémentaires (*le Monde* du 24 mai). Pioneer-Venus-1 se satellisera autour de la planète pour étudier la très haute atmosphère de Vénus, et pour dresser une carte grossière de la topographie vénusienne à l'aide d'un radar. Pioneer-Venus-2, au contraire, pénétrera dans la dense et nuageuse atmophère qui cache en permanence le sol. Elle larguera cinq capsules qui descendront jusqu'au sol en mesurant, tout au long de leur trajet, la composition de l'atmosphère, la température et la pression, la vitesse des vents, la densité des nuages, la taille et la composition des goutelettes qui les composent : sur ce dernier point, on sait que le haut des nuages est formé d'acide sulfurique, mais on est moins renseigné sur les couches inférieures.

Les derniers tirs vers Vénus ont été le fait des Soviétiques. En juin 1975, ils lancèrent Vénus-9 et Vénus-10, qui se posèrent sur le sol et purent transmettre la photographie d'un désert caillouteux avant d'être détruites par une température supérieure à 480° Celsius. Il est vraisemblable que l'U.R.S.S. va profiter de l'actuelle fenêtre de tir pour envoyer d'autres sondes, à moins qu'elle n'ait choisi d'attendre 1983, date à laquelle une mission franco-soviétique larguera un ballon dans l'atmosphère vénusienne.

● *Un troisième « camion de l'espace »*, Progress 3, a été lancé ce mardi 8 août en U.R.S.S., à 1 h. 31 (heure française), à destination de la station Saliout-6 où séjournent depuis le 17 juin les cosmonautes Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov.

Le but de ce lancement, précise la radio soviétique, est d'approvisionner la station orbitale en équipements nécessaires *« à un fonctionnement prolongé »*. — *(A.F.P.)*

● *Le second réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim* a été arrêté, lundi 7 août, une fuite d'eau ayant été décelée dans la partie nucléaire des installations. L'eau a été récupérée dans un circuit de vidange et réinjectée dans la cuve contenant le cœur du réacteur. D'après la direction de la centrale, il n'y a eu aucune contamination de l'environnement.

La défaillance d'une vanne est à l'origine de la fuite.

INCENDIES EN CORSE : MORT D'UN APPELÉ

M. Patrick Amico, âgé de vingt ans, qui faisait son service militaire dans l'unité d'instruction de la sécurité civile n° 7 à Brignoles (Var) détachée pendant l'été en Corse pour lutter contre les incendies, est mort le lundi 7 août près d'Ajaccio (Corse-du-Sud) lors de la lutte contre un incendie qui atteignait le château de la Punta, propriété de la famille Pozzo di Borgo, dont le toit s'est effondré. Le corps du bâtiment, qui contient de nombreuses œuvres d'art, n'a pas été détruit.

Une trentaine de foyers d'incendie, dont vingt pour le département de la Haute-Corse, ont mobilisé pendant toute la journée du lundi 7 août tous les effectifs de pompiers disponibles dans l'île. Trois avions Canadair ont été utilisés pour lutter contre le feu qui menaçait le château de la Punta.

Le vent a redoublé de violence pendant la nuit, favorisant l'extension des incendies, notamment en Haute-Corse où l'*« alerte rouge »* continue d'être maintenue. Ce mardi matin 8 août, la situation reste difficile, les Canadair basés dans l'île n'ayant pu décoller à cause des mauvaises conditions atmosphériques.

AVANT DE RECEVOIR M. HUA KUO-FENG

M. Ceausescu s'entretient avec M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Pour la cinquième fois depuis quelques semaines, tous les quotidiens soviétiques, sans exception, publient à la une, ce mardi 8 août, un même article illustré d'une photo et intitulé : « Rencontre amicale ». Il s'agit cette fois de la rencontre entre MM. Brejnev et Ceausescu, laquelle, comme les précédentes, a eu lieu en Crimée, où le secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique passe ses vacances. Cette entrevue toutefois se distingue des précédentes (avec le Tchécoslovaque Husak le 20 juillet, l'Allemand de l'Est Honecker le 25 juillet, le Hongrois Kadar le 28, et le Polonais Gierek le 3 août). Tout d'abord par la formulation du communiqué officiel — il est question d'« *atmosphère de franchise et d'amitié* », alors que pour les précédentes on parlait d'« *identité totale de vues* » d'« *atmosphère d'amitié fraternelle* » et de « *cordialité* ». Mais outre ces subtilités linguistiques, on peut noter que le dirigeant roumain a rencontré M. Brejnev le jour même de son arrivée en U.R.S.S., alors que ses prédécesseurs avaient dû passer leurs « *vacances* » en Crimée, et surtout que cette rencontre s'est déroulée en présence notamment des ministres des affaires étrangères, MM. Gromyko et Andréi (les entretiens de M. Brejnev avec MM. Husak et Honecker avaient eu lieu en tête à tête, et pour recevoir MM. Gierek et Kadar, le numéro un soviétique n'avait à ses côtés que ses conseillers habituels, M. Tchernienko (secrétaire du comité central) et Blagov (son assistant personnel pour les questions des pays socialistes).

Il faut dire que cette rencontre-explication intervient après plusieurs initiatives du leader roumain qui, dans une dizaine de jours, recevra M. Hua Kuo-feng à Bucarest. M. Ceausescu a reçu récemment M. Santiago Carrillo, puis M. Georges Marchais, et, le 3 août, il a proposé une nouvelle conférence des partis communistes européens. Il est évident que sans l'aval de Moscou une *telle* conférence ne pourrait avoir lieu. Il paraît peu probable que M. Ceausescu ait réussi à convaincre M. Brejnev de l'utilité d'une réunion de ce genre deux ans à peine après la conférence de Berlin-Est. Pourtant les thèmes de discussion ne manquent pas : l'Asie du Sud-Est avec le conflit entre le Vietnam et le Cambodge (donc entre l'U.R.S.S. et la Chine), les structures du Comecon, après l'échec des propositions soviétiques qui tendaient à modifier le fonctionnement ou encore les relations Est-Ouest, l'attitude à l'égard de certains partis communistes occidentaux ou de la social-démocratie, ou enfin l'épineuse question des droits de l'homme... On comprend dès lors pourquoi le communiqué final publié lundi soir parle de « *franchise* ». Cet euphémisme signifie dans le langage politique est-européen que les interlocuteurs n'ont pas réussi à se mettre d'accord et que l'échange des propos a plutôt été vif.

(Intérim.)

TANDIS QUE M. VANCE POURSUIT SES ENTRETIENS AU CAIRE

M. Sharon révèle de nouveaux projets d'extension des points de peuplement en Cisjordanie

Rien n'a filtré sur les entretiens qu'ont eus, lundi soir 7 août, le président Anouar El Sadate et le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, dans la villa du président égyptien à Alexandrie.

Les conversations qui se sont déroulées en tête à tête pendant deux heures *ont* été exclusivement consacrées aux négociations de paix au Proche-Orient, a indiqué le porte-parole du président Sadate. Il a précisé que l'atmosphère en avait été « *cordiale* », mais il s'est refusé à tout commentaire sur la substance de ces entretiens et s'est borné à indiquer que M. Vance a remis une lettre manuscrite du président Carter au chef de l'État égyptien.

M. Vance ne devait reprendre ses entretiens avec M. Sadate que mardi soir, en raison du Ramadan, mais il devait retrouver en fin de matinée le ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Ibrahim Kamel, pour explorer une nouvelle fois les perspectives d'une reprise des négociations.

A Jérusalem, M. Ariel Sharon, ministre israélien de l'agriculture, a révélé lundi des projets d'extension des points de peuplement créés en Cisjordanie l'année dernière, au cours d'une tournée de journalistes dans certains de ces villages.

Selon M. Sharon, ces villages seront renforcés par la venue de centaines de familles, pour lesquelles des habitations sont en cours de construction.

« Il y a des centaines de candidats sur les rangs », a-t-il dit aux journalistes, qui ont l'impression que l'on construit activement dans ces localités, notamment à Karnei-Shomron, Tapouah et Allon-More, villages implantés au nord de Jérusalem et à proximité de Naplouse.

● *Un porte-parole militaire israélien* a annoncé, lundi soir, que cinq réseaux *« terroristes »* avaient été démantelés récemment en Cisjordanie et des *« dizaines d'arrestations »* opérées. Il a précisé que des *« caches d'armes, de munitions et d'explosifs »* avaient été découvertes chez les suspects, *« auxquels sont attribués de nombreux attentats et tentatives d'attentats commis ces dernières semaines »*. — *(A.F.P.)*

LA SITUATION AU LIBAN

Calme précaire à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Une nette accalmie est signalée à Beyrouth-Est. Après deux nuits de violents bombardements, les armes se sont tues dans la journée du lundi 7 juin. La situation demeure toutefois précaire, et les francs-tireurs font régner l'insécurité aussi bien aux points de passage inter-secteurs (un gendarme a été tué devant le Parlement où devait se tenir une séance de commissions) que sur les deux ponts reliant Beyrouth-Est à l'arrière-pays chrétien (huit morts et neuf blessés, selon la radio phalangiste). Le bilan des bombardements des nuits de samedi et de dimanche serait, selon le commandement des milices de la droite chrétienne, de soixante-cinq morts et deux cent vingt blessés. En outre, le pilonnage d'Aïn-Remmaneh aurait fait six morts et dix-huit blessés. Les journaux palestino-progressistes annoncent, pour leur part, sept morts et cinq blessés, à la suite de tirs provenant de Dbayeh situé en secteur conservateur chrétien.

Les communiqués de la FAD (Force arabe de dissuasion) soulignent que, pour la première fois, des canons de blindés, livrés par les Israéliens, ont été utilisés au cours des combats et affirment que les francs-tireurs sont des miliciens chrétiens.

Au Sud-Liban, les milices chrétiennes de la zone frontalière ont bombardé, lundi, à deux reprises, le bataillon libanais bloqué devant Marjayoun depuis plus d'une semaine, alors qu'elles ne l'avaient plus fait au cours des cinq derniers jours. Six soldats ont été blessés. Le refus persistant d'autoriser l'armée à s'installer dans le secteur frontalier, ainsi que le tir sur le Parlement, dont a été victime un gendarme, sont interprétés par le Mouvement national (progressiste) comme une volonté délibérée de la part du Front libanais (droite chrétienne) d'empêcher toute restauration de l'État.

Les bilans des victimes sont sans doute gonflés de part et d'autre. Il n'en reste pas moins que l'on constate ici une étonnante accoutumance aux situations les plus anormales. Ainsi, l'émotion suscitée au Liban même, sans parler de l'étranger, par les derniers bombardements est sans commune mesure avec celle que provoquèrent, il y a un mois, des événements analogues.

L. G.

● *Le SWAPO a intensifié ses « activités terroristes »* au cours des deux derniers jours, a annoncé lundi 7 août le haut-commandement sud-africain en Namibie. Cette recrudescence survient au moment où le représentant spécial des Nations unies chargé d'étudier les conditions de la mise en œuvre du plan de règlement constitutionnel dans le territoire commence ses consultations à Windhoek. — *(A.F.P.)*

Au Zaïre

LA MISE EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE DE M. JONAS SAVIMBI EST DÉMENTIE.

L'agence Zaïre-Presse a démenti lundi 7 août que M. Jonas Savimbi, président de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ait été placé en résidence surveillée au Zaïre.

Répondant à une question de l'agence Reuter, l'AZAP a déclaré que ces informations étaient *« dénuées de tout fondement »* et qu'il s'agissait de *« bruits lancés par les éternels ennemis du Zaïre dans le but de discréditer le régime »*.

Pour sa part, l'UNITA a également démenti, à Morges (Suisse), la mise en résidence surveillée de son président.

M. Joao Vahekeni, membre du secrétariat à l'information du mouvement, affirme dans un communiqué que *« le président Savimbi est rentré le 22 juillet en Angola et se trouve actuellement au sein de nos combattants et de nos populations qui l'ont accueilli triomphalement »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

NOUVEAU FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

Le dollar a continué de fléchir mardi matin 8 août vis-à-vis de toutes les monnaies, et plus particulièrement du deutschemark encore très recherché. Ainsi, sur le marché de Francfort, la devise américaine, enfonçant pour la seconde fois de l'année le plancher de 2 DM, s'est-elle traitée à 1,9950 DM, non loin de son plus bas niveau historique (1,9875 DM) atteint en mars dernier, contre 2,0124 DM la veille en clôture.

Sa baisse contre le yen a également été sensible (187,30 yens contre 189,07 yens), mais moins forte à l'égard du franc français (4,3580 F contre 4,3680 F) et du franc suisse (1,7010 F.S. contre 1,7095 F.S.).

Une fois encore, le deutschemark ne s'est pas seulement apprécié vis-à-vis du dollar, mais contre toutes les monnaies, et, mardi matin, il valait notamment 2,1815 F contre 2,1760 F la veille et 2,1626 F vendredi dernier.

Selon les cambistes, les marchés, assez nerveux lundi, ont retrouvé une allure à peu près normale, ne tenant pour l'instant aucun compte, semble-t-il, de l'information faisant état d'un possible relèvement de 5 % du prix du pétrole le 1er janvier 1979.

Selon le quotidien *Asahi*, le ministère japonais des finances mènerait une enquête sur le caractère exact des achats de yens effectués récemment par des autorités monétaires de certains pays. Cette enquête devrait permettre de déterminer si ces achats ont été de nature spéculative, auquel cas le Japon protesterait auprès des pays concernés (on cite des pays pétroliers et des pays du Sud-Est asiatique) et leur demanderait de réduire leurs opérations. D'après les dernières statistiques, les comptes libres en yens ouverts par des étrangers au Japon se sont gonflés de 1 500 millions de dollars en juillet, dont 10 % sont le fait d'autorités monétaires étrangères.

Le repli du dollar a favorisé une nouvelle hausse de l'or. Au cours des premières transactions sur le marché de Londres, l'once de métal se traitait entre 206,75 dollars et 207,50 dollars, contre 204,05 dollars lundi (en clôture).

GRÈVE DE FEMMES DÉTENUES A FLEURY-MÉROGIS

Des femmes détenues à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ont décidé d'observer une grève du zèle, qui se manifeste en particulier par un refus de prendre leur repas, ce mardi 8 août et mercredi 9 août. Elles entendent ainsi protester contre l'existence des quartiers de sécurité renforcée.

Le quotidien « Libération », qui annonçait cette grève dans son numéro du samedi 5 août, n'a pas été distribué ce jour-là dans les prisons en application du décret du 5 novembre 1977 indiquant que « les publications contenant des menaces précises contre la sécurité des personnes ou celle des établissements pénitentiaires peuvent être, à la demande des chefs d'établissement, retenues, sur décision du garde des Sceaux ».

A la chancellerie, on précise que « ce mouvement de grève concerne une trentaine de détenues. Mais c'est plutôt une grève tournante. C'est-à-dire que certaines femmes refusent de prendre le petit déjeuner, d'autres le déjeuner, etc. »

Contrairement à ce que dit le quotidien « Libération » dans son numéro du mardi 8 août, ajoute-t-on au ministère de la justice, aucune des détenues n'a jeté par la fenêtre les plateaux qui servent à la distribution des repas. D'après « Libération », les femmes auraient dès la semaine dernière refusé ces plateaux et demandé à manger normalement dans des assiettes. « C'est une petite revendication, auraient-elles déclaré, mais c'est sur l'amélioration de notre vie quotidienne en prison que nous pouvons lutter. »

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1978 a été tiré à 547 876 exemplaires.